RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2024

BASSIN EFE HAINAUT SUD

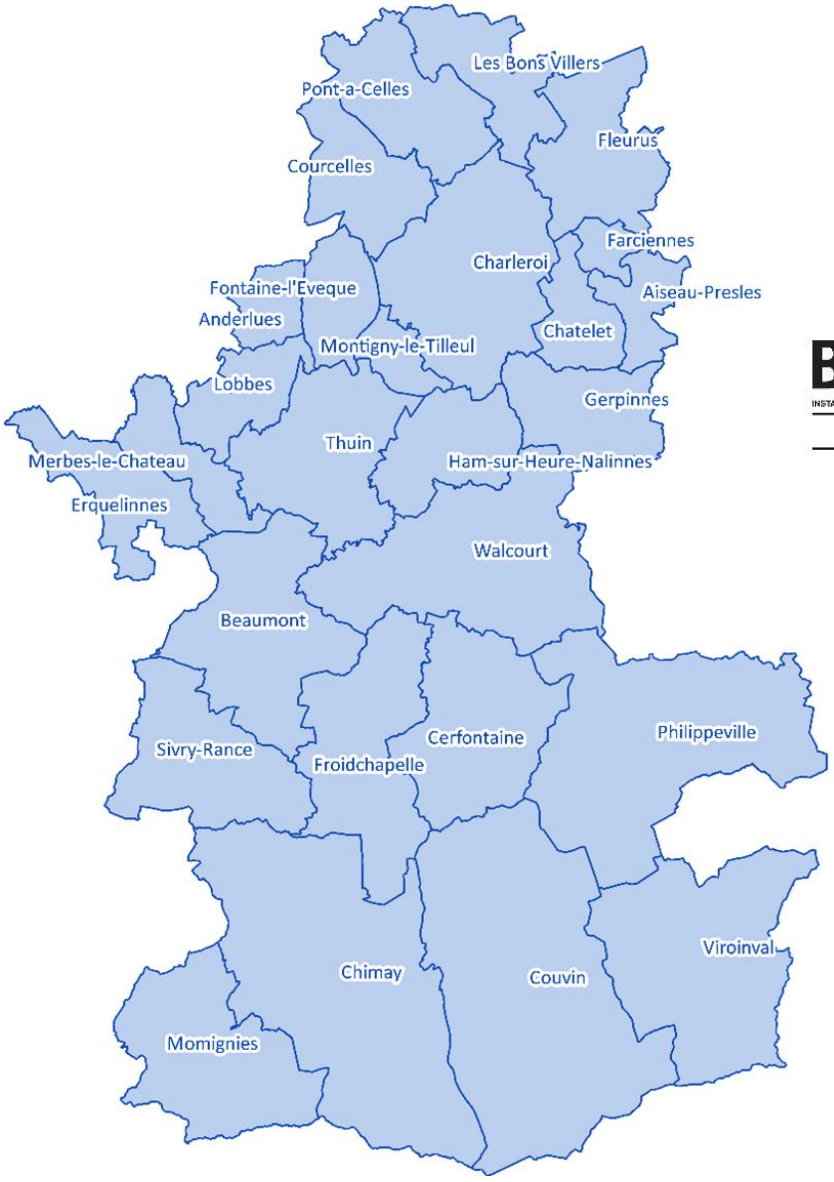

BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT . FORMATION . EMPLOI

HAINAUT SUD

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 6
CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SA POPULATION 7
1.1. Territoire du Bassin 7
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE 7
1.1.2. Superficie et communes du bassin 8
1.2. Population 11
1.2.1. Population totale 11
1.2.2. Evolution de la population 13
1.2.3. Population et âge 14
En Bref 18
CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL 19
2.1 Structure d'activité de la population 19
2.2. Caractéristiques de la population active occupée 20
2.2.1. Taux d'emploi 20
2.2.2. Emploi intérieur 22
2.2.3. Emploi salarié 24
2.2.4. Travail indépendant 27
2.2.5. Mobilité des travailleurs 29
Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin 29
2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée 30
2.3.1. Taux de chômage 30
2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés 31
2.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS) 36
2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem 36
2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail 37
2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3 38
2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin 39
2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi 41
2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2024-2029 41
2.5.2. Créations et faillites d'entreprises 46
En Bref 48
CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES 49
3.1. Données globales, de cadrage 49
3.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin 49
3.1.2. Focus sur l'alternance 60
3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant 63
3.2.1. Formation initiale 64
3.2.2. Formations pour adultes 86

3.2.3. Formation complémentaire **110**
3.2.4. Validation des compétences **111**

3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin **113**

3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante **114**
3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante **115**
3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante **115**
3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante **116**

3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité) **116**

3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante **116**
3.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante **117**
3.4.3. Formation en alternance – Mobilité entrante **117**

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE **119**

4.1. Cadrage méthodologique **119**
4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir **120**

CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS **134**

5.1. Métiers de l'informatique **134**
5.2. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles (Accrochage) **135**
5.3. Places de stage et alternance **137**
5.4. Numérique **139**

CONCLUSION ET PERSPECTIVES **140**

INTRODUCTION

L'un des objectifs prioritaires des Bassins EFE est de veiller au niveau local à la cohérence de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle avec les besoins socio-économiques constatés sur le bassin**.**

La réalisation d'un rapport analytique et prospectif est une des missions centrales des Instances Bassins EFE. Il constitue un socle commun d'informations (base de dialogue et de concertation entre l'ensemble des acteurs concernés) permettant la réalisation d'un diagnostic, la définition de thématiques prioritaires et la formulation de recommandations sur l'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation.

Le périmètre privilégié des Bassins est **le premier niveau de qualification**, **dans une perspective de parcours cohérent** en tenant compte de l'avant (la préqualification, voire l'alphabétisation) et de l'après (les hautes qualifications, l'enseignement supérieur, ...).

Le rapport analytique et prospectif n'est pas une fin en soi. Il alimente les travaux des Pôles de synergies. Ces derniers doivent rassembler des représentants de l'ensemble des composantes de l'Instance Bassin EFE, des représentants des entreprises locales, des experts, … dans le but de développer **des projets concrets à caractère additionnel, innovant ou émergeant** en lien avec les thématiques prioritaires des Bassins.

CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SA POPULATION

1.1. Territoire du Bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE

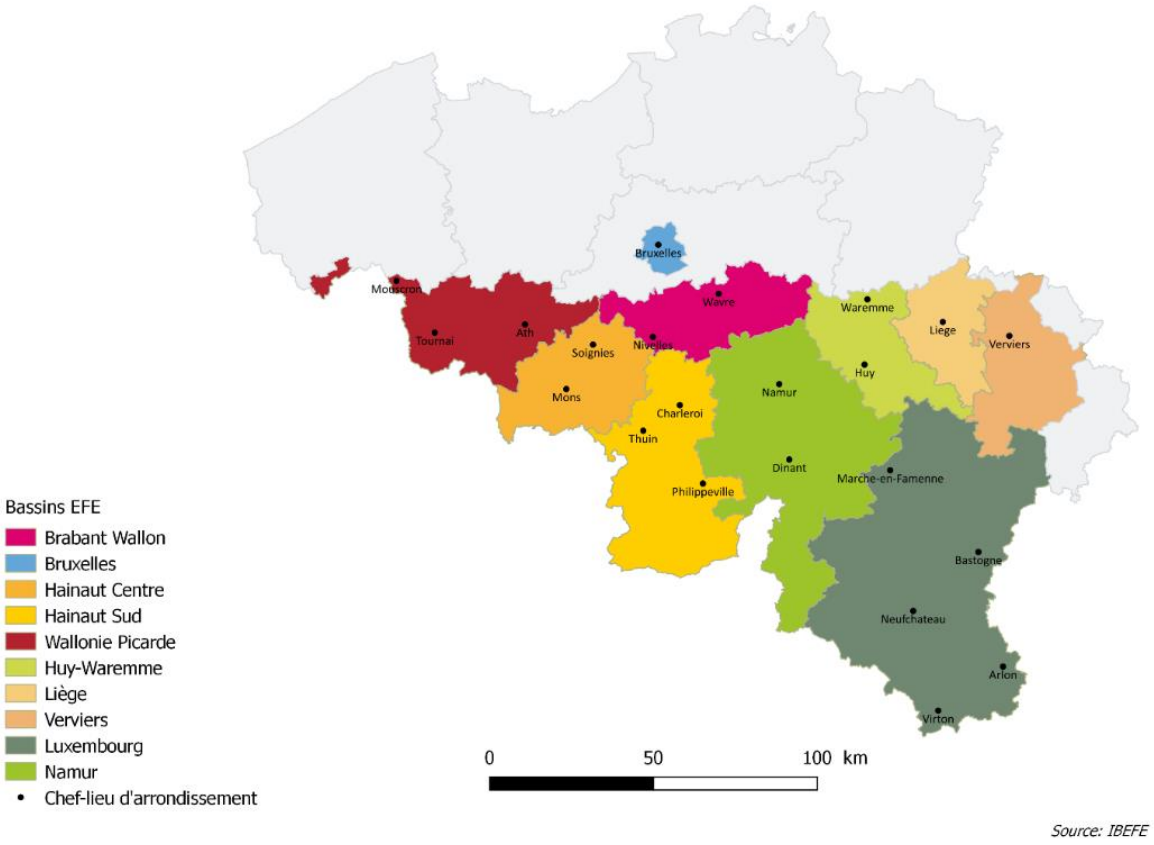

Source: IBEFE

SPECIFICITÉS DU BASSIN HAINAUT SUD :

Parmi les 10 Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (9 en Région wallonne et 1 en Région bruxelloise), le Bassin EFE Hainaut Sud a la particularité d'être **à cheval sur deux provinces** : 22 communes du sud-est de la province du Hainaut et 5 communes du sud-ouest de la province de Namur[1]. Il dispose de **frontières communes avec la France et 3 autres Bassins** (Hainaut Centre, Namur et Brabant Wallon).

[1] Accord de coopération – Décret conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission de la communauté française relatif à la mise en œuvre des Bassins EFE. https://wallex.wallonie.be/index.php?doc=28258&rev=29635-19548

1.1.2. Superficie et communes du bassin

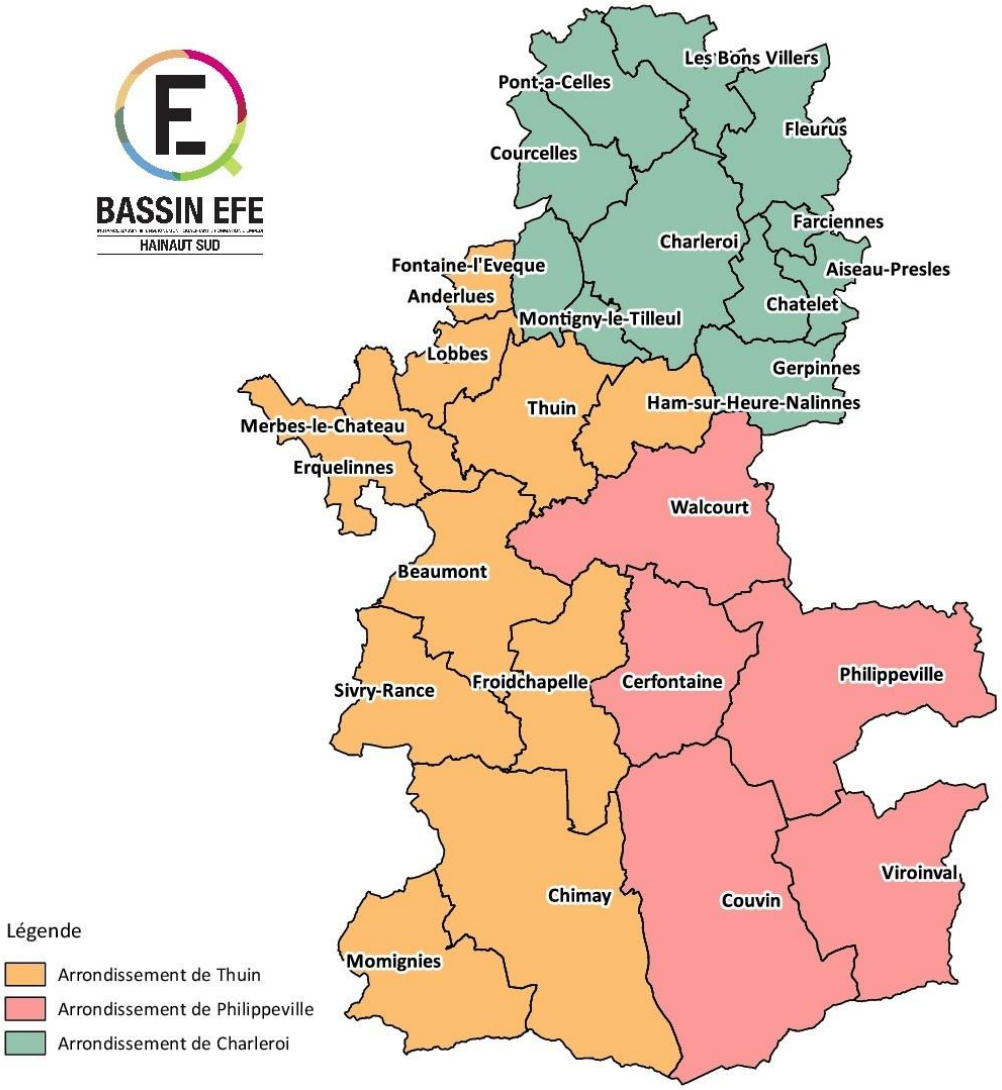

LE BASSIN EFE HAINAUT SUD, C'EST :

- **27 communes réparties sur 3 arrondissements** : Charleroi, Thuin et Philippeville.
- Une **superficie de 1.925 km²**, soit 11,4 % du territoire de la Wallonie (16.844 km²).

Néanmoins, **toutes les communes de ces 3 arrondissements ne sont pas couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud.** Les communes relevant du champ territorial du Bassin sont :

❖ **Arrondissement de Charleroi** (11 communes couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud sur les 12 que compte le découpage administratif de l'arrondissement) : Aiseau-Presles, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farciennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Gerpinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul, Pont-à-Celles.

❖ **Arrondissement de Thuin** (11 communes couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud sur les 11 que compte le découpage administratif de l'arrondissement) : Anderlues, Beaumont,

Chimay, Erquelinnes, Froidchapelle, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Lobbes, Merbes-le-Château, Momignies, Sivry-Rance, Thuin.

- **Arrondissement de Philippeville** (5 communes couvertes par le Bassin EFE Hainaut Sud sur les 7 que compte le découpage administratif de l'arrondissement) : Cerfontaine, Couvin, Philippeville, Viroinval, Walcourt.

ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE :

Le Bassin EFE Hainaut Sud compte **une zone dite « inter-bassins »** partagée avec le Bassin de Namur : l'Entre-Sambre-et-Meuse[2]. Elle doit notamment favoriser l'émergence de projets conjoints visant à assurer la continuité et le développement d'une offre harmonieuse d'insertion socio-professionnelle, de formations professionnelles et d'enseignement qualifiant sur les communes situées sur les deux bassins.

Cette zone est composée de **12 communes réparties sur les arrondissements de Thuin et de Philippeville** :

- **Communes relevant du champ territorial du Bassin EFE Hainaut Sud** : Beaumont, Cerfontaine, Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies, Philippeville, Sivry-Rance, Viroinval, Walcourt ;
- **Communes relevant du champ territorial du Bassin EFE de Namur** : Doische, Florennes.

[2] Accord de coopération Art. 18 §5 – Décret conclu le 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission de la communauté française relatif à la mise en œuvre des Bassin EFE.

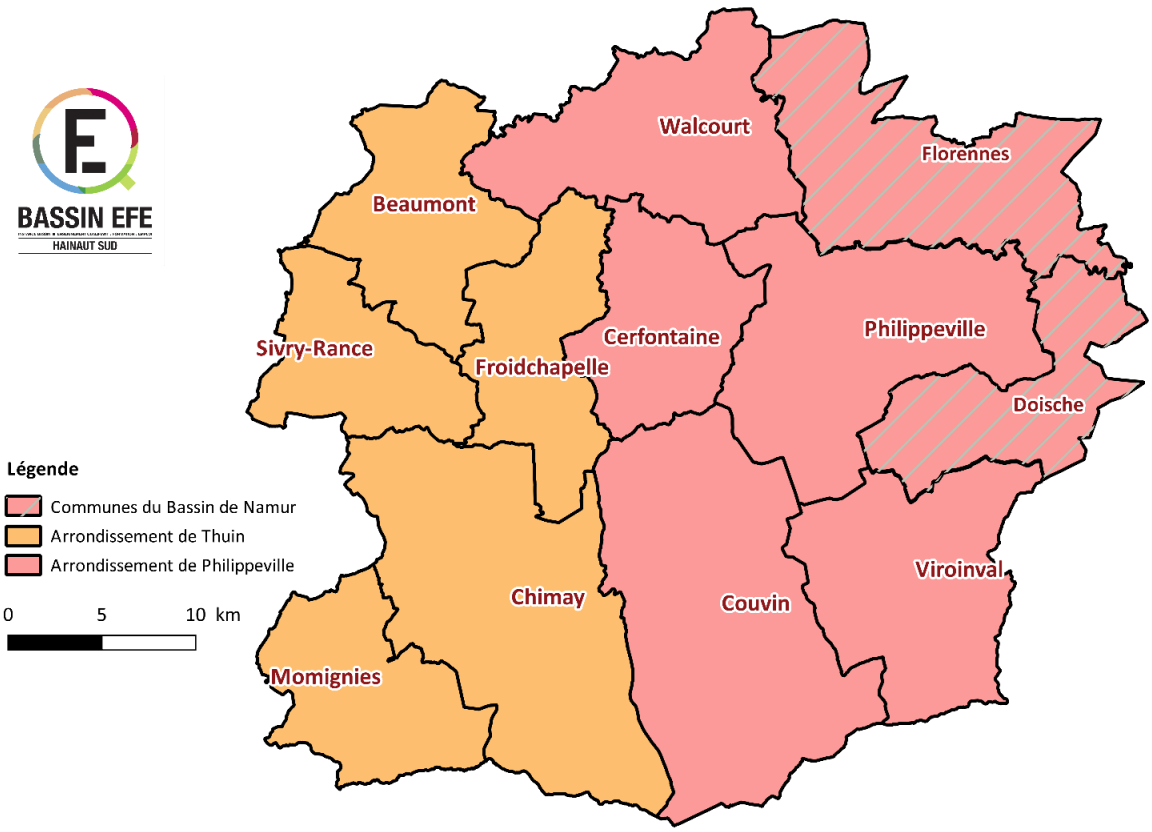
BASSIN EFE
HAINAUT SUD
Walcourt
Florennes
Beaumont
Cerfontaine
Philippeville
Sivry-Rance
Froidchapelle
Doische
Viroinval
Chimay
Couvin
Momignies
Légende
Communes du Bassin de Namur
Arrondissement de Thuin
Arrondissement de Philippeville
0
5
10 km

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1er janvier 2023

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2023

	Population du Bassin 2023	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km²	UE27 (%)	Hors UE (%)
Bassin Hainaut Sud	**528.766**	**273,2**	**7,3%**	**3,8%**
Arrondissement de Charleroi	397.930	837,4	8,7%	4,7%
Aiseau-Presles	10.892	486,2	8,1%	2,7%
Charleroi	203.245	1.979,5	9,2%	6,70%
Châtelet	35.531	1.298,6	10,4%	3,8%
Courcelles	31.291	703,0	8,1%	2,6%
Farciennes	11.341	1.903,5	10,0%	7,1%
Fleurus	22.788	383,9	9,5%	2,1%
Fontaine-l'Evêque	18.041	629,5	10,4%	2,0%
Gerpinnes	12.830	269,1	4,5%	1,3%
Les Bons Villers	9.543	222,0	3,4%	1,1%
Montigny-le-Tilleul	10.106	664,2	5,1%	1,7%
Pont-à-Celles	17.533	312,8	4,1%	1,4%
Arrondissement de Philippeville	52.395	76,48	2,9%	1,0%
Cerfontaine	4.999	59,9	2,0%	0,5%
Couvin	13.984	67,7	3,2%	1,3%
Philippeville	9.383	59,6	2,8%	1,2%
Viroinval	5.642	46,5	3,2%	0,8%
Walcourt	18.387	148,8	3,2%	0,7%
Arrondissement de Thuin	92.607	118,0	4,1%	1,3%
Anderlues	12.605	732,8	7,0%	2,4%
Beaumont	7.167	76,6	2,7%	1,4%
Chimay	9.704	48,9	3,3%	1,3%
Erquelinnes	10.030	225,5	5,7%	1,4%
Froidchapelle	4.051	46,8	2,5%	1,0%
Ham-sur-Heure-Nalinnes	13.823	302,2	3,3%	0,9%
Lobbes	5.924	183,7	2,9%	0,8%
Merbes-le-Château	4.226	138,3	3,9%	0,9%
Momignies	5.296	61,6	5,0%	0,9%
Sivry-Rance	4.858	66,0	2,7%	0,8%
Thuin	14.923	194,7	3,5%	1,3%
Wallonie	**3.681.575**	**218**	**7,4%**	**3,5%**

Au 1er janvier 2023, on dénombre **528.766 habitants sur le Bassin EFE Hainaut Sud** ce qui représente 14,4% de la population wallonne. On constate une augmentation de 0,5% du nombre d'habitants (525.961) par rapport au 1er janvier 2020 (qui représentait déjà, à l'époque, 14,4% de la population wallonne). La densité de population est, quant à elle, évaluée à **273,3 habitants/km²** (217,8 habitants/km² en Wallonie).

Sept communes comptent plus de 15.000 habitants : Charleroi, Châtelet, Courcelles, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Pont-à-Celles et Walcourt. Walcourt est l'unique de ces sept communes à ne pas faire partie de l'arrondissement de Charleroi.

Mentionnons également que la **commune de Charleroi est la plus peuplée de Wallonie** avec 203.245 habitants devant celle de Liège (195.346 habitants au 1er janvier 2020). D'un point de vue du nombre d'habitants au mètre carré, on remarque une grande disparité entre les communes situées sur l'arrondissement de Charleroi et celles de Philippeville et Thuin. Cela s'explique que le sud du bassin est très rural tandis que le nord est majoritairement urbain.

En effet, on constate, d'une part, l'arrondissement de Charleroi où l'on observe une forte polarité avec un tissu urbanisé dense autour de la commune de Charleroi ainsi que des terres agricoles au nord. D'autre part, les arrondissements de Thuin et de Philippeville (particulièrement la zone de l'Entre-Sambre-et-Meuse) qui se caractérise par un environnement rural, agricole et forestier. Ces deux noyaux reposent sur des échanges internes et externes ainsi que des besoins socio-économiques distincts. Les projets et les actions à mener dépendent de la nature des activités, des infrastructures et de la mobilité qui se sont entre le nord et le sud du territoire.

DISPARITE DE LA DENSITE DE POPULATION :
Il y a de fortes différences de densité de population en fonction des communes. Les densités les plus importantes sont enregistrées dans l'arrondissement de Charleroi avec les villes de Charleroi (1.979,5 habitants /km²), Châtelet (1.298,6 habitants /km²) et Farciennes (1.903,5 habitants /km²).

Les communes possédant les densités les plus basses sont celles de Chimay (49,0 habitants/km²), Viroinval (46,5 habitants/km²) et Froidchapelle (46,9 habitants /km²). Comme déjà mentionné, ces chiffres mettent en évidence deux ensembles distincts : l'un très urbanisé et l'autre rural.

GENRE :
Au 1er janvier 2020, le Bassin EFE Hainaut Sud comptait 48,8 %[3] d'hommes (48,9 % en Wallonie) et 51,2 % de femmes[4] (51,1 % en Wallonie), soit une population majoritairement féminine avec une proportion quasiment similaire à la Wallonie.

POPULATION ÉTRANGÈRE :
En 2023, nous observons que 7,3 % de la population du Bassin est originaire d'un des pays membres de l'Union européenne (UE27) tandis que 3,8 % de la population vient de pays situés en dehors de l'Union européenne. Par rapport à 2020, la part de la population issue de l'Union Européenne s'est amoindrie (7,5% en 2020) et celle issue des pays extérieurs à l'Union Européenne a augmenté (3,4% en 2020). Les proportions sont très similaires à celles de la Wallonie (7,4% pour les membres de l'UE27 et 3,5% pour les hors UE.

[3] 258.031 au premier janvier 2023.
[4] 270.735 au premier janvier 2023.

1.2.2. Evolution de la population

Evolution de la population 2014-2023

Source : Walstat, 2014-2023 ; calculs : IBEFE

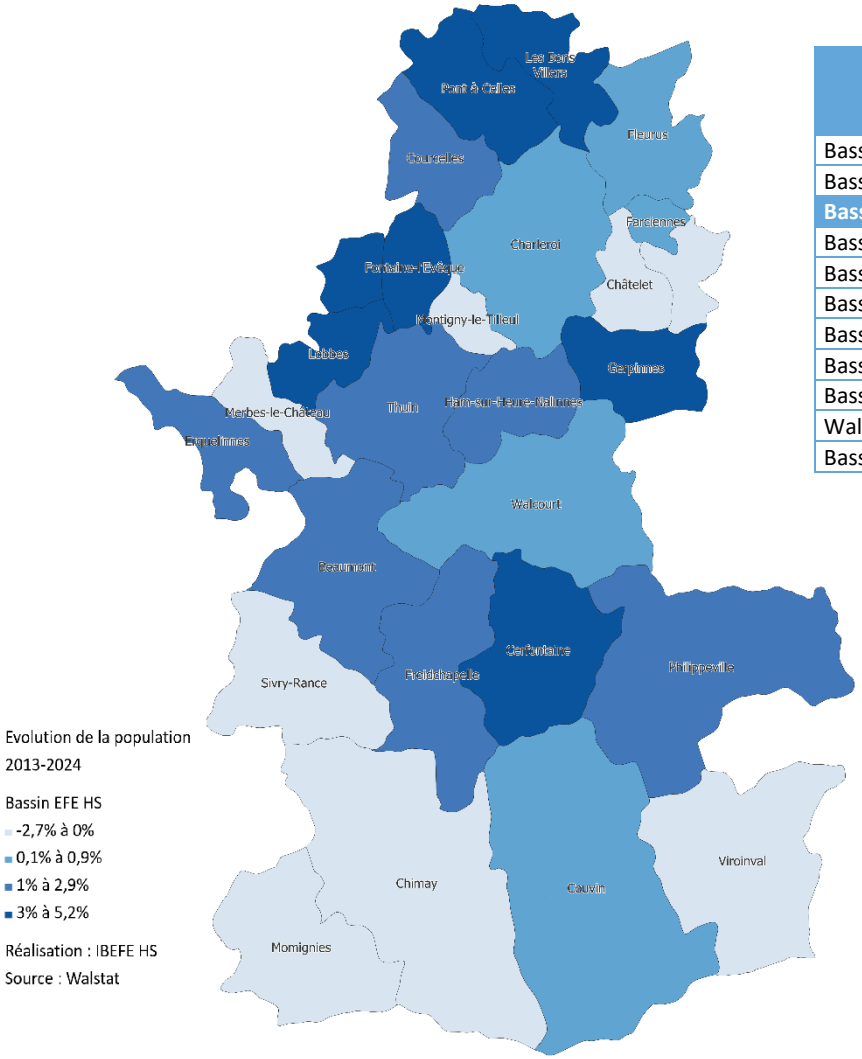

	Evolution de la population 2014-2023
Bassin du Brabant Wallon	5,6
Bassin de Hainaut Centre	2,5
Bassin de Hainaut Sud	**0,9**
Bassin de Wallonie Picarde	2,3
Bassin de Huy-Waremme	5,2
Bassin de Liège	1,4
Bassin de Verviers	1,1
Bassin du Luxembourg	6,2
Bassin de Namur	4,0
Wallonie	2,9
Bassin de Bruxelles	6,7

De tous les bassins, celui du Hainaut Sud présente la plus faible évolution de la population entre 2014 et 2023.

Si l'on regarde les différentes communes, on se rend même compte que la population de huit d'entre elles (Aiseau-Presles, Châtelet, Chimay, Momignies, Sivry-Rance et Viroinval) a même diminué. Cette tendance se remarque tout particulièrement sur les communes les plus au sud du bassin. Seule celle de Couvin fait quelque peu office d'exception avec une légère augmentation de 0,3 p.p.. Les communes à présenter le plus de progression sont, à l'exception de Cerfontaine (+3,4%) toutes voisines de la commune de Charleroi : au nord avec les Bons-Villers (+3,1%) et Pont-à-Celles (+3,1%), au sud-ouest avec Anderlues (+5,4%), Lobbes (+3,0%) et Fontaine-l'Evêque (+3,0%) et au sud-est avec Gerpinnes (+3,5%).

1.2.3. Population et âge

1.2.3.1. Pyramide des âges

Pyramide des âges de la Wallonie et du Bassin Hainaut Sud en 2023

Source : Stabel, 2023

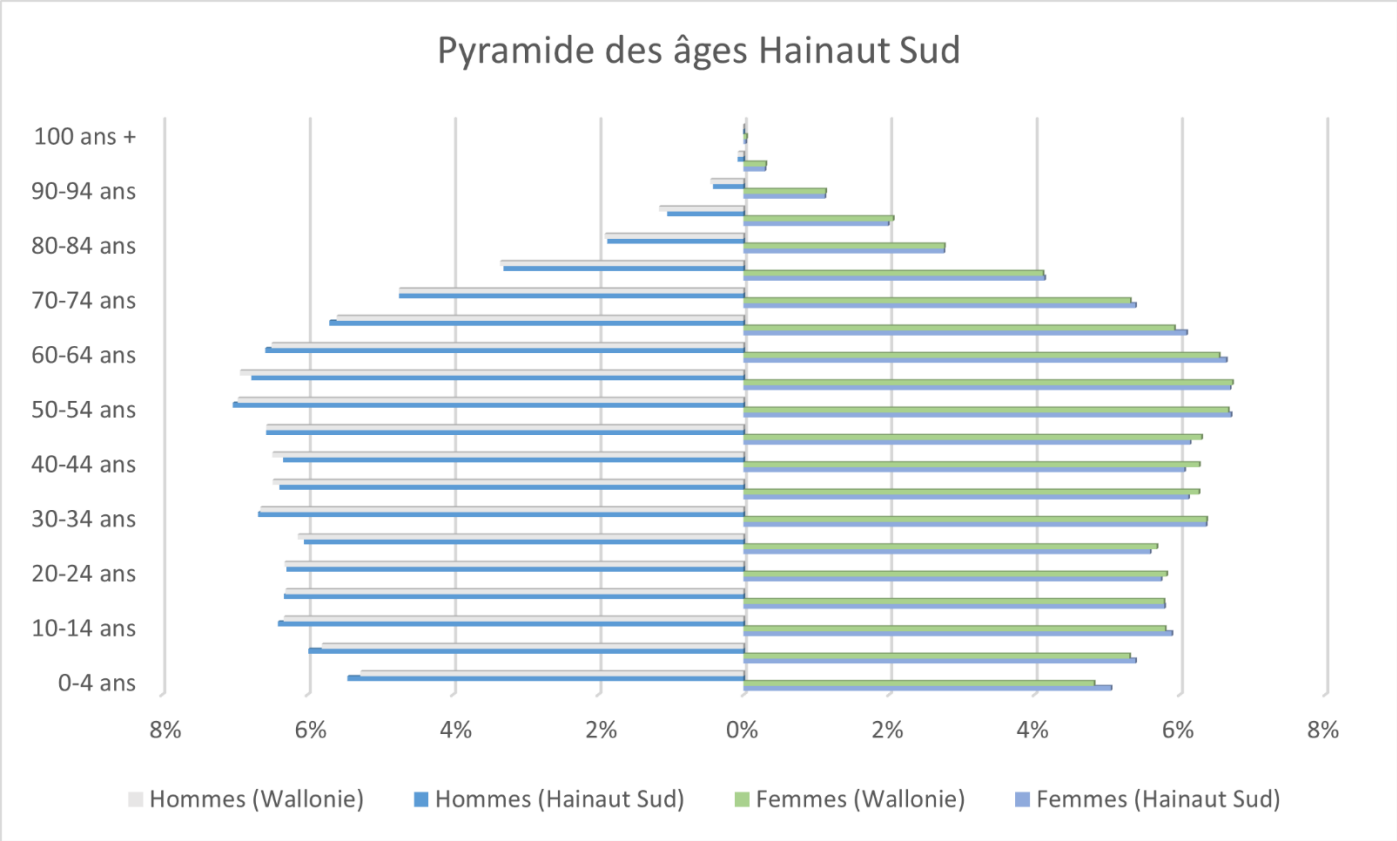

Source : IWEPS statistiques démographiques, 2022

1.2.3.2. Focus sur la population en âge de scolarité ou préscolarité

Evolution de la population (pré)scolaire en Hainaut Sud, 2023
Source : Walstat.be 2023 ; Calculs : IBEFE Hainaut Sud

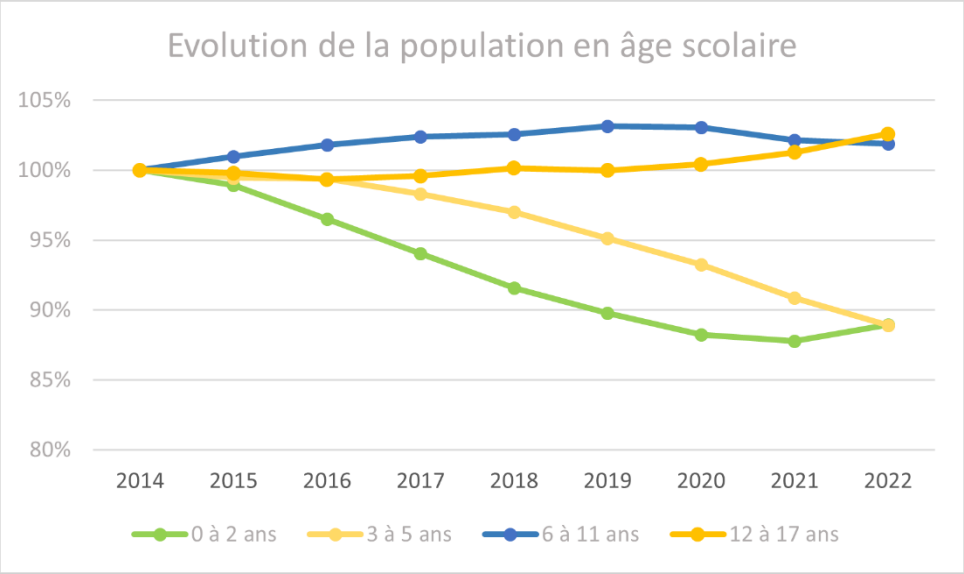

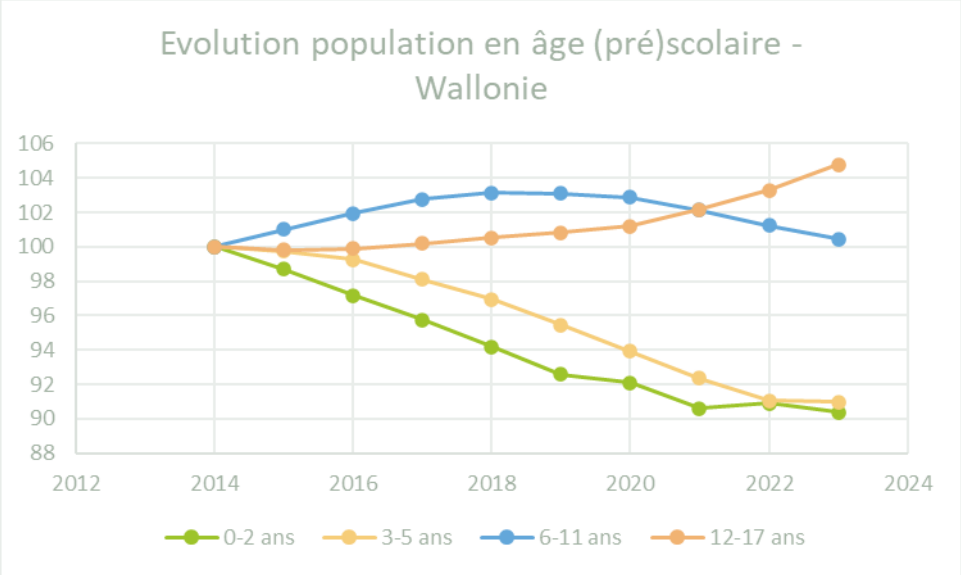

Pour ce qui est de l'évolution de la population en âge de scolarité et de pré-scolarité, on constate, pour le Hainaut Sud, une tendance relativement similaire à celle que connaît la Wallonie dans son ensemble. L'évolution des 0 à 5 ans est en forte diminution depuis 2014, celle des 6 à 11 ans est en légère diminution tandis que celles des 12 à 17 ans est en hausse.

1.2.4. Population et niveaux d'instructions

Population selon le niveau d'instruction – Comparaison Bassin-Wallonie
Source : Census 2021, Statbel. Calculs : IBEFE Hainaut Sud

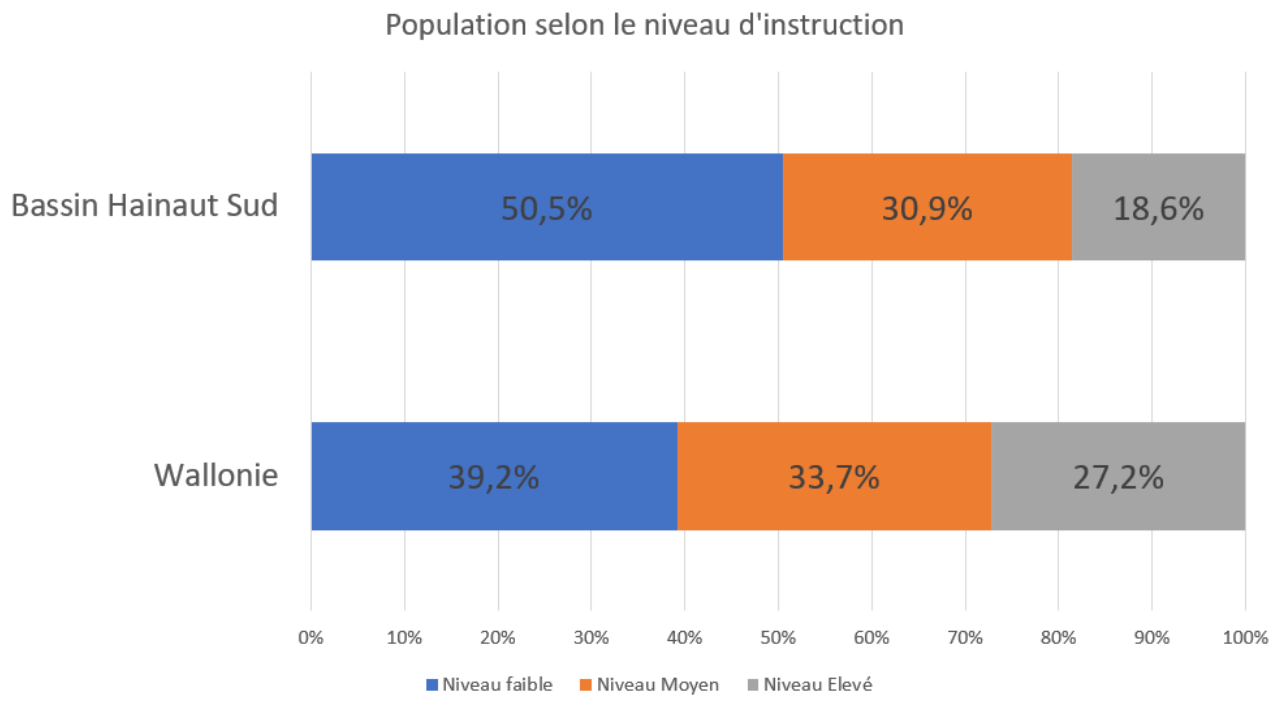

Le bassin Hainaut Sud se caractérise par un taux de personnes ayant un niveau « faible » (soit inférieur au CESS) particulièrement élevé par rapport à la moyenne wallonne avec une très importante différence de 11,3 p.p par rapport à certaine dernière.

La part des personnes ayant, au maximum, un CESS est, à la différence, bien plus proche de la moyenne wallonne avec une différence de 2,8 p.p.

La part des personnes en possession d'un diplôme du supérieur est, en revanche, bien inférieure à la moyenne wallonne avec une importance différence de 8,6 p.p. La région ayant été longuement privée d'une université, cela s'explique sans doute en partie par cela.

1.2.5 Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement (IV) est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2023

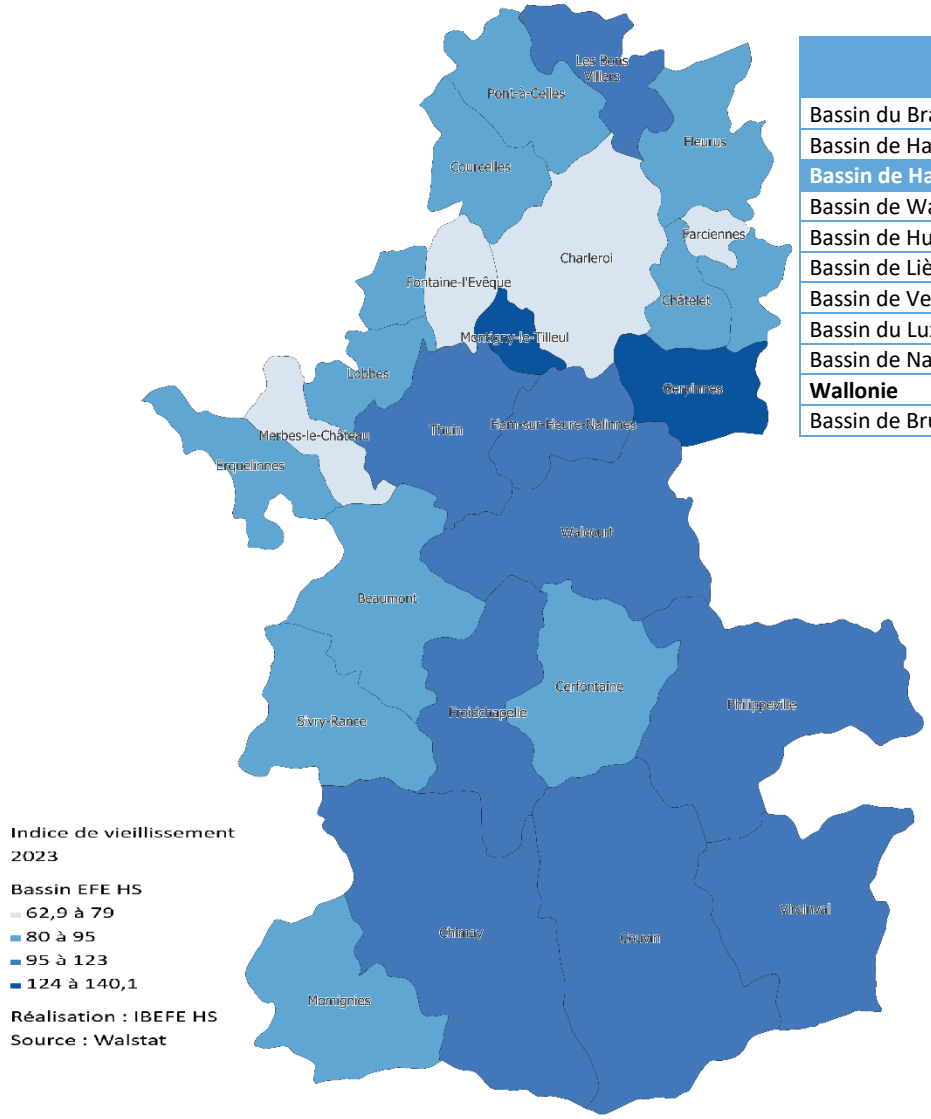

	Indice de vieillissement 2023
Bassin du Brabant Wallon	89,5
Bassin de Hainaut Centre	85,7
Bassin de Hainaut Sud	**84,5**
Bassin de Wallonie Picarde	89,5
Bassin de Huy-Waremme	85,0
Bassin de Liège	87,8
Bassin de Verviers	84,6
Bassin du Luxembourg	75,7
Bassin de Namur	87,4
Wallonie	**86,1**
Bassin de Bruxelles	53,2

Au 1er janvier 2020, l'indice de viellissement pour la Wallonie était de 81,9 et de 81,4 pour le Hainaut Sud. Au 1er janvier 2023, nous sommes à 86,1 pour la Wallonie et 84,5 pour le Hainaut Sud. On peut donc constater que la population wallonne est de plus en plus veilissante et que la tendance entre le bassin et la wallonie sont plutôt comparable en terme d'évolution.

En Bref

Au 1er janvier 2023, la population du bassin Hainaut Sud comptait 528.766 (+0,5% par rapport au 1er janvier 2020). Cela représente 14,4% de l'intégralité de la population de la Wallonie.

D'un point de vue de l'évolution de la population, le bassin du Hainaut Sud présente la plus faible évolution de tous les bassins de Wallonie avec une augmentation de 0,9% en 10 ans sur une moyenne wallonne de 2,9.

On constate également que, à l'instar du reste de la Wallonie, la population du bassin est également vieillissante (84,5 en 2023 contre 81,4 en 2020). Néanmoins, pour ce qui est de la pyramide des âges et de l'évolution de la population en âge scolaire et préscolaire, le Hainaut Sud connait des évolutions similaires à la moyenne wallonne dans son ensemble.

Finalement, le niveau d'instruction de la population sur le bassin est particulièrement faible par rapport au reste de la Wallonie. Cela se marque sur le nombre de personnes disposant, au mieux, d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (+16,3 p.p. par rapport à la moyenne Wallonne) et au nombre de personnes titulaires d'au minimum un diplôme de l'enseignement supérieur (-8,6 p.p. par rapport à la moyenne Wallonne)

CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL

2.1 Structure d'activité de la population

Structure d'activité de la population en 2021 (moyenne annuelle)
Bassin du Hainaut Sud

Source : Steunpunt Werk ; calculs : IWEPS

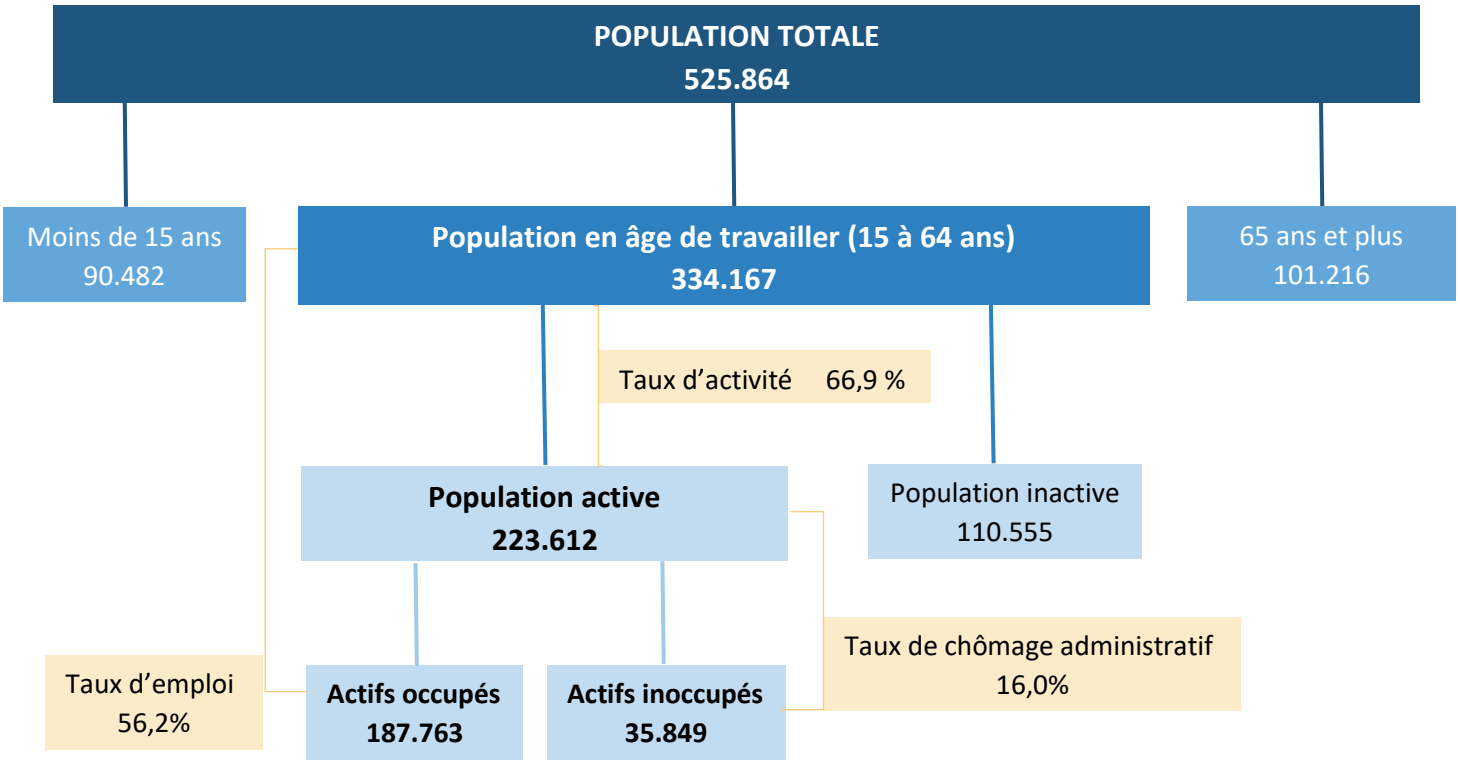

Définitions :

- **Taux d'emploi** : Proportion de personnes résidant en Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.
- **Taux de chômage administratif** : Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active.
- **Population en âge de travailler** : Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
- **Population active :** Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
- **Population active occupée** : Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs.
- **Population active inoccupée** : Personnes en recherche d'emploi.
- **Population inactive** : Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.).

2.2. Caractéristiques de la population active occupée

2.2.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans

Source : Comptes de l'emploi wallon, Steunpunt Werk – Calculs IWEPS, moyennes annuelles 2012-2021

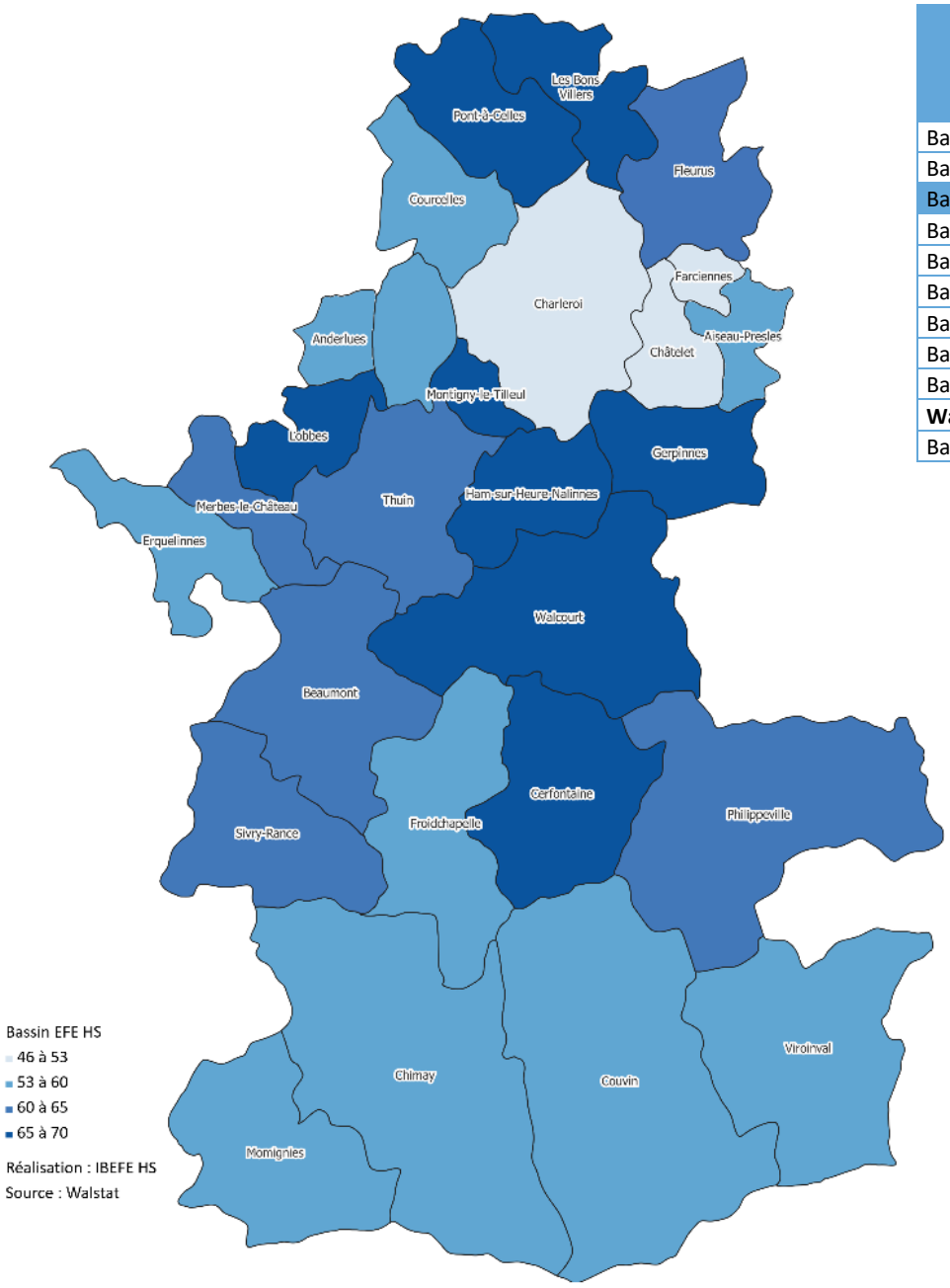

	Taux d'emploi 2021	Evolution taux d'emploi administratif 2012 -2021
Bassin du Brabant Wallon	65,9 %	+ 4,8 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	56,8 %	+ 3,9 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	56,2 %	+ 4,0 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	63,0 %	+ 4,4 p.p.
Bassin de Huy Waremme	66,8 %	+4,7 p.p.
Bassin de Liège	58,2 %	+ 5,0 p.p.
Bassin de Verviers	63,3 %	+ 5,1 p.p.
Bassin du Luxembourg	64,9 %	+ 2,8 p.p.
Bassin de Namur	64,2 %	+ 4,1 p.p.
Wallonie	**61,2 %**	**+ 4,3 p.p.**
Bassin de Bruxelles	55,6%	+ 7,5 p.p.

Le bassin du Hainaut Sud est celui ayant le taux d'emploi administratif le plus faible de Wallonie. Le bassin est également très en retard sur le reste de la Wallonie quant à son pourcentage d'hommes, de femmes, de moins de 25 ans et de plus de 50 ans à l'emploi de manière significative. Sa courbe d'évolution – légèrement en deçà de la moyenne wallonne – est également inférieure à celle des autres bassins à l'exception de celui du Hainaut Centre.

Au niveau des communes, le taux d'emploi administratif est le plus faible dans les communes de Farciennes (46,0%), Charleroi (49,5%) et Châtelet (52,9%). On constate que le sud du bassin souffre également d'un taux d'emploi faible. Le centre du bassin est là où le taux d'emploi administratif est le plus élevé. Les communes avec le plus haut taux d'emploi administratif sont celles de Pont-à-Celles (67,7%), Les Bons Villers (68,2%) et Ham-Sur-Heure-Nalinnes (68,8%).

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Hainaut Sud	59,8 %	52,5 %	21,9 %	55,2 %
Wallonie	64,3 %	58,0 %	22,8 %	61,3 %
Bassin de Bruxelles	60,5 %	50,6 %	17,4 %	58, 5 %

On constate, par rapport à 2018, une évolution du point de vue du taux d'emploi :

- 59,8% pour les hommes en 2021 contre 57,6% en 2018.
- 52,5% pour les femmes en 2021 contre 50,3% en 2018.
- 21,9 pour les moins de 25 ans en 2021 contre 21,1% en 2018.
- 55,2% pour les plus de 50 ans contre 51,3% en 2018.

Si l'évolution est encourageante, il convient néanmoins d'indiquer que cette évolution suit en réalité une courbe d'évolution similaire à celle que connaît la Wallonie dans son intégralité. Si l'évolution est notable, elle n'est donc assurément pas suffisante pour combler le retard que connaît le Bassin Hainaut Sud par rapport au reste de la Wallonie.

Mentionnons également la lenteur que connaît la féminisation du travail et le retard que connaît le bassin Hainaut Sud vis-à-vis du reste de la Wallonie (-5,5 p.p.).

Taux d'emploi BIT[5] pour les comparaisons internationales

« Afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les Forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'office belge de statistique. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année [...]. Cet indicateur peut donc être comparé au taux d'emploi des 20-64 ans issu de l'Enquête sur les Forces de travail, qui est le taux de référence utilisé dans la Déclaration de Politique régionale (DPR). L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée). »

L'indicateur rapport à la population en âge de travailler (ici, 20 à 64 ans) et le nombre de personnes ayant effectivement un emploi (c'est-à-dire la population active occupée).

Moyenne annuelle 2021	Homme	Femme	Total
Bassin Hainaut Sud	64,7 %	55, 5 %	60,0 %
Wallonie	69,2 %	61,2 %	65,2 %
Bassin de Bruxelles	62,7 %	52,0 %	57,3 %

[5] Bureau International du Travail.

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2021

En 2021, le taux d'emploi des 20-64 est estimé à 60,0% en Hainaut Sud. Il s'agit d'un pourcentage qui est, sans surprise, supérieur à celui du taux d'emploi des 15-64 (56,2%) étant donné le faible taux d'emploi des 15-19. Là également, le bassin Hainaut Sud est largement en deçà de la moyenne wallonne avec -4,5 p.p. pour les hommes et -5,7 p.p. pour les femmes. L'écart est légèrement inférieur par rapport à 2018 avec -5,1 p.p. pour les hommes et 6,2 p.p. pour les femmes. On peut donc estimer que le bassin Hainaut Sud rétrécit légèrement son retard vis-à-vis de la moyenne wallonne quant au taux d'emploi BIT.

2.2.2. Emploi intérieur

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidentes ou non sur ce territoire.

Dans cette partie, nous changeons d'angle de lecture en passant d'une analyse de l'offre de travail au lieu de domicile à l'analyse de la demande de travail au lieu de travail.

L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

L'emploi intérieur et le ratio d'emploi intérieur

Le tableau ci-dessous répartit les diverses composantes de l'emploi intérieur ainsi que le ratio d'emploi intérieur et son évolution pour le Bassin, la Wallonie et Bruxelles.

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2022	Evolution de l'emploi intérieur 2012-2022
Bassin Hainaut Sud	147.163	29.999	2.176	179.338	523.532	34.3	+4,9p.p.
Wallonie	1.125.619	295.717	15.475	1.436.810	2.346.170	61,2	+6,1p.p.
Bassin de Bruxelles	652.857	111.645	5.729	770.231	839.197	91,8	-1,0 p.p.

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEM), 2012-2022

L'emploi intérieur sur le bassin est estimé à 179.338 pour 2022. Cela équivaut à 7,5% de l'emploi intérieur total en Wallonie. 82,0% de ces emplois sont des emplois salariés.

Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEm), moyenne annuelle 2022

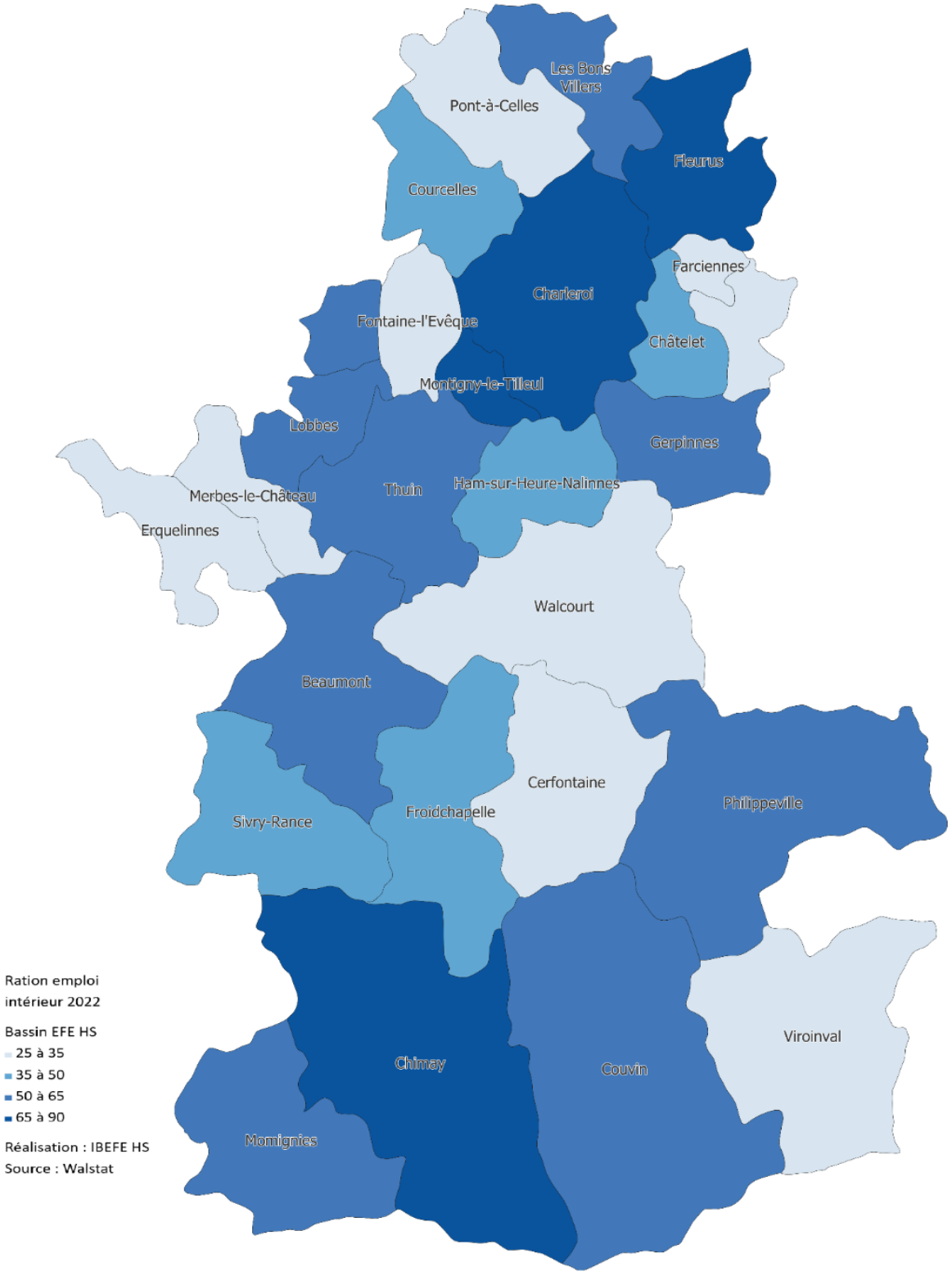

2.2.3. Emploi salarié

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb postes Bassin 2022	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie 2022	Evolution 2018-2022 (%)		Nb établissements Bassin 2022	Pourcentage de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie		
A Agriculture, sylviculture et pêche	567	0,4%	0,5%	0,8	+7,4%	+16,9%	186	30,5%
BC Industries extractives et manufacturière	15.736	10,4%	11,4%	0,9	+1,7%	+1,4%	634	17,0%
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.235	0,8%	0,5%	1,6	+44,0%	+7,1%	16	41,4%
E Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	2.090	1,4%	1,0%	1,4	+14,4	+10,5%	97	16,5%
F Construction	8.263	5,5%	5,8%	0,9	+7,1%	+7,3%	1.372	7,2%
G Commerce; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	19.710	13,1%	12,1%	1,1	+0,9%	+2,0%	2.811	46,5%
H Transports et entreposage	8.951	5,9%	4,8%	1,2	+0,1%	+6,0%	331	16,7%
I Hébergement et restauration	3.774	2,5%	3,2%	0,8	+8,7%	+8,5%	954	52,6%
J Information et communication	1.642	1,1%	1,7%	0,6	+5,0%	+18,2%	144	30,0%
K Activités financières et d'assurance	2.288	1,5%	1,6%	0,9	-9,9%	-7,3%	306	62,6%
L Activités immobilières	1.043	0,7%	0,6%	1,2	+6,8%	+6,6%	178	47,6%
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3.345	2,2%	3,0%	0,7	+12,9%	+15,6%	727	57,0%
N Activités de services administratifs et de soutien	14.443	9,6%	9,3%	1,0	+7,6%	+5,7%	535	60,5%
O Administration publique	16.840	11,2%	11,3%	1,0	+3,5%	+2,9%	346	54,2%
P Enseignement	17.874	11,8%	12,6%	0,9	+5,0%	+6,1%	827	74,7%
Q Santé humaine et action sociale	29.055	19,3%	17,4%	1,1	+4,6%	+6,6%	878	77,3%
R Arts, spectacles et activités récréatives	1.565	1,0%	1,4%	0,7	+1,2%	6,1%	247	46,5%
S Autres activités de services	2.370	1,6%	1,8%	0,9	-5,7%	-4,2%	752	61,1%
TU Activités des ménages et extra-territoriales	46	0%	0,1%	0,3	+37%	-2,7%	21	63,0%
Total général	**150.837**	**100,0%**	**100,0%**	**1,0**	**+4,3%**	**+4,9%**	**11.362**	**51,1%**

Nous analysons la situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail et non en nombre de travailleurs, enregistré à la fin de chaque trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail (par exemple les travailleurs à temps partiel). La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissements qui sont identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir de laquelle l'activité est exercée.

La représentation graphique, ci-après, indique comment se positionnent les différents secteurs d'activités au regard de leur indice de spécialisation (IS) et de l'évolution du nombre de postes de 2015 à 2019. L'indice de spécialisation permet d'évaluer la représentativité relative d'un secteur d'activités dans le Bassin par rapport à la Wallonie.

Au 30 juin 2022, le bassin Hainaut Sud comptabilisait 150.837 emplois salariés répartis sur 11.362 établissements.

Quels sont les trois secteurs avec l'indice de spécialisation (IS) le plus élevé ? Dans le cas du Hainaut Sud, il s'agit des secteurs D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné) avec 1,4, E (Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution) avec 1,4 et H (hébergement et restauration) et L (activités immobilières) à égalité avec 1,2.

Quels sont les trois secteurs avec l'évolution 2018-2022 la plus forte ? Dans le cas du Hainaut Sud, il s'agit des secteurs D **(**Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné) avec une évolution de +44,0%, E (Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution) avec +14,4% et M (Activités spécialisées, scientifiques et techniques) avec +12,9%. Il convient néanmoins de préciser qu'il s'agit ici de trois secteurs de petites tailles. Une augmentation se marque donc bien plus pour ce genre de secteur que pour des secteurs plus importants.

Quels sont les trois secteurs qui offrent le plus de postes de travail salarié ? Dans le cas du Hainaut Sud, il s'agit des secteurs Q (santé humaine et action sociale) avec 29.055 postes, G (commerce, réparation de véhicules automobiles et de motocycles) avec 19.710 postes et P (enseignement) avec avec 17.874 postes.

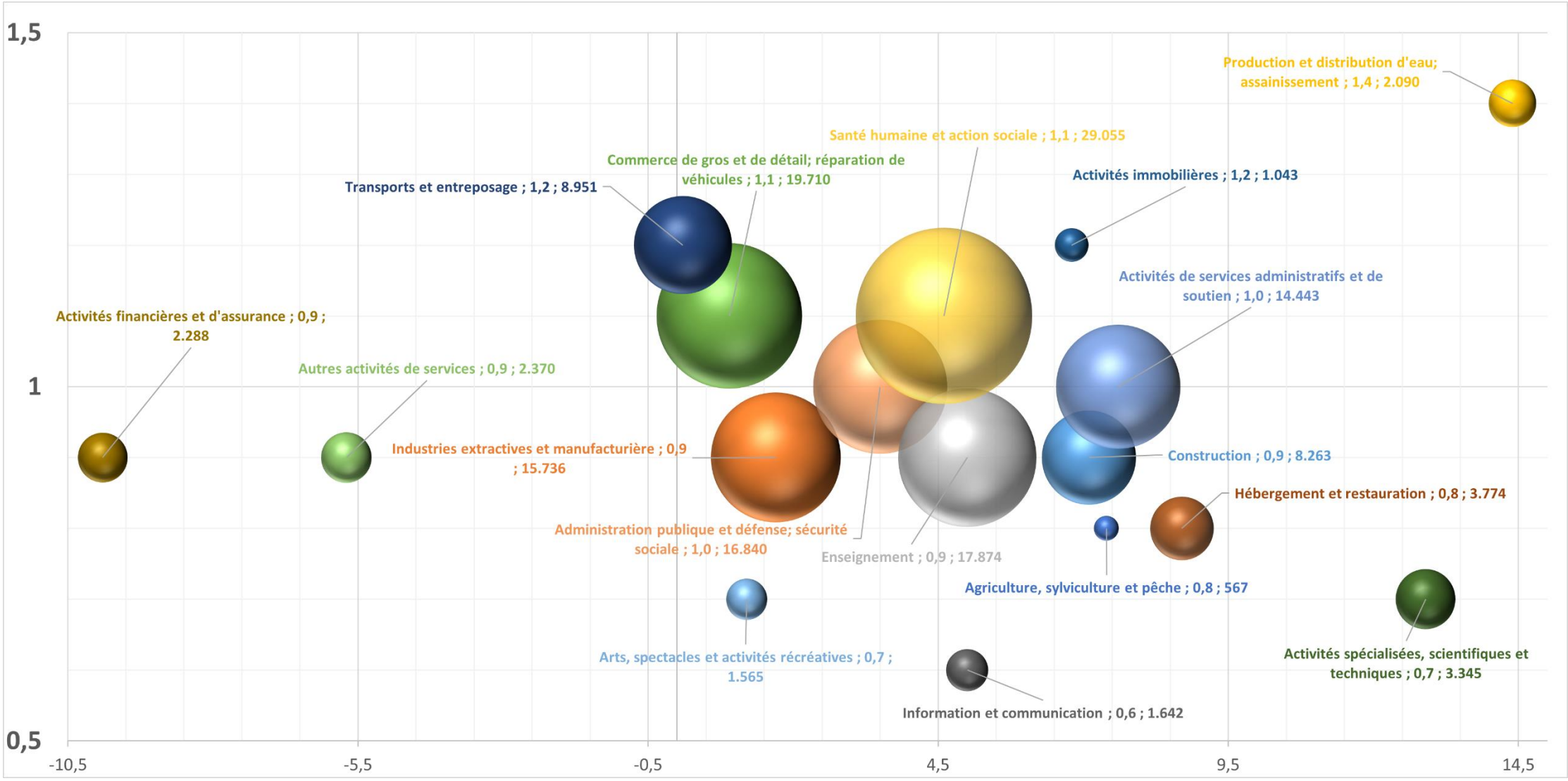
1,5
1
0,5
-10,5
-5,5
-0,5
4,5
9,5
14,5
Production et distribution d'eau; assainissement ; 1,4 ; 2.090
Santé humaine et action sociale ; 1,1 ; 29.055
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules ; 1,1 ; 19.710
Transports et entreposage ; 1,2 ; 8.951
Activités immobilières ; 1,2 ; 1.043
Activités de services administratifs et de soutien ; 1,0 ; 14.443
Activités financières et d'assurance ; 0,9 ; 2.288
Autres activités de services ; 0,9 ; 2.370
Industries extractives et manufacturière ; 0,9 ; 15.736
Construction ; 0,9 ; 8.263
Hébergement et restauration ; 0,8 ; 3.774
Administration publique et défense; sécurité sociale ; 1,0 ; 16.840
Enseignement ; 0,9 ; 17.874
Agriculture, sylviculture et pêche ; 0,8 ; 567
Arts, spectacles et activités récréatives ; 0,7 ; 1.565
Activités spécialisées, scientifiques et techniques ; 0,7 ; 3.345
Information et communication ; 0,6 ; 1.642

2.2.4. Travail indépendant

Les indépendants et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2022	Part du secteur		Indices de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2017-2022		Part des indépendants et aidants en activité principale Bassin	Part des aidants Bassin	% de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie			
Agriculture et pêche	3.466	8,31%	9,35%	0,9	9,06%	8,26%	2.164	389	26,63%
Industrie	9.107	21,83%	20,54%	1	13,09%	14,86%	5.958	580	14,62%
Commerce	12.219	29,30%	27,01%	1	3,81%	1,77%	6.895	815	38,47%
Professions libérales	13.192	31,63%	35,12%	0,9	18,25%	22,23%	6.801	443	50,90%
Services	3.231	7,75%	7,08%	1	12,01%	9,24%	1.939	152	62,33%
Divers	475	1,14%	0,89%	1,2	48,84%	68,34%	224	62	44,21%
Total général	**41.710**	**100**	**100**		**12,03%**	**12,60%**	**23.981**	**2441**	**38,13%**

Le travail indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

TOP 20 des indépendants et aidants par profession

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb d'indépendants et aidants 2022	Evolution 2017-2022	% A titre principal	Poids de la profession dans le total
Industrie du bâtiment	4.799	+18,76%	73,27%	11,50%
Paramédical	4.411	+23,73%	49,01%	10,60%
Prof. diverses à caract. intellectuel	2.981	+34,59%	43,00%	6,90%
Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1.866	-3,72%	67,85%	4,50%
Commerce en détail	2.659	-3,90%	55,66%	6,37%
Intermédiaires commerciaux	2.222	+15,07%	36,99%	5,33%
Industrie hotellière	2.832	+9,30%	71,47%	6,79%

Soins de beauté	2.089	+22,80%	61,70%	5,01%
Médecins, chirurgiens	1.170	+3,08%	71,71%	2,81%
Prof. diverses à caract. manuel	1.106	+0,18%	56,96%	2,65%
Commerce en gros	1.224	+15,58%	63,07%	2,93%
Commerce	936	-26,24%	64,42%	2,24%
Horticulteurs	776	+39,82%	54,77%	1,86%
Enseignement privé	706	+39,80%	24,22%	1,69%
Industrie du bois et de l'ameublement	686	+15,29%	67,20%	1,64%
Architectes	/	/	/	/
Arts	920	+57,00%	35,00%	2,21%
Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	648	+1,25%	50,93%	1,55%
Industrie des métaux	712	+30,40%	56,74%	1,71%
Industrie d'art et de précision	/	/		/

2.2.5. Mobilité des travailleurs

Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin

Lieu de travail	Nombre de travailleurs	
Région flamande	6.960	3,9%
Région wallonne	154.277	87,1%
Région de Bruxelles-Capitale	15.459	8,7%
Province d'Anvers	1.533	0,9%
Province du Brabant flamand	3.190	1,8%
Province du Brabant wallon	9.860	5,6%
Province de Flandre occidentale	615	0,3%
Province de Flandre orientale	1.136	0,6%
Province de Hainaut	126.007	71,1%
Province de Liège	2.294	1,3%
Province de Limbourg	486	0,3%
Province de Luxembourg	661	0,4%
Province de Namur	15.455	8,7%
En Belgique	176.696	99,8%
Hors Belgique	425	0,2%
TOTAL	171.121	100%

Les travailleurs du bassin Hainaut travaillent pour la majorité dans le Hainaut (71,%). Les provinces à attirer le plus de travailleurs du bassin sont les provinces limitrophes (Namur avec 8,7% et le Brabant Wallon avec 5,6%) ainsi que la région de Bruxelles-Capitale (8,7%).

2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée

2.3.1. Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. C'est un indicateur clé pour l'analyse du marché du travail car il indique le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.
Il existe plusieurs manières de mesurer le taux de chômage. Nous utilisons ici des estimations établies au départ des données administratives.

Taux de chômage administratif des 15-64 ans

Source : IWEPS/IBSA, moyenne annuelle 2012-2021

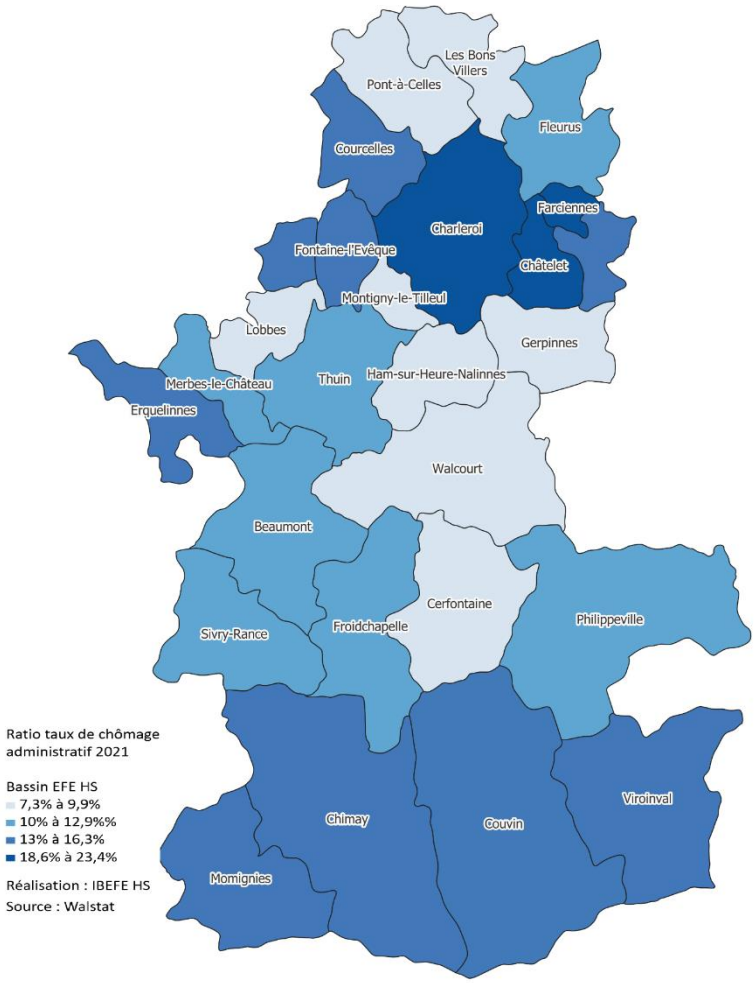

	Taux de chômage administratif 2021	Evolution taux de chômage administratif 2012-2021
Bassin du Brabant Wallon	9,0 %	-1,9 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	14,8 %	-4,4 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	**16,0 %**	**-4,1 p.p.**
Bassin de Wallonie Picarde	9,9 %	-3,5 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	9,7 %	-2,4 p.p.
Bassin de Liège	15,7 %	-4,2 p.p.
Bassin de Verviers	11,9 %	-3,8 p.p.
Bassin du Luxembourg	8,4 %	-2,5 p.p.
Bassin de Namur	10,9 %	-2,7 p.p.
Wallonie	12,3 %	-3,5 p.p.
Bassin de Bruxelles	16,2 %	-6,3 p.p.

Malgré une évolution significative en 9 ans (-4,1 points de pourcentage), le bassin Hainaut Sud reste le bassin wallon présentant le plus haut taux de chômage administratif. Seul le bassin de Bruxelles le dépasse en atteignant les 16,2%.

Si l'on s'intéresse de plus près aux communes du bassin Hainaut Sud, on se rend aisément compte que le chômage est le plus important à Charleroi et dans les communes avoisinantes ainsi qu'à l'extrême sud du bassin. Les problèmes de mobilité au sud du bassin étant bien connus, il est probable qu'une corrélation existe entre les deux.

De plus, si l'on regarde les chiffres plus précisément, les communes présentant le taux de chômage le plus bas sont celles de Ham-Sur-Heure-Nalinnes (7,3%), Les Bons Villers (7,8%) et Pont-à-Celles (8,6%). Les trois

communes où le chômage est le plus haut sont toutes proches de la ville de Charleroi : Châtelet (18,6%), Charleroi (21,5%) et Farciennes (23,4%).

A l'échelle de la Wallonie, les villes avec le plus haut taux de chômage sont celles de Farciennes (23,4%), Liège (22,0%) et Charleroi (21,5%). Généralement, et comme on peut le voir dans la moyenne par bassin, les communes de Wallonie où le chômage est le plus présent sont généralement situées sur le bassin du Hainaut Sud et le bassin de Liège.

Taux de chômage administratif en fonction du genre et de l'âge

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Hainaut Sud	16,0%	17,7%	38,0%	13,0%
Wallonie	12,4%	12,3%	27,5%	10,5%
Bassin de Bruxelles	15,6%	16,8%	25,7%	17,1%

2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés

« Les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)[6] sont les personnes inscrites auprès du service public de l'emploi et regroupent *quatre grandes catégories de personnes* :

- Les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA) ;
- Les jeunes demandeurs d'emploi en stage d'insertion professionnelle ;
- Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d'emploi inscrits à la demande du CPAS) ;
- Les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits librement. »

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

DEI 2023	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)
Bassin du Brabant Wallon	17.328	16,5%	30,3%	50,4%	39,0%	44,7%
Bassin de Hainaut Centre	35.356	20,2%	22,3%	47,4%	45,0%	52,2%
Bassin de Hainaut Sud	**39.233**	**20,1%**	**22,3%**	**47,2%**	**46,7%**	**53,2%**
Bassin de Wallonie Picarde	17.391	23,4%	22,2%	46,5%	38,4%	53,4%
Bassin de Huy-Waremme	9.887	21,9%	26,2%	48,3%	42,7%	46,8%
Bassin de Liège	47.991	16,6%	25,8%	47,0%	46,7%	52,7%
Bassin de Verviers	12.597	18,9%	25,7%	48,3%	44,5%	51,3%
Bassin du Luxembourg	13.132	21,8%	23,2%	47,4%	34,5%	44,7%
Bassin de Namur	24.414	20,9%	24,2%	47,5%	40,9%	50,9%
Wallonie	217.329	19,5%	24,4%	47,5%	43,4%	51,1%
Bassin de Bruxelles	88.979	10,7%	26,5%	48,5%	46,7%	50,6 %

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE * Actiris – données 2017

Le tableau ci-dessus permet de faire une comparaison du profil des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) dans les différents Bassins wallons et pour la Wallonie pour différents critères. En termes de nombre de demandeurs d'emploi inoccupés, le bassin du Hainaut Sud est le plus important après celui de Liège. Pour ce

[6] Définition du Forem.

qui est de la part des moins de 25 ans et des plus de 50 ans, on constate néanmoins être dans la moyenne générale vis-à-vis du reste de la Wallonie. Généralement, on remarque que les différences, mis à part pour Bruxelles, sont assez minimes d'un bassin à l'autre. Autre élément à noter : la part très importante de demandeurs d'emplois inoccupés qui ne possèdent pas de permis de conduire. Cela confirme à quel point la non-possession d'un moyen de locomotion reste, à ce jour, un des freins à l'emploi les plus importants.

2.3.2.1. Evolution de la demande d'emploi

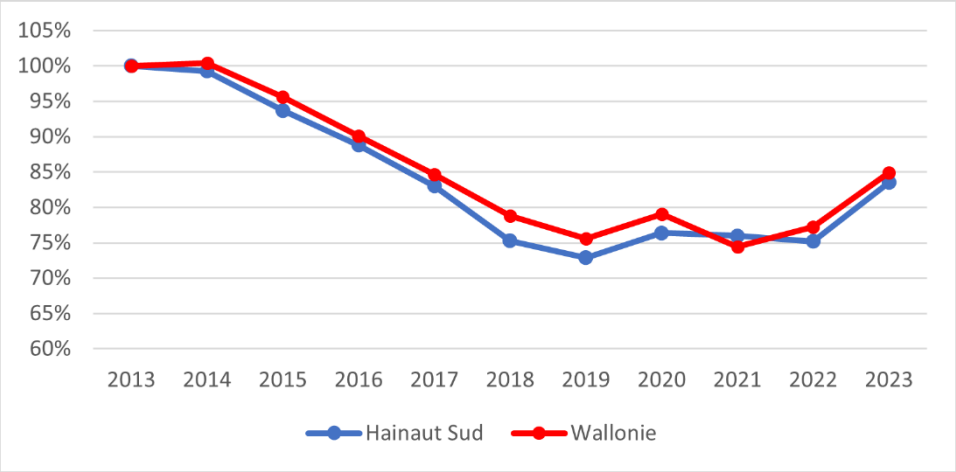

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Hainaut Sud	45.699	45.363	42.988	31.091	39.065	36.642	35.594	36.974	36.848	36.613	39.233
Wallonie	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820	199.145	203.730	217.329

Source : Le Forem, moyenne annuelle, 2013-2023 ; Calculs : IBEFE HW

Si l'on regarde la courbe d'évolution de la demande d'emploi à partir de 2013, soit sur une période de 10 ans, on constate que la tendance du bassin Hainaut Sud suit une évolution très similaire – bien que souvent légèrement inférieure – à celle de la Wallonie. Comme on peut aisément le remarquer sur le graphique, la demande d'emploi a connu une baisse très importante entre 2013 et 2019 mais semble néanmoins tout doucement remonter.

2.3.2.2. Répartition des DEI par niveau d'études

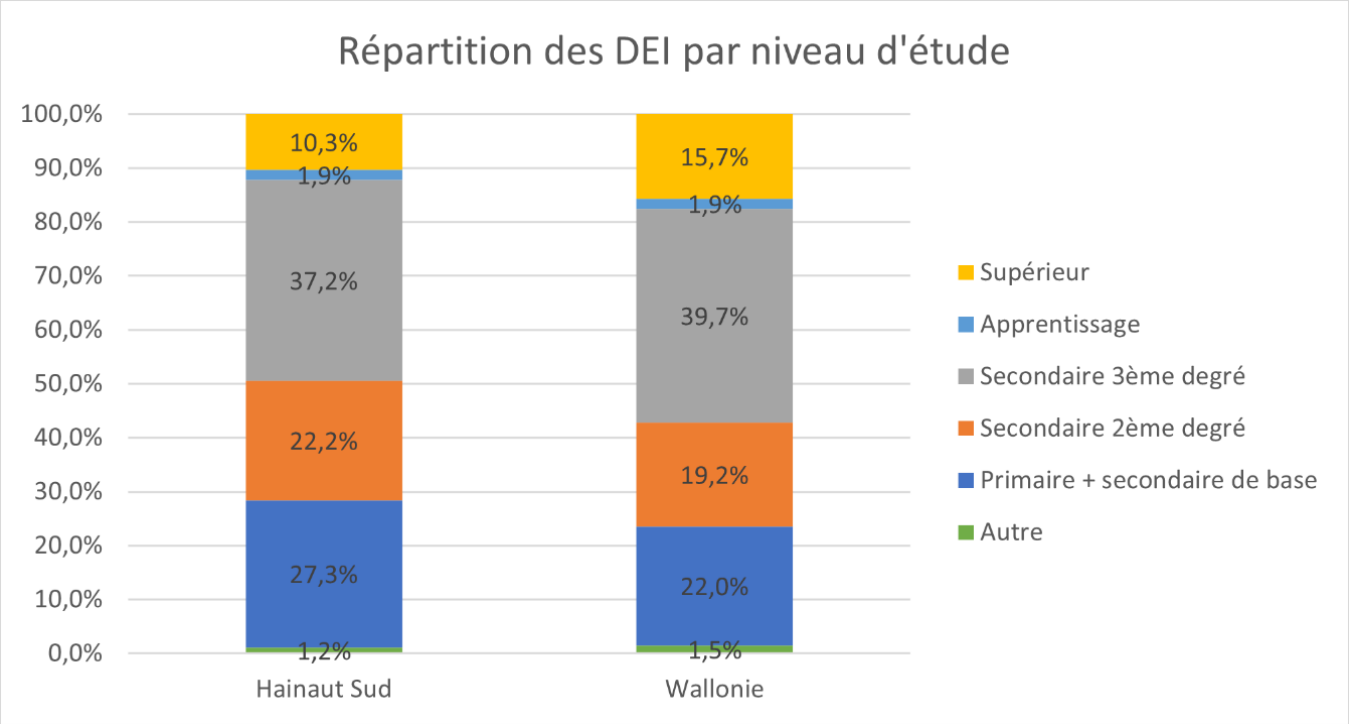

Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Hainaut Sud

Lorsque l'on regarde la répartition des DEI par niveau d'étude, on constate que bassin Hainaut Sud est très en retard par rapport à la moyenne de la Wallonie. En effet, 49,5% des demandeurs d'emplois ne dépassent pas le CE2D contre une moyenne wallonne de 41,2%. L'autre élément à mentionner est également le très faible nombre de personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (10,3% pour le Hainaut Sud contre 15,7%). Ce nombre peut, peut-être, être expliqué par la création tardive du campus UCharleroi datant dont la création date de septembre 2015. Ce Campus est issu de la volonté de quatre partenaires (Province du Hainaut, ULB, UMons ainsi que de la Ville de Charleroi/de l'Université Ouverte) de développer un pôle d'activités fort à Charleroi dans le domaine de l'enseignement supérieur et universitaire, de la formation, de la recherche scientifique, de la diffusion de la culture scientifique ainsi que de la sensibilisation aux métiers scientifiques et techniques. En 2021, date du dernier rapport, nombre de DEI avant un diplôme de l'enseignement supérieur s'élevait, à l'époque, à 9,5% pour une moyenne wallonne de 14,9%. On peut donc conclure que l'augmentation du nombre de DEI possédant un diplôme du supérieur suit la tendance wallonne plutôt qu'être un phénomène local.

2.3.2.3. Répartition des DEI par nationalité

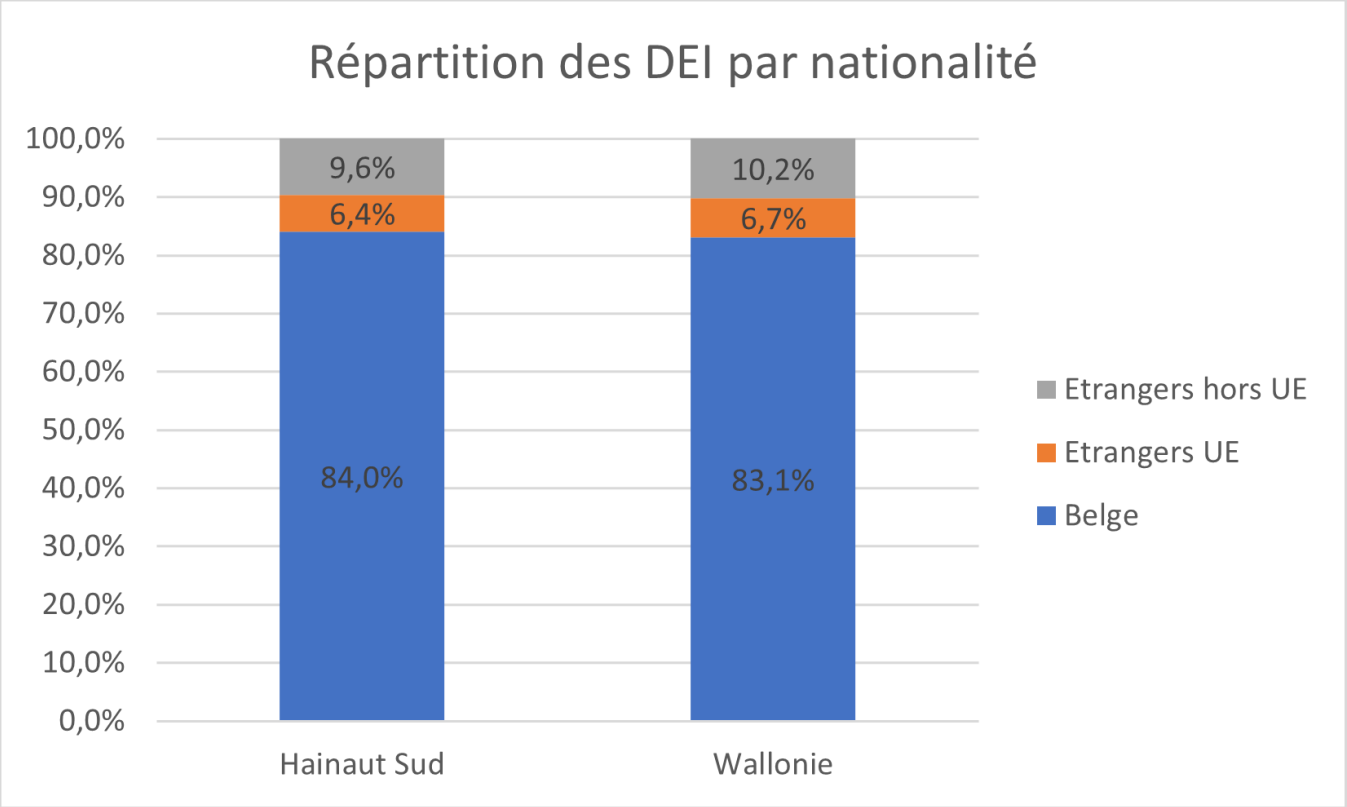

Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Hainaut Sud

À l'instar de 2021, la répartition des DEI étrangers (UE et hors UE) est très légèrement plus élevé que la moyenne wallonne. La différence est néanmoins plutôt dérisoire.

2.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Il s'agit des métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des *screenings* métiers sont réalisés par le Service Public de l'Emploi pour préciser les compétences.

Remarque importante : par rapport au dernier rapport de 2021, les demandeurs d'emploi peuvent désormais se positionner sur un métier sans nécessairement devoir apporter au Forem une preuve de leurs compétences. Il est donc possible de se positionner sur un métier sans nécessairement avoir le diplôme ou la qualification nécessaire. Il s'agit, par conséquent, de données devant être interprétées avec la plus grande prudence.

Positionnement	Classe d'âge		Permis B	Durée	Genre	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	NON	2 ans et +	Féminin	Fondamental	
Vendeur en habillement et accessoires	925	272	1.636	1.232	2.336	1.115	2.759
Nettoyeur / nettoyeuse de locaux et de grandes surfaces	359	631	1.999	1.465	2.338	1.168	2.756
Vendeur / vendeuse de denrées	800	222	1.479	1.013	1.673	1.089	2.273
Magasinier / magasinière	510	329	902	902	411	867	2.106
Agent administratif / agente administratives	247	541	685	1.014	1.525	328	2.060

Employé / employée de magasin	580	176	1.041	760	917	706	1.627
Caissier / caissière	479	177	816	610	1.094	508	1.418
Chauffeur livreur / chauffeuse livreuse	191	368	56	638	71	581	1.330
Manœuvre en construction	337	161	829	633	4	743	1.245
Aide ménager / aide ménagère à domicile	138	316	828	741	1.086	552	1.123
Secrétaire	165	244	356	428	971	147	1.121
Agent/ agente d'accueil	146	255	419	464	853	218	1.064
Agent / agent d'entretien des parcs et jardins	226	195	635	465	25	488	1.019
Vendeur / vendeuse d'articles de sport et de loisirs	408	57	525	283	480	299	920
Commis / commise de cuisine	181	164	638	470	536	333	898
Agent / agente de maintenance des bâtiments et des locaux	57	350	363	537	16	401	860
Manutentionnaire	122	210	455	472	65	420	826
Accueillant / Accueillante d'enfants	148	171	436	362	771	205	784
Ouvrier / Ouvrière de production	113	236	361	481	265	275	751
Educateur-accompagnateur / Educatrice-accompagnatrice	167	93	214	222	422	78	649

Source : Le Forem, décembre 2020 – Calculs : IBEFE HS

Lorsque l'on regarde les métiers sur lesquels les demandeurs d'emploi se positionnent le plus, on constate que plusieurs d'entre eux ne font pas parties de la liste des métiers en pénurie du Forem (vendeurs, agents administratif, agents d'accueil, secrétaires,…). Il semble y avoir un décalage entre les positionnements métier des demandeurs d'emploi et les besoins réels du bassin en termes de main d'œuvre.

Il est également toujours intéressant de mentionner à quel point les différents métiers sont genrés. Par exemple, le positionnement sur de métiers de vendeur en habillement et accessoires ou encore celui d'accueillant d'enfants sont plus que majoritairement féminins tandis que le positionnement sur les métiers d'ouvrier de production ou de manœuvre en construction sont plus que principalement masculins.

2.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

Ces données portent sur les bénéficiaires domiciliés dans le Bassin et sont exprimées en moyenne mensuelle.

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2013-2022
Bassin du Brabant Wallon	3.771	1.521	2.249	1.321	851	+76,96%
Bassin de Hainaut Centre	12.738	5.462	7.276	4.945	2.827	+61,0%
Bassin de Hainaut Sud	**14.197**	**8183**	**6015**	**4190**	**3626**	**+ 34,30%**
Bassin de Wallonie Picarde	5.085	2.235	2.850	1.920	1.193	+45,1%
Bassin de Huy-Waremme	2472	1414	1058	929	598	+ 47,3%
Bassin de Liège	20.539	11.522	9.017	6.534	5.299	+43,5%
Bassin de Verviers	4.493	1.940	2.553	1.349	1.094	+31,1%
Bassin du Luxembourg	2.950	1.729	1.221	944	776	+37,1%
Bassin de Namur	8.037	3.710	4.327	2.975	1.822	+51,0%
Wallonie[7]	75.398	42.786	32.612	25.389	18.429	+48,9%
Bassin de Bruxelles	44.285	19.861	24.425	15.171	11.281	+52,2%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2010-2019 ; Calculs : IWEPS

Ce qui se dégage sans nulle peine de la lecture de ce tableau est l'augmentation colossale de bénéficiaires du RIS en 9 ans et, ce, pour toute la Wallonie (+48,9%). Si l'augmentation, en termes d'évolution, est moins importante pour le bassin Hainaut Sud (+34,4%) que pour beaucoup d'autres bassins (+61,0% pour le bassin Hainaut Centre ou 51,0% pour le bassin de Namur, par exemple), notre reste bassin reste, après celui de Liège, le deuxième de Wallonie pour ce qui est du nombre total de bénéficiaires. A lui seul, le bassin Hainaut Sud représente 18,8% du nombre total de bénéficiaires du RIS en Wallonie.

2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi gérées par le Service Public de l'Emploi Wallon, le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, plusieurs canaux peuvent être utilisés par les partenaires pour diffuser une même opportunité d'emploi (site du Forem, site de l'agence d'intérim, etc.) ; il se peut donc ainsi qu'une même offre soit comptabilisée plusieurs fois dans les chiffres d'opportunités d'emploi (une fois par canal utilisé).

[7] Les chiffres de la Wallonie comprennent ceux de la Communauté germanophone qui ne sont pas compris dans les chiffres des bassins.

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaitre certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, il est important de noter qu'à l'heure actuelle, il est impossible de connaitre de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation.

Les opportunités d'emploi reflètent les postes disponibles parmi les offres reçues par le Forem (une offre pouvant contenir plusieurs postes de travail).

Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que le Forem n'en a pas connaissance.

2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : englobe les opportunités d'emploi intérimaire qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides « Impulsion », etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre Service de l'Emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.

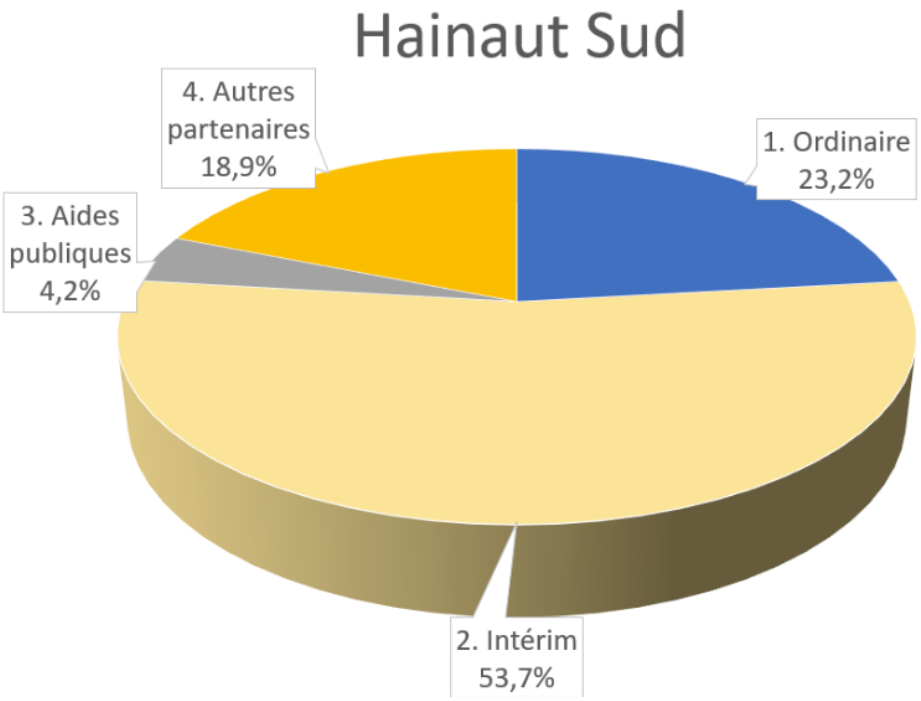

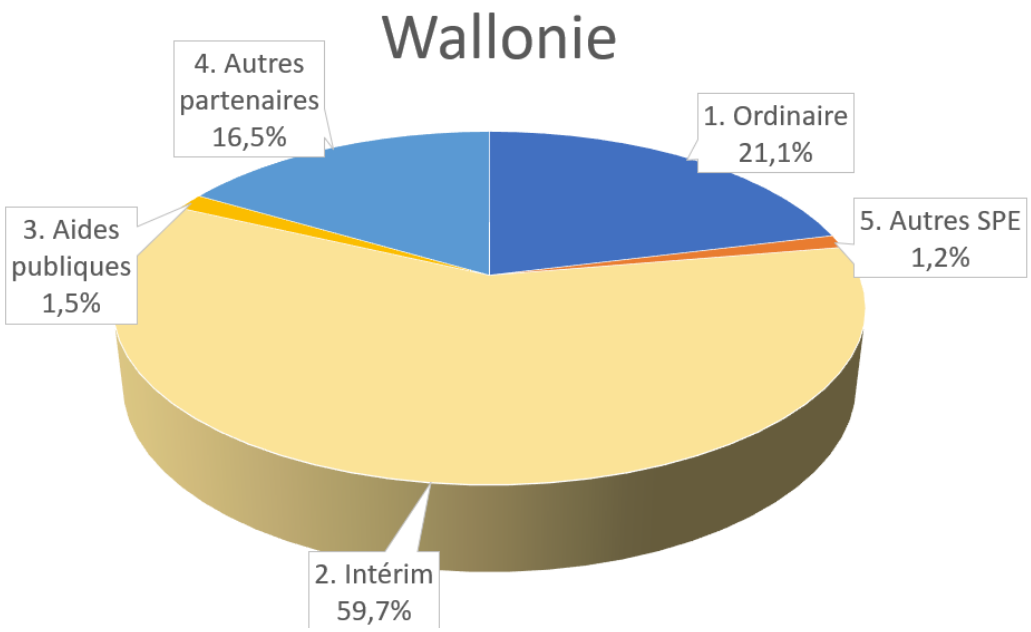

Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE HS

La prépondérance de l'intérim ressort sans nulle peine de ces graphiques. S'il est moins présent sur le bassin que dans la moyenne Wallonne, il représente à lui seul plus de la moitié des offres d'emplois diffusées sur le bassin Hainaut Sud.

2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3

Le tableau ci-dessous distribue les opportunités d'emploi, au lieu de travail, par catégorie professionnelle pour l'année 2023. Il indique également la part de l'intérim pour chaque catégorie professionnelle pour la Wallonie et le Bassin.

FAMILLE DE MÉTIERS ROME V3	Bassin 2023	Wallonie 2023	Part de l'Intérim 2023
A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	468	4.169	82,91%
B - ARTS ET FACONNAGE D'OUVRAGES D'ART	119	777	89,08%
C - BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	430	3.489	66,05%
D - COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	1.998	27.214	43,09%
E - COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA	154	1.668	52,60%
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	4.974	38.073	72,80%
G - HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	1.322	17.358	37,90%
H - INDUSTRIE	6.190	52.771	64,93%
I - INSTALLATION ET MAINTENANCE	6.184	47.500	65,94%
J - SANTE	985	10.445	12,89%
K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	3.103	30.047	8,89%
L - SPECTACLE	35	259	54,29%
M - SUPPORT A L'ENTREPRISE	5.315	47.587	49,28%
N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE	4.200	38.560	50,71%
Métier non défini	1	7	0,00%
Total	**35.478**	**319.924**	**53,86%**

Source : Le Forem 2023. Calculs : IBEFE Hainaut Sud

En 2023, le Forem a traité 35.478 offres d'emploi concerné le bassin Hainaut Sud. Cela représente 11,1% de la totalité des opportunités d'emploi dont le Forem a connaissance. Il convient, en effet, d'indiquer que le Forem ne rend compte que d'une quantité limitée d'offres d'emplois. Certains secteurs (comme l'enseignement ou la santé, par exemple) possèdent leurs propres canaux de diffusions et les offres les plus spécifiques (par exemple dans l'industrie biopharmaceutique ou celles demandant un niveau de diplomation très élevé) ne transitent généralement pas l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi. Il convient donc de prendre ces informatiques avec une certaine prudence. Il ressort néanmoins de ces chiffres les parts très importantes de l'industrie (17,4% des opportunités d'emploi totales sur le bassin) et de l'Installation et la maintenance (également 17,4% des opportunités d'emploi totales sur le bassin). Le bassin est, encore aujourd'hui, un centre industriel majeur en Wallonie notamment pour ce qui est de la sidérurgie, du travail du verre, des produits chimiques, des constructions électriques et des constructions mécaniques.

2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des métiers en demande[8] pour le Bassin Hainaut Sud en 2023. Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi gérées par le Forem, au lieu de travail. Nous avons décidé de limiter ce tableau et l'analyse aux 30 métiers les plus demandés dans le Bassin. Ces métiers sont classés selon le nombre décroissant d'opportunités d'emploi. Vous trouverez dans le tableau une indication sur les difficultés de recrutement et les tensions pour chaque métier**,** au niveau régional**.**

Intitulé Métier	Code ROME V3	Opportunités Bassin 2023	Opportunités Wallonie 2023	Pénurie de main d'œuvre	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	Type de tension (S – C - N)
Maintenance électrique	I1309	1.229	7.709	X	X	X	S
Mécanicien automobile et entretien de véhicules	I1604	1136	8782	X	X	X	S
Conducteur de transport de marchandises sur longues distances	N4101	1.044	3522	X	X	X	S
Opérations administratives	M1602	978	9.310				
Installation et maintenances d'équipements industriels et d'exploitation	I1304	935	6462	x	x	x	S
Conduite de transport en commun sur route	N4103	875	11.884	X	x	x	s
Services domestiques	K1304	866	6048		x	x	S
Magasinage et préparation de commandes	N1103	775	8.386			x	S

[8] Le concept de métier en demande correspond aux métiers pour lesquels il y a eu le plus d'opportunités d'emploi au cours de l'année civile, en l'occurrence ici 2020 (définition Forem).

Installation et maintenance électronique	I1305	746	5.989	x	x	x	S
Soudage manuel	H2913	735	4.735	X	x	x	s
Promotion des ventes	M1706	704	6.837	x	x		S
Mécanique industrielle	I1310	653	5.287	X	x	x	s
Maçonnerie	F1703	588	4.554	x	x	x	S
Câblage électrique et électromécaniq ue	H2602	586	3.893	X	x		s
Pose et restauration de couvertures	F1610	521	4990	X	x	x	s
Opérations manuelles, d'assemblage, tri ou emballage	H3302	491	4099				
Installation et maintenance en froid et conditionneme nt d'air	I1306	484	3.025	x	x	X	S
Montage de réseaux électriques et télécoms	F1605	479	2.159		x		s
Construction de routes et voies	F1702	470	3.464	x	x	x	S
Management et ingénierie de gestion industrielle et logistique	H1401	470	2.171	X	x	x	s
Comptabilité	M1203	396	3.936	x	x	x	S
Personnel de cuisine	G1602	379	4.901		x	x	s
Montage-assemblage mécanique	H2909	358	3.164		x	x	S
Soins infirmiers généralistes	J1506	358	3.477		X	x	C
Assistant en ressources humaines	M1501	327	3.021				
Entretien des espaces verts	A1203	320	2.106		x	x	S
Installation d'équipements sanitaires et thermiques	F1603	313	1.953	x	x		s

Source : Le Forem 2023 – Calculs : IBEFE HW

2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi[9]

2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2024-2029

« Dans cette section, les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2029 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG[10], fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen[11]).

Nous nous limiterons ici à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2024 dans le cadre du modèle[12]. Un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029). Enfin, deux graphiques montrent l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection. »

Schéma 1 - Marché du travail en 2021 en Wallonie (en milliers de personnes)

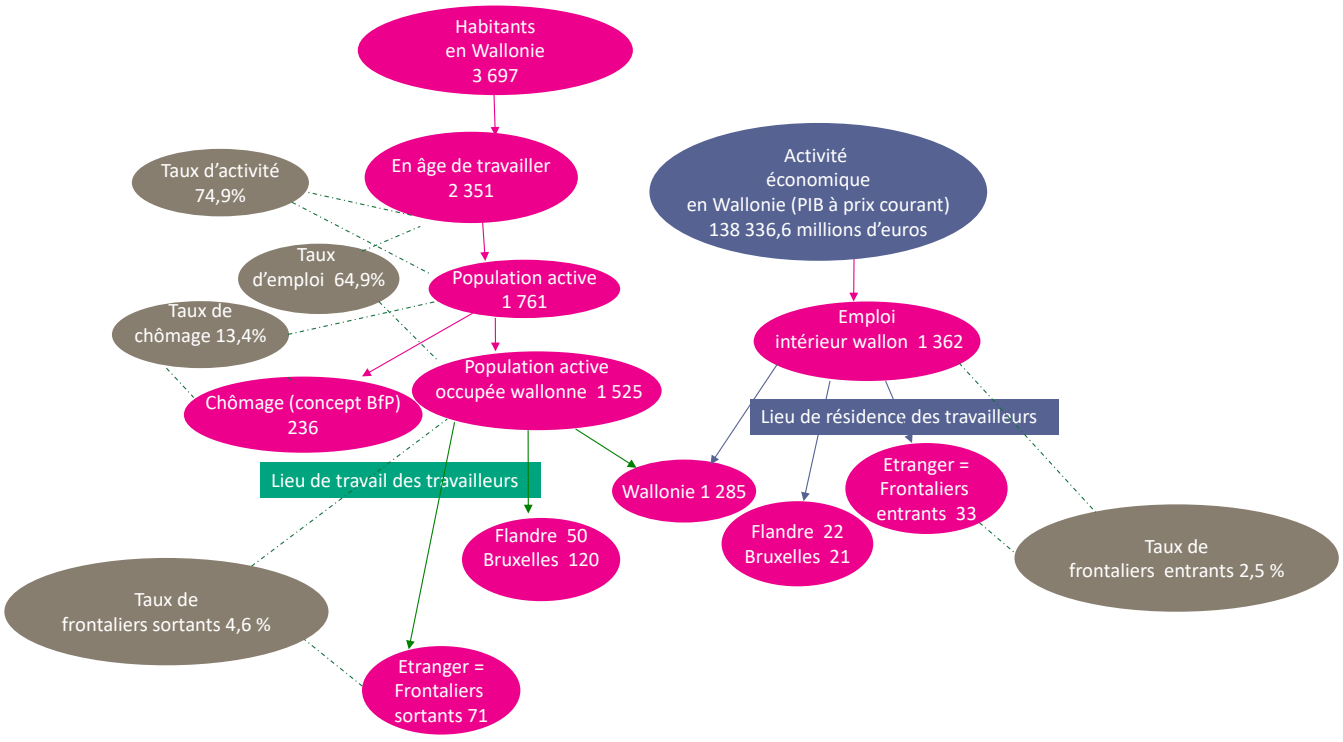

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

[9] Cette partie est un extrait de la note rédigée par Mme Valérie Vander Stricht (IWEPS) pour les IBEFE sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 » de l'IWEPS. Pour en savoir plus sur le modèle et lire l'entièreté de l'analyse de Mme Vander Stricht, nous vous invitons à consulter l'annexe 4.

[10] Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008

[11] Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

[12] Même s'il s'agit de l'année en cours il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2022. Pour l'année 2023 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi, ONSS et Statbel notamment).

D'après les projections établies en juillet 2024 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2024 un PIB de 138.336,6 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,362 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,285 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22.000 travailleurs résidant en Flandre, 21.000 à Bruxelles et 33.000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base, on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,5 % de l'emploi intérieur en 2024, et plus généralement, un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,761 million de Wallons faisant partie de la population active, 1,525 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (50 000), à Bruxelles (120 000) ou à l'étranger (71 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (236 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan.

De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2024 et un taux de sortants, comprenant également les Wallons allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,7 % de la population active occupée en 2024.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 74,9% en 2024. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 64,9% en 2024 (à ne pas confondre avec le taux BIT[13] calculé sur la base de l'Enquête sur les forces de travail -EFT- et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 13,4% en 2024 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

C'est l'augmentation du taux d'emploi des 20-64 ans évoquée ci-dessus qui constitue une cible tant au niveau wallon (voir Déclaration de politique régionale wallonne 2024-2029, pages 6 et 32), qu'au niveau européen (78 % en 2030) et belge (80 % en 2030). Selon les dernières données disponibles de Statbel, il s'établissait à 65,5% en 2023 en Wallonie, et selon la projection, à 65,8% en 2024. Comme précisé ci-dessous, selon les projections, à politique inchangée, la population active occupée des 20- 64 ans (mesurée par l'EFT au sens du BIT[14]) augmenterait en moyenne de 6 000 unités par an entre 2023 et 2029, pour atteindre un taux d'emploi de 67,7% en 2029.

[13] Voir définitions sur https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/
[14] Voir définitions sur https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/

Schéma 2 - Evolutions attendues entre 2023 et 2029 des agrégats du marché du travail wallon (en milliers de personnes ou en points de pourcentage)

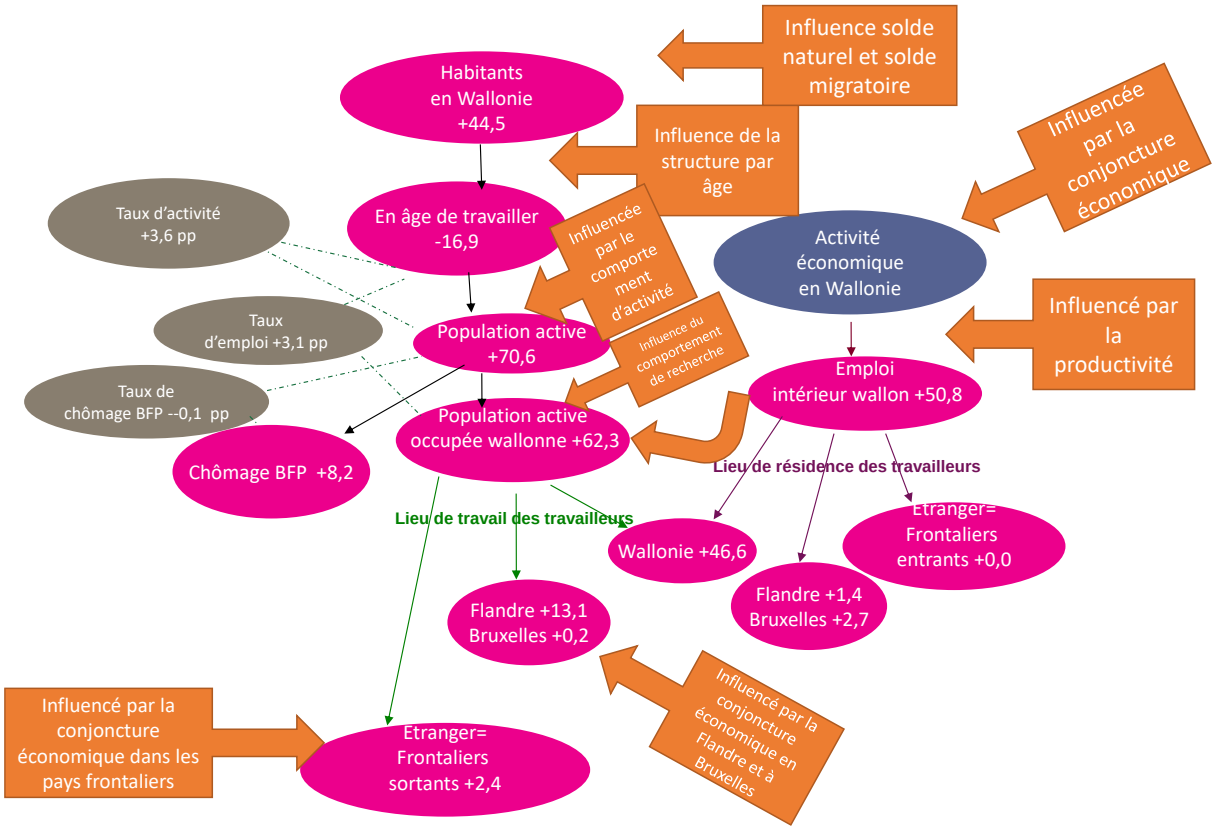

Sources : IWEPS-Hermerg – Juillet 2024

Sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 800 unités. Cette augmentation bénéficierait à 46 600 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (1 400) ou des Bruxellois (2 700) ; le nombre de frontaliers entrants resterait stable. Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 200 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroitrait de 13 100 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 400 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 62 300 unités, une augmentation qui serait donc supérieure à celle de l'emploi intérieur et ce, malgré le fait qu'une partie de l'accroissement de l'emploi intérieur profiterait à des non-résidents. Comme le chômage augmenterait de 8 200 unités, la population active augmenterait de 70 600 unités[15]. Le taux d'emploi (concept administratif) augmenterait de 3,1 p.p. et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait très légèrement de -0,1 p.p. Comme déjà mentionné, le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2,2 p.p. pour atteindre 67,7% en 2029.

Par rapport à la période de 6 ans précédente (2018-2023 c'est-à dire l'évolution entre 2017 et 2023 (voir tableau 1), on observe sur la période de projection, un ralentissement de l'accroissement de la population active (+70 600 en projection contre +89 600 les 6 années précédentes) et de la population active occupée (+62 300 contre +100 500) qui s'explique en partie par un recul du nombre de personnes en âge d'activité (15-64 ans) de 16 900 unités en projection alors qu'il a encore augmenté 26 Les données présentées sont arrondies au millier mais les calculs sont réalisés sur les données précises Habitants en Wallonie +44,5 Population active occupée wallonne +62,3 Emploi intérieur wallon +50,8 Wallonie +46,6 Etranger= Frontaliers entrants +0,0 Flandre +1,4 Bruxelles +2,7 Activité économique en Wallonie Lieu de travail des travailleurs Etranger= Frontaliers sortants +2,4 Flandre +13,1 Bruxelles +0,2 Lieu de résidence des

[15] Les données présentées sont arrondies au millier mais les calculs sont réalisés sur les données précises

travailleurs Taux de chômage BFP --0,1 pp Taux d'emploi +3,1 pp En âge de travailler -16,9 Population active +70,6 Chômage BFP +8,2 Taux d'activité +3,6 pp Influencé par la productivité Influence de la structure par âge Influencé par la conjoncture économique dans les pays frontaliers Influence solde naturel et solde migratoire Rapport Analytique et Prospectif 2024 – Bassin EFE Hainaut-Centre 44 de 13 600 durant la période précédente. La population active augmente néanmoins, ce qui est dû à la hausse, plus rapide, du taux d'activité : +3,6 p.p. sur la période de projection contre +3,4 p.p. durant la période précédente. En revanche, les taux d'emploi tant administratif que BIT croitraient un peu moins vite.

Graphique 1 – Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2024-2029, en nombre de personnes

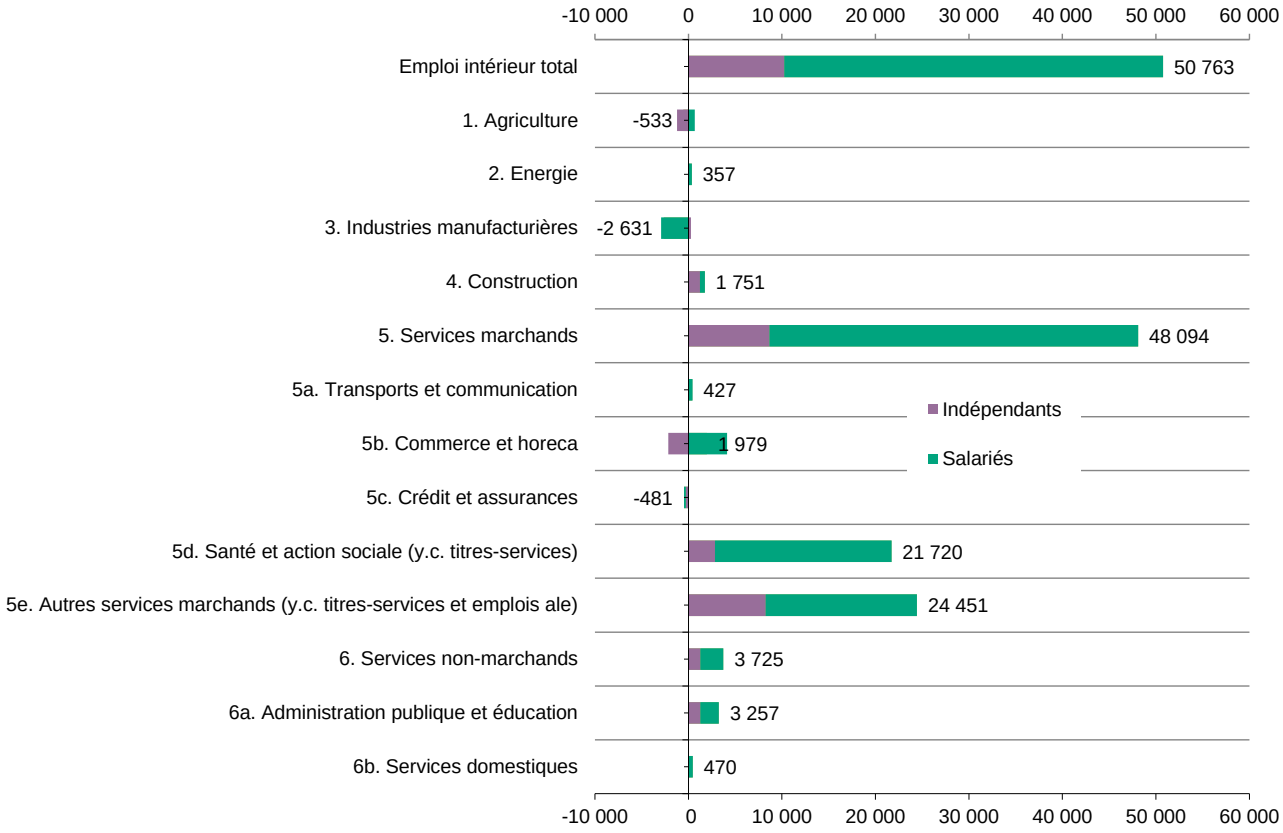

Sources : IWEPS-Hermerg – Juillet 2024

Graphique 2 – Croissance de l'emploi intérieur wallon par secteur d'activité, comparaison de l'évolution entre 2017 et 2023 et entre 2023 et 2029, en nombre de personnes

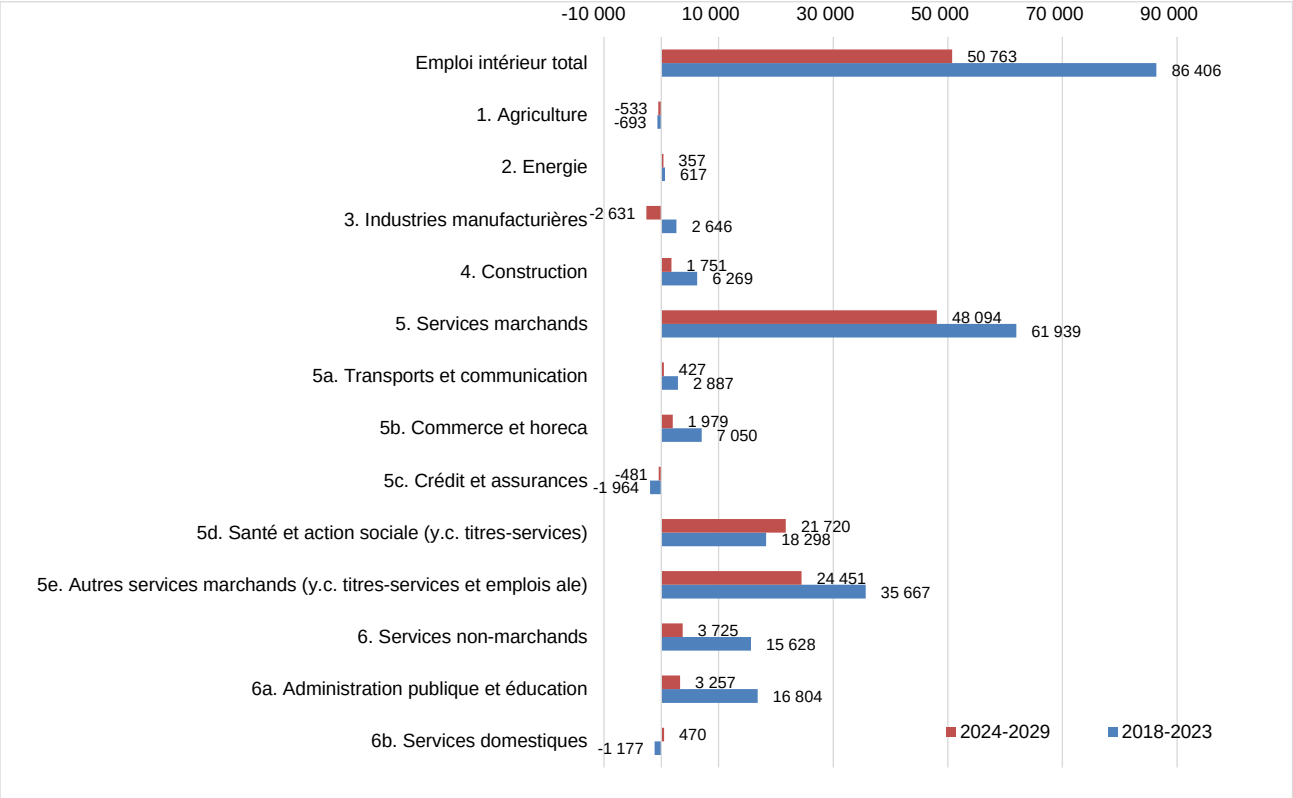

Sources : IWEPS-Hermeg – Juillet 2024

De 2023 à 2029 (période 2024-2029, voir tableau 2 et graphique 1), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 763 travailleurs, soit une hausse de +3,7 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %.

C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 48 094 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 21 719 emplois, soit +10,6% ou 1,7% en TCAM) et le secteur des autres services marchands (+24 451 emplois, soit + 7,8% ou 1,3% en TCAM). Les services non marchands contribueraient également à cette croissance (+3 726, +1,3% ou 0,2% en TCAM) ainsi que la construction (+1 751 emplois soit +2,0% ou 0,3% n TCAM). En revanche, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (-2 631 emplois, soit -2,0% ou -0,3% en TCAM), l'agriculture (-534 travailleurs, soit -3,1% ou -0,5% en TCAM) et le secteur du crédit et assurances (-480 emplois ; soit - 2,7% ou -0,5% en TCAM), poursuivant pour ces deux derniers secteurs la tendance au recul de ces dernières années.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 40 504 salariés soit +3,6% ou +0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 260 indépendants soit +4,2% ou +0,7% en TCAM), et dans les deux statuts, principalement par les secteurs de la santé et action sociale et le secteur des autres services marchands.

Elle serait plus faible que durant la période précédente (évolution entre 2017 et 2023, voir tableau 2 et graphique 2) caractérisée par une croissance importante de l'emploi (86 405 travailleurs, soit une hausse de +6,8 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 1,1%), avec des augmentations record en 2021 (+27 659) et 2022 (+21 279) compensant très largement le léger recul durant la crise de la Covid 19 (-1 724). Le ralentissement de la croissance de l'emploi s'observe tant pour les salariés que pour les

indépendants et dans la plupart des secteurs. Le secteur de la santé et action sociale est le seul pour lequel l'emploi croît plus vite sur la période de projection que par le passé.

2.5.2. Créations et faillites d'entreprises

Quelle est la santé de la structure entrepreneuriale du bassin Hainaut Sud ?

Pour répondre à cette question, nous examinons les données de la Direction Générale de la Statistique (DGS) sur les créations et faillites d'actifs assujettis à la TVA.

SECTEUR NACE	Créations			
	Bassin		Wallonie	
	2018	2022	2018	2022
A Agriculture	69	76	758	781
B Industries extractives	0	0	6	3
C Industrie manufacturière	146	137	1.116	1.205
D Production et distribution d'électricité	5	5	32	22
E Prod eau, assainissement, déchets	11	4	40	47
F Construction	413	408	2.783	3.117
G Commerce	685	624	4.021	3902
H Transports et entreposage	78	76	465	411
I Hébergement et restauration	278	216	1.753	1.716
J Information et communication	127	137	1.325	1.309
K Activités financières et d'assurance	24	25	230	179
L Activités immobilières	76	83	560	802
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	338	421	3.930	4.730
N Activités de services admin. et de soutien	217	262	1.775	2.186
O Administration publique	1	1	6	5
P Enseignement	71	111	878	1024
Q Santé humaine et action sociale	116	546	1.031	4.935
R Arts, spectacles, etc.	79	121	888	962
S Autres activités de services	273	293	1.844	1.995
T Activités des ménages	0	0	4	8
U Activités extra-territoriales	0	0	0	1
Activité économique inconnue	0	0	16	4
Total	**3.007**	**3.546**	**23.461**	**29.344**

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2018-2022

En 2022, le Bassin Hainaut Sud a enregistré 3.546 créations d'entreprises. Cela équivaut à 12,1% de la totalité des entreprises crées en Wallonie.

Il y a une tendance indéniable à la création d'entreprises en Wallonie avec une augmentation de 25,1% entre 2018 et 2022. Le bassin Hainaut Sud, s'il est en deçà de la moyenne wallonne, atteint les 15,8% d'évolution entre 2018 et 2024.

Si les évolutions sont présentes dans tous les secteurs, celui à vraiment se dégager est celui de l'action humaine qui indique une évolution de 370,7% entre 2018 et 2022 pour le Hainaut Sud. Cette évolution est

légèrement en dessous de celle de la moyenne wallonne pour le secteur qui s'élève à 378,7%. Il s'agit donc d'une tendance wallonne.

SECTEUR NACE	Faillites			
	Bassin		Wallonie	
	2019	2023	2019	2023
A Agriculture	7	1	33	30
B Industries extractives	0	9	1	-
C Industrie manufacturière	20	18	139	135
D Production et distribution d'électricité	0	1	1	2
E Prod eau, assainissement, déchets	0	1	5	4
F Construction	71	68	538	514
G Commerce	86	75	597	574
H Transports et entreposage	20	18	101	138
I Hébergement et restauration	62	71	556	534
J Information et communication	7	5	77	71
K Activités financières et d'assurance	1	2	25	20
L Activités immobilières	2	4	63	47
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	10	22	166	199
N Activités de services admin. et de soutien	14	15	145	135
O Administration publique	3	3		
P Enseignement	4	9	17	21
Q Santé humaine et action sociale	12	4	78	74
R Arts, spectacles, etc.	11	14	60	59
S Autres activités de services	1	0	98	99
T Activités des ménages	-	-	-	-
U Activités extra-territoriales	-	-	-	-
Activité économique inconnue	-	-	-	-
Total	**331**	**331**	**2.700**	**2.656**

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2019-2023

En Bref

Au premier janvier 2021, **le bassin du Hainaut Sud présentait le plus faible taux d'emploi de toute la Wallonie** avec 56,2% de taux d'emploi. Il est suivi de près par le bassin de Hainaut Centre avec 56,8%. La moyenne wallonne, quant à elle, s'élève à 61,2%.

Plus précisément, sur la population en âge de travailler, le taux d'emploi administratif pour les hommes s'élève à 59,8% contre 64,3% pour la moyenne wallonne. Pour les femmes du bassin, il s'élève à 52,5% contre 58,0% pour la moyenne wallonne.

Une grande différence à mentionner est le **retard du bassin Hainaut Sud quant au nombre de personnes de plus 50 ans à l'emploi** (55,2%) par rapport à la moyenne wallonne (61,3%).

En toute logique, **le bassin Hainaut Sud est également celui présentant le plus haut taux de chômage** (16% contre 12,3% pour la moyenne wallonne). À lui seul, le bassin représentait, en 2021, 18% de la somme totale des demandeurs d'emploi en Wallonie.

Ce qui se démarque également, pour le bassin, est la **très faible quantité de demandeurs d'emploi munis d'un diplôme du supérieur** (10,3% contre une moyenne de 15,7% pour la Wallonie). De plus, **27,3% des demandeurs d'emploi du bassin n'ont pas leur CESS tandis que la moyenne Wallonne est de 22%.**

CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPETENCES

3.1. Données globales, de cadrage

Remarques préalables :

- La grande majorité des données relatives à l'enseignement obligatoire présentées dans le point 3.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) certifiées[16]. Certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l'IBEFE Hainaut Sud sur base de celles-ci.
- Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par implantation, dont certaines peuvent dépendre d'un établissement siège[17] établi dans un autre Bassin.
- Les opérateurs de l'enseignement et les IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.

3.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin

A. Formation initiale

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
Enseignement secondaire (Source : AGE-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	**Bassin**	**%Wallonie[18]**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	36.677	13,3%	10,2%	50,9%
• Premier degré	12.609	14,1%	10,7%	49,6%
• DASPA[19]	214	9,2%	0,0%	21,0%
• Deuxième degré	12.120	13,4%	10,3%	50,1%
- Forme générale	6.046	12,5%	9,2%	52,0%
- Forme technique et artistique de transition	1.065	12,3%	10,5%	41,7%
- Forme technique et artistique de qualification	2.707	14,8%	11,8%	52,5%
- Forme professionnelle	2.302	15,1%	12,7%	46,0%
• Troisième degré	11.316	12,9%	9,9%	52,5%
- Forme générale	4.493	12,1%	8,9%	55,4%

[16] Les données certifiées sont délivrées par le Service en charge de l'organisation des établissements d'enseignement secondaire ordinaire qui définit, entre autres, le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l'année précédente.
[17] Le Pouvoir Organisateur d'une école doit établir son siège administratif au sein d'une de ses implantations, d'où l'appellation « établissement siège ».
[18] Les données certifiées de la Wallonie n'incluent pas celles de la Communauté germanophone.
[19] Le DASPA, ou Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivants et Assimilés, est une structure d'enseignement, au sein d'un établissement scolaire, visant l'accueil, la scolarisation et l'intégration des élèves primo-arrivants et assimilés aux primo-arrivants dans l'enseignement ordinaire.

- Forme technique et artistique de transition	942	13,2%	11,0%	48,1%
- Forme technique et artistique de qualification	3.379	13,7%	10,7%	50,8%
- Forme professionnelle	2.502	13,5%	11,0%	51,4%
• Quatrième degré[20]	418	10,1%	8,7%	84,2%
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	1.377	19,0%	16,6%	31,8%
• Deuxième degré	721	19,9%	17,3%	30,0%
• Troisième degré	656	18,2%	15,9%	33,8%
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2019-2020)	**Bassin**	**% Wallonie**	**%FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Inscriptions	660	15,9%	/	30,3%%
Personnes sous contrat	1.076	13,2%	/	27,6%

Pour compléter ces données, il est possible de préciser que le ratio qualification/transition au niveau secondaire sur le territoire Hainaut Sud est de 49,9% et que la part de l'alternance dans l'enseignement secondaire ordinaire qualifiant correspond à 10,9%.

L'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés : 1e degré (degré d'observation) ; 2e degré (degré d'orientation) ; 3e degré (degré de détermination) ; 4e degré (Infirmier hospitalier).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6e année, soit au terme d'une 7e année (CQ6 et/ou CQ7).

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

[20] Le 4ème degré ne concerne que l'option « Infirmier hospitalier ».

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 » ou, désormais, « alternance spécifique ». Les options concernées sont sanctionnées par un CQ spécifique.

L'IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 7 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 23 sites couvrant toute la Wallonie. L'IFAPME propose des formations métiers dans une multitude de secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur la base du principe de l'alternance et sont accessibles dès l'âge de 15 ans.

L'enseignement spécialisé

Enseignement obligatoire	Nombre d'apprenants			
Enseignement spécialisé (Source : AGE-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Forme 3	2.215	23,8%	19,7%	34,7%
Forme 4	13	10,9%	5,6%	46,2%

L'enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu'à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L'élève y évolue comme dans l'enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l'enseignement. Comme l'enseignement ordinaire, l'enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l'enseignement.

L'Enseignement secondaire spécialisé est organisé en 8 types[21] et quatre formes[22], prenant en compte le projet personnel de l'élève.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

[21] L'enseignement spécialisé est organisé en huit types d'enseignement selon les niveaux scolaires. Pour le secondaire, 7 types sont organisés : type 1 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger ; type 2 s'adressant aux élèves présentant un retard mental léger, modéré ou sévère ; type 3 s'adressant aux élèves présentant des troubles du comportement ; type 4 s'adressant aux élèves présentant des déficiences physiques ; type 5 s'adressant aux élèves présentant des maladies ou en convalescence ; type 6 s'adressant aux élèves présentant des déficiences visuelles ; type 7 s'adressant aux élèves présentant des déficiences auditives (www.enseignement.be).

[22] La forme 1 : enseignement d'adaptation sociale ; la forme 2 : enseignement d'adaptation sociale et professionnelle ; la forme 3 : enseignement professionnel ; la forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

Commentaire : la forme 4 concerne peu d'élèves pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB). Il s'agit d'un enseignement proche de l'enseignement ordinaire avec un encadrement spécialisé.

B. Formation supérieure

	Nombre d'apprenants		
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2018-2019 ; calculs : IBEFE HW)	**Bassin**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Niveau supérieur court	2.508	8,7%	ND
Niveau supérieur long	160	47,0%	ND
Enseignement supérieur	**Bassin**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : ARES, 2022-2023)	5.991	7,3%	64,1%
Universitaire	1.480	6,2%	41,7%

C. Formation pour adultes[23]

	Nombre d'apprenants		
Enseignement de Promotion sociale (Source : DGENORS, Direction de l'enseignement de Promotion sociale, 2022-2023)[24]	**Bassin**	**% FWB**	**% Femmes (Bassin)**
Niveau secondaire inférieur	4.532	9,5%	ND
Niveau secondaire supérieur	7.056	12,8%	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2022-2023)	**Bassin**	**% Wallonie**	**% Femmes (Bassin)**
Formation accélérée à la gestion	130	12,0%	43,1%
Année préparatoire à la formation chef d'entreprise	248	10,4%	31,5%
Formation de chef d'entreprise	998	11,9%	48,9%
Coordination et encadrement	356	14,3%	39,0%
Personnes sous convention de stage	511	10,4%	29,1%
FOREM/Bruxelles Formation hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2023)[25]	**Bassin**	**% Wallonie**	**% Femmes (Bassin)**
Gestion propre et partenariat			
• Demandeurs d'emploi	5.649	16,25%	35,53%
• Travailleurs	11	1,1%	100,0%
• Etudiants	0	0%	SO
CISP (Source : SPW, 2022)	**Bassin**	**% Wallonie**	**% Femmes (Bassin)**
DEFI	1.929	20,9%	52,7%
EFT	720	20,2%	42,6%

[23] Les données de cadrage reprennent tant les formations métiers que les formations de type généraliste (langues, informatiques, etc.).
[24] Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1ère unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.
[25] Les chiffres du Forem portent sur des épisodes de formation. Une personne qui suit plusieurs épisodes de formation peut donc être comptabilisée plusieurs fois.

Enseignement de Promotion Sociale - EPS

L'Enseignement de Promotion sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans un processus d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations organisées de manière permanente ou occasionnelle, de niveau tant secondaire que supérieur et au terme desquelles il délivre des titres reconnus (certificats et diplômes). Il compte 160 établissements sur le territoire de la FWB. Il s'adresse à toute personne (travailleur, demandeur d'emploi, retraité, …) de plus de 18 ans[26] qui souhaite obtenir une qualification, se perfectionner, entamer une reconversion professionnelle, ou encore acquérir de nouvelles compétences pour son évolution personnelle.

L'Enseignement de Promotion sociale, organisé par le décret du 16 avril 1991, poursuit 2 finalités :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

L'EPS est organisé de façon modulaire selon un système d'unités d'enseignement (UE). Chaque section comporte une ou plusieurs UE, généralement des stages et une épreuve intégrée. L'articulation entre les différentes UE est déterminée par un processus de capitalisation représenté par l'organigramme de la section. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite. Ainsi, chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours, à la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE. Les étudiants peuvent donc adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes (personnelles, professionnelles, familiales ...) et disposer d'horaires adaptés. L'EPS permet également de cumuler études et emploi. Les cours sont dispensés en journée, en soirée et/ou le samedi, pendant l'année scolaire ; les horaires varient selon les établissements et les formations.

Sur le territoire Hainaut Sud, 27 écoles d'enseignement de Promotion sociale sont actives :

- CESA – Centre d'enseignement supérieur pour adultes (Roux)
- ECEPS – Ecole communale d'enseignement de promotion sociale (Jumet, Marcinelle, « cours ménagers » de Charleroi, « Charleroi langues », Gilly, Couillet, Marchienne-au-Pont, Mont-sur-Marchienne, Courcelles, Couvin)
- ATC – Collège technique Aumôniers du Travail (Charleroi)
- IETC PS – Institut d'enseignement technique et commercial (Charleroi)
- IPSMa PS – Institut Provincial Supérieur des sciences Sociales et Pédagogiques (Charleroi)
- ISIPS – Institut Supérieur Industriel de Promotion Sociale (Charleroi)
- IETS PS – Institut d'Enseignement Technique Secondaire de Promotion sociale (Charleroi)
- FPS – Ecole des femmes prévoyantes socialiste (Charleroi)

[26] Plus de 15 ans à certaines conditions.

- CPA – Cours professionnel pour adultes (Charleroi)
- Espace Formation (Pont-à-Celles)
- IPETP PS – Institut Provincial d'Enseignement Technique et Professionnel (Farciennes)
- E.C.E.T.I.C – Etablissement communal d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial (Châtelet)
- Ecole industrielle et commerciale (Thuin)
- IEPS – Institut d'enseignement de Promotion Sociale de la FWB (Thuin- Erquelinnes, Rance, Philippeville-Florennes)
- AMEPS – Ecole des arts et métiers de Promotion sociale (Erquelinnes)
- Cours Industriels et Commerciaux (Chimay)

IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur les plans pédagogique, administratif et financier, un réseau de 7 Centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 23 sites couvrant toute la Wallonie.

Les types de formations organisés pour les adultes sont les suivants :

- **Formation de Coordination et d'encadrement (COEN) :** la formation de Coordination et d'encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée **(Convention de stage).**

- **Formation de Chef d'entreprise (CE) :** la formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

  La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end), ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de

son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation). Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-après, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans Convention de stage) des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise**, homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, sont également délivrés des **Certificats de connaissances de base en gestion.**

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Dans le bassin, l'IFAPME organise des formations à Charleroi, Gilly et Gosselies.

Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 27 Centres de formation, qui proposent des formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

Attention ! Dans le tableau, l'unité de base est l'épisode de formation (contrats, inscriptions, …) ; une même personne apparaît autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

Dans le bassin, les formations Forem sont dispensées :

- au Service clientèle de Charleroi
- à la Cellule Coup de Boost
- aux Cellules de Reconversion
- au Centre de Charleroi
- au Centre de Châtelineau
- au Service relations avec les opérateurs

CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche **« entreprise de formation par le travail » (EFT)**, qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services ;
- la **« démarche de formation et d'insertion » (DEFI)**, qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **l'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;
- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé ;
- **la formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. A l'issue des formations, les Centres délivrent une attestation de fréquentation.

Dans la suite du rapport, nous nous concentrerons sur l'analyse des données relatives aux formations professionnalisantes des CISP.

	Nombre d'apprenants		
Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (Source : CISP, 2022)	**Bassin**	**% Wallonie**	**% Femmes (Bassin)**
Orientation/Formation de base	1.554	22,6%	55,1%
Formation professionnalisante	1.095	18,5%	42,8%

Les CISP du bassin sont :

- Accueil et Promotion des Immigrés (API)
- AID Soleilmont
- ARCHIPEL
- AVANTI
- BRASEAP
- CAP – INFO
- Carrefour

- Cellule Solidarité Emploi
- Centre de Formation de Treignes
- Centre Européen du Travail
- Centre Pilote pour la formation et l'économie sociale
- Chantier
- CODEF
- CPAS Charleroi – Trans'Form
- CPAS Courcelles – Emploi et moi
- CPAS Fleurus – La ptite main fleurusienne
- FUNOC
- Le Germoir
- Le Levain
- L'Essor
- Lire et Ecrire Charleroi-Sud Hainaut
- Mode d'Emploi Charleroi-Thuin
- Quelque Chose A Faire
- SIMA Charleroi.

REMARQUE : Les formations « Bilan d'orientation », « Formation employé administratif » et « Formation à l'accueil et à l'animation de projets culturels et touristiques (Namur) » du **Centre Européen du Travail** ne sont pas comptabilisées dans ce rapport car elles sont données dans le Bassin de Namur.

Les CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (CFISPA) s'adressent aux personnes ayant un handicap reconnu par l'AVIQ ou un autre organisme ou ayant terminé leur scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé.

Ces centres proposent un parcours pouvant comprendre selon la situation du stagiaire :

- une phase de détermination de projet,
- une phase de validation de projet,
- une phase de formation qualifiante,
- une phase de suivi post-formatif.

D. Formation complémentaire

	Nombre d'apprenants			
CTA (Source : DGEO-DREMT, 2022 ; Calculs : OQMT-IBEFE)	Bassin	%Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	347	6,6%	5,3%	1,7%
Élèves du 3e degré de l'enseignement secondaire de transition	0	0,0%	0,0%	0,0%
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1e et 2e degré)	11	1,7%	1,5%	63,6%
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	8	3,5%	1,1%	25,0%
Étudiants de l'enseignement supérieur	58	10,6%	6,8%	3,4%
Demandeurs d'emploi	7	14,6%	7,8%	0,0%
Apprenants	0	0,0%	0,0%	0,0%
Travailleurs	71	28,9%	28,5%	1,4%
Enseignants/formateurs	1	0,2%	0,2%	0,0%

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »[27]

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Il existe trente Centres de Technologies Avancées en FWB. Le Bassin Hainaut Sud en compte deux :

- CTA Mécanique appliquée de Charleroi
- CTA Domotique – immotique de Charleroi.

[27] Accord de coopération du 20 mars 2014 conclu entre la Région wallonne et la Communauté française relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la refondation de l'Enseignement qualifiant et à la collaboration entre les centres de technologies avancées et les centres de compétences.

Les Centres de Compétences (CDC)

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces Centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a actuellement 24 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Sur le bassin Hainaut Sud, les centres présents sont

- **CefoVerre**. Centre de compétence dédié à la formation pour accéder aux professions dans les domaines de l'industrie verrière. Le centre est situé à Jumet.
- **Construform Hainaut**. Centre de compétence dédié à la formation dans le domaine de la construction. Construform Hainaut comprend 7 sites. Seul celui de Châtelineau est situé sur notre bassin. 5 autres sont situés sur le bassin Hainaut Centre (Braine-le-Comte, Mons, Frameries, Soignies et Strépy-Bracquenies) et 1 sur le bassin de Namur (situé à Gembloux).
- **Forem Business**. Centre de compétence dédié à la formation dans les domaines de la création d'entreprises, du processus d'innovation, du recrutement, du management, de l'internalisation, de la démarche qualité, … Le centre est situé à Gosselies avec une antenne à Charleroi.
- **Forem Cepegra**. Centre de compétence dédié à la formation dans les domaines de l'industrie graphique (graphic design, web design, motion design, responsable communication web, multimédia, impression). Centre situé à Gosselies.
- **Technocampus**. Centre de compétence dédié à la formation dans les domaines technologiques ainsi que les métiers du futur. Technocampus comprend 6 sites : 4 sur situés notre bassin à Gosselies et deux sur le bassin Hainaut Centre à Mons et à Strépy.
- **Technofutur TIC**. Centre de compétence dédié à aux formations dans les domaines des technologies de l'information et de la communication. Le centre est situé à Gosselies.
- **WAN (Wallonie Aerotraining Network)**. Centre de compétence dédié aux formations pour accéder aux professions dans le domaine aéronautique. Le site est situé à Gosselies.

	Demandeurs d'emplois formés en 2023	Enseignement (élèves et enseignants) formés en 2023
CefoVerre	211	694
Construform Hainaut	2.554	900
Forem Business	5.074	4.903
Forem Cepegra	1.983	9.130
Technocampus	3.928	13.553
Technofutur TIC	1.408	16.316
WAN	1.079	1.255

3.1.2. Focus sur l'alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance) ; dès lors, elles se rapportent exclusivement aux formations des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME.

Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du début de l'encodage des données dans la plateforme (ainsi que l'application temporaire) au 31 décembre 2020. Les données ont été extraites de la plateforme OPLA en juin 2021.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les **CEFA** (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. A ce jour, seules les données relatives aux CEFA wallons sont encodées ;
- L'**IFAPME** (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées par l'opérateur quotidiennement depuis leur propre application ;
- Les données du **SFPME** (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par l'opérateur depuis leur propre application (à ce jour, peu de données disponibles).

Inscriptions des apprenants résidant dans le Bassin

Inscriptions apprenants résidant dans le bassin – Année 2022

Source : OFFA, 2023

	Avec contrat	Sans contrat	Total inscriptions
Bassin Hainaut Sud	2.440	75	2.515
Total Wallonie	12.507	685	13.192

Nombre de contrats par opérateur

Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du Bassin Hainaut Sud

Source : OFFA, 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
SFPME	0	0	0	0	0
IFAPME	939	860	522	602	612
CEFA	1.469	1.317	1.152	1.290	1.264
Inconnu	0	0	9	8	2
TOTAL	2.408	2.177	1.683	1.900	1.878

Source : OFFA, 2023

NB : pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient dès lors d'être prudent quant aux données reprises pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre. Les contrats sans information de civilité ou d'âge n'ont pas été pris en compte.

Nombre de contrats selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur.

Les contrats antérieurs à 2016 ont également été intégrés dans le total général, étant peu nombreux.

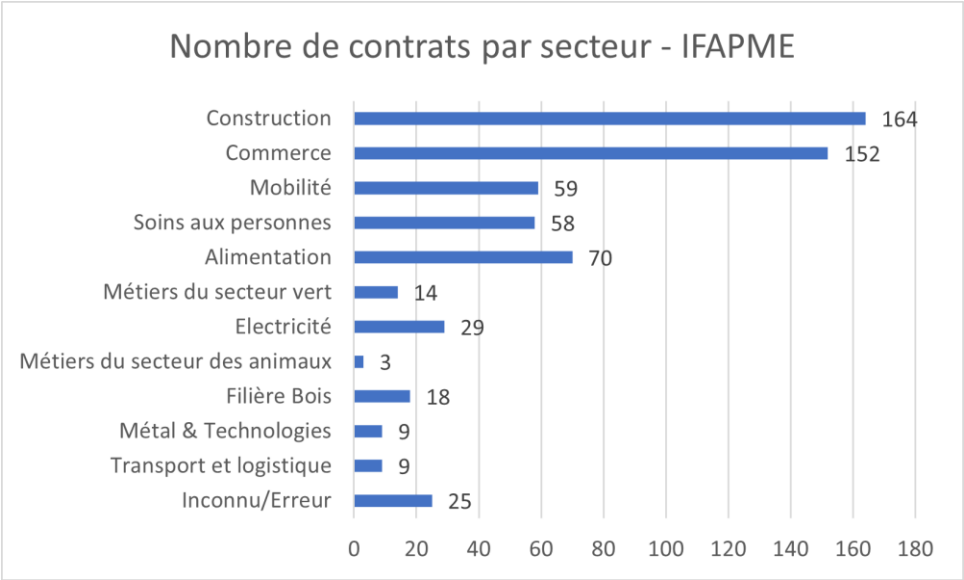

Par rapport à 2020, l'unique différence notable est la baisse de contrat en alimentation. Le secteur était alors le 3e secteur le plus représenté en 2020 tandis qu'il n'est ici plus que 5e. Il s'agit ici de l'unique changement notable.

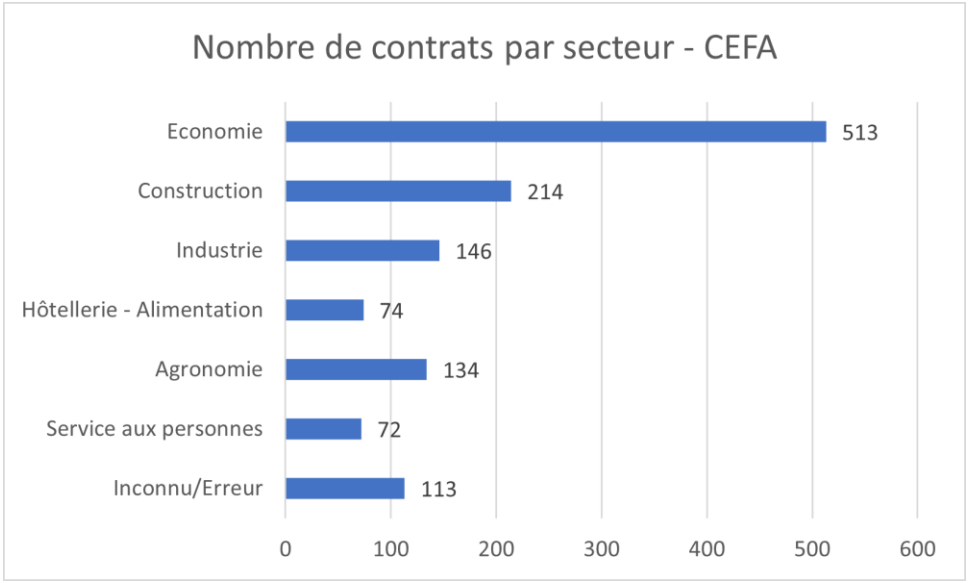

Source : OFFA, 2022

Nombre d'unités d'établissement agréées

Définition : l'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

Unités d'établissement agréées par année – Bassin EFE Hainaut Sud

Source : OFFA, 2024

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre UE	449	326	340	419	419

3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin de Huy-Waremme et de sa fréquentation.

Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci, sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés.

Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondants ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

Dans cette partie, le masculin est utilisé à titre épicène dans les intitulés d'options ou de formations.

3.2.1. Formation initiale

Remarque générale

Les données de fréquentation reprises dans les tableaux ci-dessous reprennent les élèves inscrits en 4-5-6e ou 7e années de l'enseignement secondaire qualifiant pour l'année 2022-2023. Ceux-ci sont comptabilisés par implantation. Pour rappel, certaines implantations peuvent dépende d'un établissement siège situé dans un autre Bassin.

Le nouveau parcours d'enseignement qualifiant (PEQ)

Depuis le 1er septembre 2018, était organisé pour certaines options qualifiantes de l'enseignement secondaire un enseignement expérimental nommé CPU (Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage). À la suite de l'évaluation de ce dispositif et afin d'être en phase avec la réforme de l'enseignement qualifiant prévue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, le décret « parcours d'enseignement qualifiant » (PEQ) a été adopté en 2022. Il s'applique aux 2e et 3e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant, technique et artistique de qualification, et professionnel. Ce parcours contribue, avec la réorganisation de la gouvernance et du pilotage de l'offre d'options, à faire du qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie.

Il a été mis en œuvre en deux temps. A la rentrée 2022-2023, toutes les options anciennement CPU ont basculé dans le PEQ. Au moment de rédiger ce rapport et depuis la rentrée 2023-24, toutes les options qualifiantes de l'enseignement secondaire y sont entrées. Dans ce nouveau dispositif, l'élève effectue son parcours scolaire dans l'enseignement qualifiant de manière continue entre la 4e et la 6e année, et, le cas échéant, en 7e année.

Le PEQ a comme objectifs :

- l'harmonisation des parcours en 3 ans et la sanction des études ;
- le renforcement du suivi de l'élève tout au long de son parcours de formation ;
- la mise en place d'un enseignement modulaire (en Unités de Qualification-UQ) ;
- la création d'un continuum pédagogique sur 2 ans entre la 5e et la 6e année.

Etant donné la mise en place progressive de ce nouveau parcours et la situation transitoire pour l'année scolaire 2022-2023, les calculs des évolutions de fréquentation pour les options anciennement CPU ont été réalisés en prenant en compte les élèves officiellement inscrits en 4e, 5e et 6e années.

1. Enseignement ordinaire de plein exercice (3e et 4e degrés)

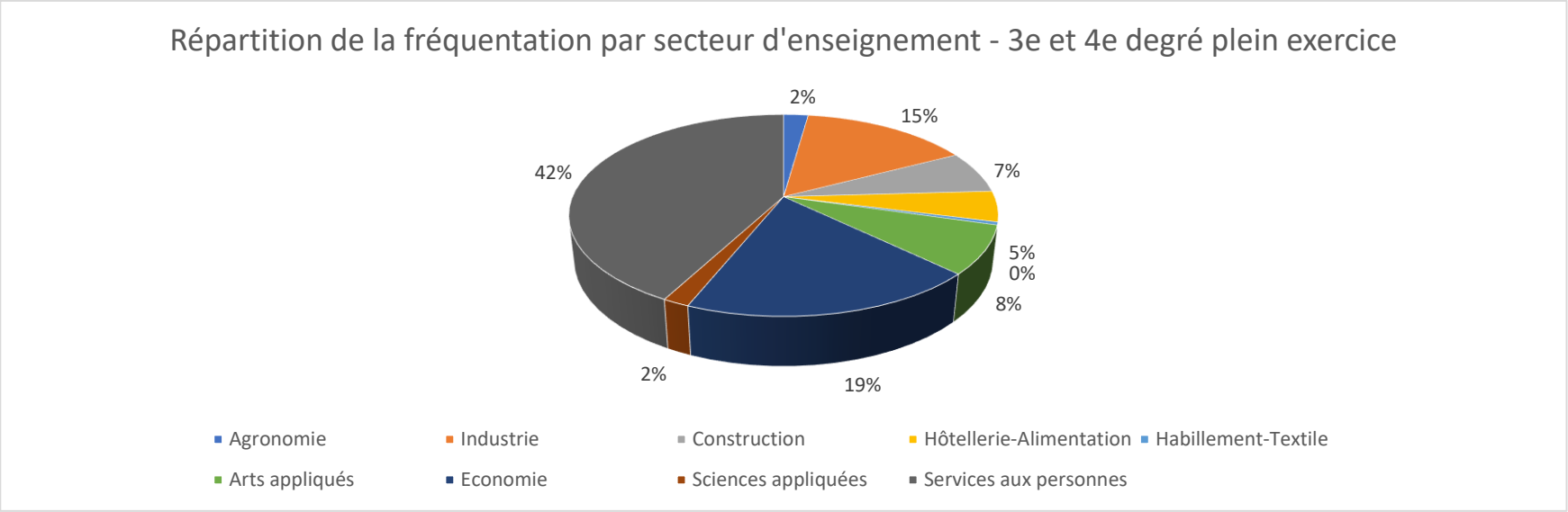

Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option[28]	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Assistant/assistante en soins animaliers	P	A1501 – A1503	1	97	76,3%	-3,0%
	Complément en élevage et gestion de troupeaux	7P	A0000[29]	1	18	66,7%	-14,3%
	Technicien/technicienne en environnement	TQ	A1204	2	27	40,7%	-20,6%
	Total Agronomie			**SO**	**142**	**68,3%**	**-23,2%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[28] L'OBG ouvrier qualifié en horticulture n'est plus organisée en 2022-2023.
[29] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Assistant/assistante de maintenance pc-réseaux	P	I1401	1	23	4,3%	0,0%
	Carrossier spécialisé/carrossière spécialisée	7P	I1606	2	5	0,0%	-16,7%
	Carrossier/carrossière	P	I1606	2	18	11,1%	0,0%
	Complément en chaudronnerie	7P	H0000 – I0000[30]	1	5	0,0%	150,0%
	Complément en électricité de l'automobile	7P	I0000	3	13	7,7%	-38,1%
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	F0000 – I0000	2	21	0,0%	31,3%
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H0000	1	4	0,0%	-42,9%
	Conducteur/conductrice d'autobus et d'autocar	P	N4103	1	6	16,7%	SO[31]
	Electricien automaticien/électricienne automaticienne	TQ	I1302 – I1304 – I1309	7	113	2,7%	-19,9%
	Gestionnaire en logistique et transport*[32]	TQ	N1303 – N4203	1	8	12,5%	300,0%
	Installateur électricien/ installatrice électricienne*[33]	P	F1602	6	109	0,9%	10,1%
	Installateur-réparateur/installatrice-réparatrice d'appareils électroménagers	7P	I1402	2	11	0,0%	0,0%
	Mécanicien automaticien/mécanicienne automaticienne	TQ	I1302 – I1304 – I1310	5	64	1,6%	-11,1%
	Mécanicien polyvalent/mécanicienne polyvalente automobile*	TQ	I1604	4	107	0,0%	-7,0%
	Mécanicien/mécanicienne d'entretien	P	I1310	1	9	0,0%	50,0%
	Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile*	P	I1604	7	197	2,0%	19,4%
	Mécanicien/mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	3	31	0,0%	63,2%
	Métallier-soudeur/métallière-soudeuse	P	H2913	4	62	4,8%	-3,1%

[30] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.
[31] SO = Inexistant en 2019-2020.
[32] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.
[33] L'OBG installateur électricien découle de la transformation des OBG électricien installateur en résidentiel et électricien installateur industriel, désormais supprimées du répertoire.

	Technicien/technicienne en systèmes d'usinage*[34]	TQ	H2903	1	9	0,0%	-35,7%
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	I1302 – I1304	1	5	0,0%	-37,5%
	Technicien/technicienne du froid	TQ	I1306	1	16	0,0%	23,1%
	Technicien/technicienne en électronique	TQ	H2603 – H2604 – H2605 – I1305	3	40	0,0%	5,3%
	Technicien/technicienne en informatique	TQ	I1401 – M1810	3	83	2,4%	23,9%
	Technicien/technicienne en maintenance et diagnostic automobile	7TQ	I1604	1	2	0,0%	0,0%
	Technicien/technicienne plasturgiste	TQ	H3201	1	9	0,0%	-10,0%
	Total Industrie			**SO**	**970**	**2,1%**	**-9,5%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Charpentier/charpentière	7P	F1501 – F1503	1	6	0,0%	100,0%
	Complément en agencement d'intérieur	7P	F0000 – H0000[35]	2	9	0,0%	-18,2%
	Complément en pose de pierres naturelles	7P	F0000	1	4	0,0%	SO[36]
	Complément en techniques spécialisées en construction-gros œuvre	7P	F0000	2	6	0,0%	-25,0%
	Conducteur/conductrice d'engins de chantier	P	F1302	1	26	0,0%	-18,8%
	Constructeur-monteur/constructrice-monteuse de bâtiment en structure bois	7P	F1503 – H2201 – H2202	1	7	0,0%	SO
	Cuisiniste	7P	F1604	1	5	0,0%	0,0%
	Dessinateur/dessinatrice en construction	TQ	F1104	2	27	22,2%	80,0%
	Ebéniste	P	H2207	1	10	30,0%	SO
	Installateur/installatrice en chauffage central	7P	F1603 – I1308	2	12	0,0%	100,0%
	Macon/maçonne*[37]	P	F1703	6	113	1,8%	50,7%
	Menuisier/menuisière d'intérieur et d'extérieur*	P	F1607 – F1608 – F1609 – H2201 – H2206	7	114	6,1%	26,7%

[34] L'OBG technicien en systèmes d'usinage découle de la transformation de l'OBG technicien en usinage, désormais supprimée du répertoire.
[35] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.
[36] SO = Inexistant en 2019-2020.
[37] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

	Monteur/monteuse en chauffage et sanitaire*[38]	P	F1603	3	64	0,0%	28,0%
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	2	6	0,0%	-53,8%
	Peintre décorateur/peintre décoratrice*	P	F1606	1	15	20,0%	25,0%
	Technicien/technicienne en construction et travaux publics	TQ	F1104 – F1107 – F1108 – F1202	1	11	0,0%	120,0%
	Total Construction			**SO**	**435**	**4,8%**	**1,9%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie - Alimentation	Artisan boulanger-pâtissier / artisane boulangère-pâtissière	TQ	D1102 – D1104	1	13	46,2%	44,4%
	Barman / barmaid	7TQ	G1801	1	6	16,7%	SO[39]
	Boulanger-pâtissier/boulangère-pâtissière	P	D1102 – D1104	2	53	54,7%	-11,7%
	Chef de cuisine de collectivité	7P	G1601	2	4	50,0%	-50,0%
	Chocolatier-confiseur-glacier/chocolatière-confiseuse-glacière	7P	D1104	1	14	57,1%	55,6%
	Complément en cuisine internationale	7P	G0000[40]	1	4	25,0%	0,0%
	Cuisinier/cuisinière de collectivité	P	G1602	3	52	38,5%	2,0%
	Hôtelier-restaurateur/hôtelière-restauratrice	TQ	G1602 – G1703 – G1803	2	41	41,5%	28,1%
	Ouvrier boulanger-pâtissier / ouvrière boulangère-pâtissière*[41]	P	D1102 – D1104	2	6	16,7%	SO
	Restaurateur/restauratrice*	P	G1602 – G1803	6	109	46,8%	2,8%
	Sommelier/sommelière	7P	G1804	1	5	40,0%	-37,5%
	Traiteur-organisateur/traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions	7P	G1601 – G1602	1	7	57,1%	-56,3%
	Total Hôtellerie-Alimentation			**SO**	**314**	**45,2%**	**3,6%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[38] L'OBG monteur en chauffage et sanitaire découle de la transformation de l'OBG monteur en sanitaire et en chauffage, désormais supprimée du répertoire.
[39] SO = Inexistant en 2019-2020.
[40] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.
[41] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Habillement - Textile	Agent qualifié/agente qualifiée en confection	P	B1803 – H2402	1	9	100,0%	50,0%
	Agent technique en mode et création	TQ	B1803	1	12	100,0%	-40,0%
	Complément en stylisme	7P	B0000 – D0000 – H0000[42]	1	9	77,8%	28,6%
	Total Habillement-Textile			**SO**	**30**	**93,3%**	**-9,1%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Arts appliqués	Arts plastiques	TQ	/	5	98	66,3%	-11,7%
	Assistant/assistante aux métiers de la publicité	P	E1205	5	134	65,7%	8,9%
	Assistant/assistante en décoration	P	B1301	2	27	77,8%	22,7%
	Complément en techniques publicitaires	7P	B0000 – E0000	5	29	44,8%	-25,6%
	Technicien/technicienne en image de synthèse	7TQ	E1205	1	5	60,0%	-58,3%
	Technicien/technicienne en infographie	TQ	E1205	5	183	43,7%	24,5%
	Technicien/technicienne en photographie	TQ	E1201 – E1203	1	20	75,0%	-9,1%
	Total Arts appliqués			**SO**	**496**	**57,5%**	**4,2%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Economie	Agent/agente en accueil et tourisme	TQ	G1101 – G1303	3	48	66,7%	-20,0%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1602	5	104	53,8%	-24,1%
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	10	166	51,8%	-7,8%
	Technicien commercial/technicienne commerciale	TQ	D1401 – D1402 – D1403	3	124	54,0%	-19,5%
	Technicien/technicienne de bureau	TQ	M1602 – M1605 – M1607	13	240	70,4%	-6,6%
	Technicien/technicienne en comptabilité	TQ	M1203 – M1608	15	376	40,2%	-4,6%
	Vendeur/vendeuse	P	D1106 – D1107 – D1210 – D1211 – D1212 – D1213 – D1214	9	158	44,3%	-9,2%

[42] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.

	Total Economie			**SO**	**1.216**	**51,9%**	**-10,3%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux personnes	Agent médico-social/agente médico-sociale	7P	M1609	3	31	87,1%	-3,1%
	Agent/agente d'éducation	TQ	K1207	13	688	64,7%	3,0%
	Aide familial/aide familiale	P	K1302 – K1304	12	190	82,6%	-26,1%
	Aide-soignant/aide-soignante	7P	J1301 – J1501	8	42	92,9%	-44,0%
	Animateur/animatrice	TQ	G1202 – G1203 – K1206	3	104	41,3%	14,3%
	Aspirant/aspirante aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité*[43]	TQ	K1701 – K1706 – K2503	2	99	30,3%	SO[44]
	Aspirant/aspirante en nursing	TQ	J1304 – K1303	3	76	89,5%	1,3%
	Assistant/assistante aux métiers de la prévention et de la sécurité	7TQ	K1706 – K2503	3	251	31,5%	-3,5%
	Coiffeur/coiffeuse*	P	D1202	9	268	85,8%	-6,3%
	Coiffeur/coiffeuse manager	7P	D1202	6	38	78,9%	-7,3%
	Complément en pédicurie-manucurie	7P	D0000[45]	1	7	100,0%	16,7%
	Esthéticien/esthéticienne*	TQ	D1208	6	242	100,0%	-9,0%
	Gestionnaire d'un institut de beauté	7TQ	D1208	1	13	100,0%	18,2%
	Puériculteur/puéricultrice	7P	J1304 – K1303	8	73	94,5%	-19,8%
	Puériculture	P	J1304 – K1303	8	246	98,8%	-0,4%
	Total Services aux personnes			**SO**	**2.368**	**81,2%**	**-1,8%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Sciences appliquées	Assistant/assistante pharmaceutico-technique	TQ	J1307	4	65	83,1%	18,2%
	Complément en officine hospitalière	7TQ	J1307	1	2	100,0%	-80,0%
	Technicien/technicienne chimiste	TQ	H1503 – H2301	1	11	63,6%	-50,0%

[43] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.
[44] SO = Inexistant en 2019-2020.
[45] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.

	Technicien/technicienne des industries agroalimentaires	TQ	H2102	2	31	61,3%	-11,4%
	Total Sciences appliquées			**SO**	**109**	**75,2%**	**-10,7%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

2. Enseignement ordinaire en alternance

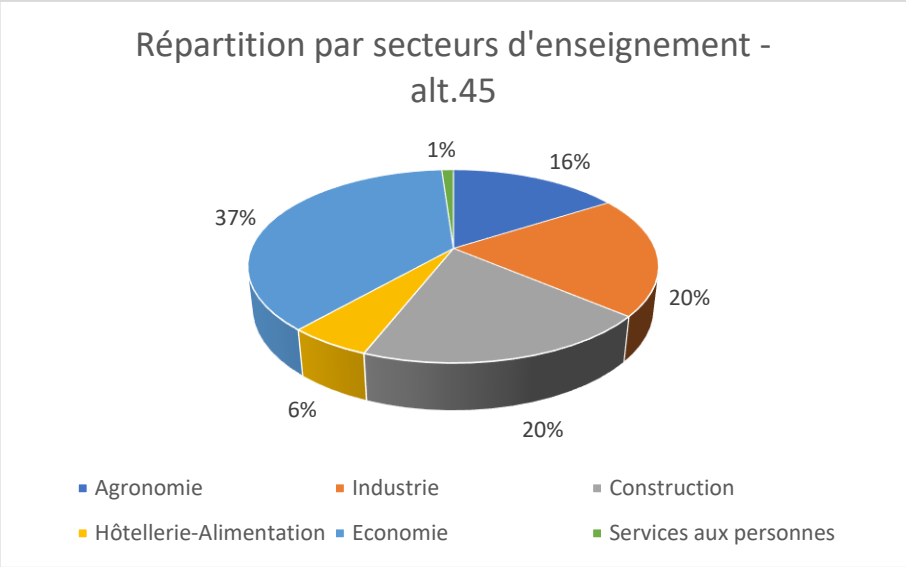

Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

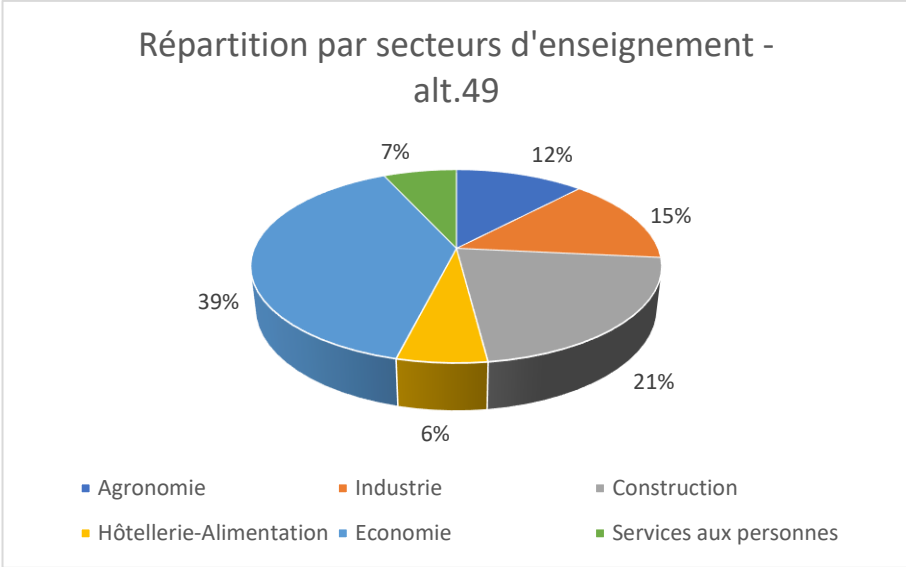

Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Eleveur/Eleveuse	P	A1407 – A1409 – A1410 – A1411	1	4	0,0%	-20,0%
	Groom-lad	P	A1501	1	1	100,0%	0,0%
	Jardinier/Jardinière d'entretien*[46]	P	A1203	1	5	0,0%	SO[47]
	Ouvrier/Ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins	P	A1203	5	53	1,9%	-1,9%
	Palefrenier/Palefrenière	P	A1403	3	24	79,2%	14,3%
	TOTAL Alt.45			SO	87	24,1%	7,4%
	Agent qualifié/agente qualifiée dans les métiers du cheval	P	A1407	2	12	58,3%	-25,0%
	Agent/agente agricole polyvalent/polyvalente*	P	A1101 – A1407 – A1409 – A1410 – A1411 – A1416	1	18	22,2%	50,0%

[46] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.
[47] SO = Inexistant en 2019-2020.

	Assistant/assistante en soins animaliers	P	A1501 – A1503	2	22	68,2%	SO
	Complément en élevage et gestion de troupeaux	7P	A0000[48]	1	6	0,0%	SO
	Ouvrier qualifie/ouvrière qualifiée en horticulture	P	A1203 – A1405 – A1414	3	13	0,0%	-23,5%
	Ouvrier qualifie/ouvrière qualifiée en sylviculture	P	A1101 – A1205	1	12	0,0%	-14,3%
	TOTAL Alt.49			SO	83	31,3%	40,7%
	Total Agronomie			**SO**	**170**	**27,6%**	**21,4%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option[49]	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Aide-électricien/Aide-électricienne	P	F1602	3	9	0,0%	-40,0%
	Aide-mécanicien garagiste/Aide-mécanicienne garagiste	P	I1604	4	64	1,6%	6,7%
	Ferronnier/Ferronnière	P	B1601	1	4	0,0%	100,0%
	Métallier/Métallière	P	H2913	3	15	13,3%	7,1%
	Monteur électricien / Monteuse électricienne	P	F1602	1	6	0,0%	SO[50]
	Peintre en carrosserie	P	I1606	1	3	0,0%	-62,5%
	Tôlier/Tôlière en carrosserie	P	I1606	1	9	0,0%	0,0%
	TOTAL Alt.45			SO	110	2,7%	-4,3%
	Carrossier/carrossière	P	I1606	1	11	0,0%	37,5%
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H0000[51]	1	7	0,0%	16,7%
	Electricien automaticien/électricienne automaticienne	TQ	I1302 – I1304 – I1309	1	12	0,0%	140,0%
	Installateur électricien/ installatrice électricienne*[52&53]	P	F1602	3	9	0,0%	28,6%

[48] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.
[49] Les OBG aide mécanicien cycles et petits moteurs (Art.45) et monteur de pneus – aligneur (Art.45) ne sont plus organisées en 2022-2023.
[50] SO = Inexistant en 2019-2020.
[51] Pour les 7e complémentaires, il s'agit d'un rattachement à une famille ROME V3 (lettre + 0000), et non un code métier spécifique.
[52] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.
[53] L'OBG installateur électricien découle de la transformation des OBG électricien installateur en résidentiel et électricien installateur industriel, désormais supprimées du répertoire.

	Mécanicien/mécanicienne d'entretien automobile*	P	I1604	5	42	4,8%	31,3%
	Mécanicien/mécanicienne des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	1	4	0,0%	-20,0%
	Métallier-soudeur/métallière-soudeuse	P	H2913	3	4	25,0%	-60,0%
	Technicien en maintenance de systèmes automatises industriels	7TQ	I1302 – I1304	1	7	0,0%	16,7%
	Technicien/technicienne en climatisation et conditionnement d'air	7TQ	I1306	1	3	0,0%	50,0%
	TOTAL Alt.49			SO	99	3,0%	20,7%
	Total Industrie			**SO**	**209**	**2,9%**	**6,1%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option[54]	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Auxiliaire du bâtiment	P	F1704	7	56	1,8%	3,7%
	Monteur/Monteuse en chauffage	P	F1603	1	4	0,0%	-55,6%
	Monteur/Monteuse en sanitaire	P	F1603	2	22	0,0%	57,1%
	Monteur-placeur d'éléments menuisés / Monteuse-placeuse d'éléments menuisés	P	F1607 – H2201	3	10	0,0%	-33,3%
	Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse	P	F1601 – F1604	2	4	0,0%	-60,0%
	Ouvrier/Ouvrière en peinture du bâtiment	P	F1606	1	7	14,3%	16,7%
	Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques	P	F1610 – F1613	1	5	20,0%	-37,5%
	TOTAL Alt.45			SO	108	2,8%	-23,4%
	Carreleur/carreleuse-chapiste*[55&56]	P	F1608 – F1703	2	6	0,0%	-72,7%
	Installateur/installatrice en chauffage central	7P	F1603 – I1308	1	12	0,0%	200,0%
	Maçon/maçonne*	P	F1703	9	78	0,0%	69,6%
	Menuisier en pvc et alu	7P	F1607	1	3	0,0%	50,0%

[54] Les OBG carreleur (Art.45), maçon (Art.45), couvreur-étancheur (Art.49) et ouvrier qualifié en construction – gros-œuvre (Art.49) ne sont plus organisées en 2022-2023.
[55] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.
[56] L'OBG carreleur-chapiste découle de la transformation de l'OBG carreleur, désormais supprimée du répertoire.

	Menuisier/menuisière d'intérieur et d'extérieur*[57]	P	F1607 – F1608 – F1609 – H2201 – H2206	2	10	0,0%	66,7%
	Monteur/monteuse en chauffage et sanitaire*[58]	P	F1603	2	27	0,0%	68,8%
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	1	4	0,0%	33,3%
	Plafonneur cimentier/plafonneuse cimentière[59]	P	F1601 – F1606 – F1611	1	7	0,0%	-12,5%
	TOTAL Alt.49			SO	147	0,0%	1,4%
	Total Construction			**SO**	**255**	**1,2%**	**-10,8%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie - Alimentation	Commis/Commise de cuisine	P	G1602	6	22	50,0%	-54,2%
	Découpeur – désosseur/Découpeuse – désosseuse	P	H2101	1	3	0,0%	-57,1%
	Garçon / Serveuse de restaurant*[60]	P	G1803	1	1	100,0%	-50,0%
	Préparateur/préparatrice en boucherie – Vendeur/vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter	P	D1101 – D1103	1	4	25,0%	-50,0%
	TOTAL Alt.45			SO	30	43,3%	-53,8%
	Boucher-charcutier/boucher-charcutière	P	D1101 – D1103	2	9	11,1%	-43,8%
	Boulanger-pâtissier/boulangère-pâtissière	P	D1102 – D1104	1	3	33,3%	-25,0%
	Restaurateur/restauratrice*	P	G1602 – G1803	3	24	25,0%	-11,1%
	Traiteur-organisateur/traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions	7P	G1601 – G1602	2	5	60,0%	150,0%
	TOTAL Alt.49			SO	41	26,8%	-16,3%
	Total Hôtellerie-Alimentation			**SO**	**71**	**33,8%**	**-37,7%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[57] L'OBG menuisier d'intérieur et d'extérieur découle de la transformation de l'OBG menuisier, désormais supprimée du répertoire.
[58] L'OBG monteur en chauffage et sanitaire découle de la transformation de l'OBG monteur en sanitaire et en chauffage, désormais supprimée du répertoire.
[59] L'OBG plafonneur-cimentier découle de la transformation de l'OBG plafonneur, désormais supprimée du répertoire.
[60] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Economie	Auxiliaire de magasin	P	D1505 – D1507	11	187	53,5%	-33,9%
	Encodeur/Encodeuse de données	P	M1606	1	1	100,0%	-66,7%
	Equipier/Equipière logistique	P	N1103 – N1105	2	8	0,0%	-69,2%
	Magasinier / Magasinière	P	H1403 – N1101 – N1103 – N1105 – N1303	2	8	12,5%	SO[61]
	TOTAL Alt.45			SO	204	50,0%	-34,6%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1602	1	8	75,0%	-27,3%
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	10	94	41,5%	23,7%
	Vendeur/vendeuse	P	D1106 – D1107 – D1210 – D1211 – D1212 – D1213 – D1214	13	167	60,5%	11,3%
	TOTAL Alt.49			SO	269	54,3%	13,5%
	Total Economie			**SO**	**473**	**52,4%**	**-13,8%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux personnes	Aide logistique en collectivité	P	J1301 – K1302	1	6	83,3%	SO[62]
	TOTAL Alt.45			SO	6	83,3%	SO
	Agent médico-social/agente médico-sociale	7P	M1609	1	1	0,0%	SO
	Aide familial/aide familiale	P	K1302 – K1304	2	19	89,5%	-5,0%
	Aide-soignant/aide-soignante	7P	J1501	2	9	100,0%	125,0%
	Coiffeur/coiffeuse*[63]	P	D1202	2	18	94,4%	12,5%
	TOTAL Alt.49			SO	47	91,5%	17,5%
	Total Services aux personnes			**SO**	**53**	**90,6%**	**32,5%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[61] SO = Inexistant en 2019-2020.
[62] SO = Inexistant en 2019-2020.
[63] Ces options* bénéficient d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

3. IFAPME/SFPME Apprentissage

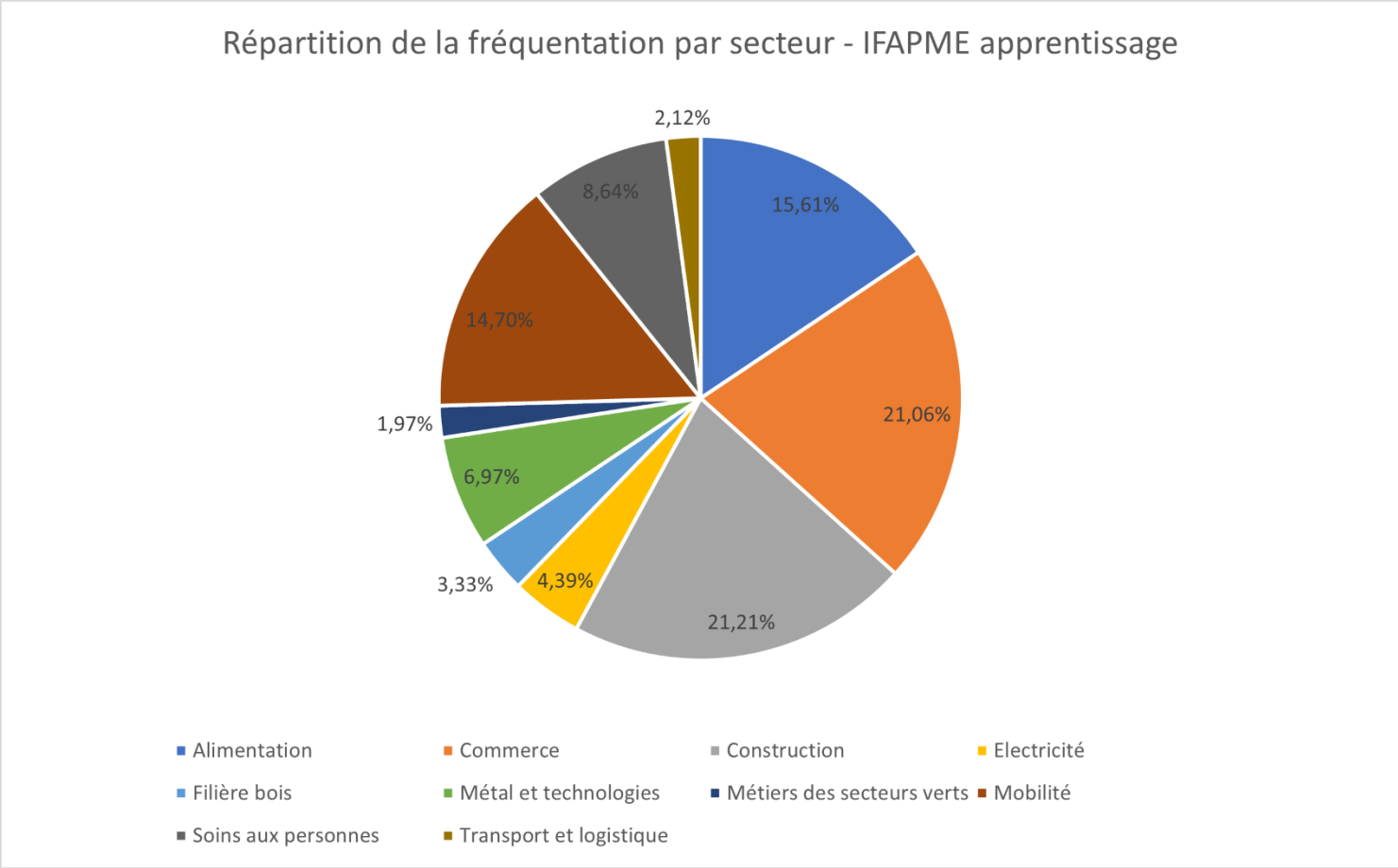

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences[64]	Fréquentation 2022-2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation	Boucher-Charcutier	D1101	1	26	19,23%	-42,31%
	Boulanger- Pâtissier	D1102	1	34	35,29%	+50%
	Vendeur en boucherie, charcuterie, plat à emporter – préparateur en boucherie et produits frais	D1106	1	1	100%	SO
	Restaurateur	G1601	1	36	47,22%	-5,56%
	Cuisinier de collectivité	G1602	1	6	50%	+83,33%
	Total Alimentation		SO	103	36,89%	+9,71%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Commerçant – Détaillant	D1106	1	92	61,7%	-16,30%
	Commerçant - Détaillant - Alimentation	D1106	1	20	80,0%	+40,00%
	Commerçant - Détaillant – Métiers verts et animaux	D1210	1	4	50,0%	SO
	Commerçant - Détaillant divers	D1214, D1212, D1211	1	23	69,57%	+34,78%
	Total Commerce		SO	139	68,35%	+4%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Plafonneur – Cimentier	F1601	1	1	0,00%	SO
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	1	33	0,00%	+27,27%
	Fabricant – Installateur de cuisines équipées et de meubles de salles de bains	F1604	1	1	0,00%	+0,00%
	Peintre décorateur	F1606	1	28	17,86%	+28,57%
	Fabricant et installateurs de fermetures de baies	F1607	1	6	0,00%	+83,33%
	Couvreur	F1610	1	28	0,00%	+0,00%
	Asphalteur – Etancheur	F1613	1	1	0,00%	SO
	Maçon	F1703	1	42	4,76%	+35,71%
	Total Construction		SO	140	5,0%	+5,71%

[64] Le nombre d'occurrences est le nombre de centres qui proposent la formation dans le Bassin.

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	29	3,45%	+24,14%
	Total Electricité		SO	29	3,45%	-14,71%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	Menuisier d'intérieur	H2205	1	21	0,,00%	+28,67%
	Menuisier d'extérieur	H2206	1	1	00,0%	+0,00%
	Total Filière bois		SO	22	0,00%	+9,09%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Filière Métal et technologies	Assistant de maintenance informatique	I1401	1	19	5,26%	SO
	Réparateur de caravanes et de camping	I1604	1	1	0,0%	SO
	Assistants développeurs	K1103	2	26	15,38%	SO
	Total Filière Métal et technologies		SO	46	25,00%	+95,65%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Métiers des secteurs verts	Entrepreneur de jardins	A1203	1	13	7,69%	+100%
	Total Filière Métiers des secteurs verts		SO	13	7,69%	+100,00%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Filière Mobilité	Mécanicien poids lourds	I1604	1	1	0,00%	SO
	Mécanicien polyvalent automobile	I1605	1	39	2,56%	-15,38
	Tôlier	I1606	1	14	0,00%	SO
	Préparateur peintre en en carrosserie	I1606	1	23	0,00%	+43,48%
	Mécanicien de cycles	I1607	1	17	5,88%	SO

	Magasinier de garage	N1103	1	5	0,00%	SO
	Total Filière Mobilité		SO	97	2,06%	+14,43%

Source : IFAPME, 2016-2017 à 2019-2020

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	56	89,29%	-14,29%
	Esthéticien	D1208	1	1	100,00%	SO
	Total Soins aux personnes		SO	57	89,47%	-12,28%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2019-2020	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2017 à 2019-2020
Transports et logistiques	Magasinier	N1103	2	14	0,00%	+21,43%
	Total Magasinier		SO	14	0,00%	+21,43%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

4. Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3e degré)

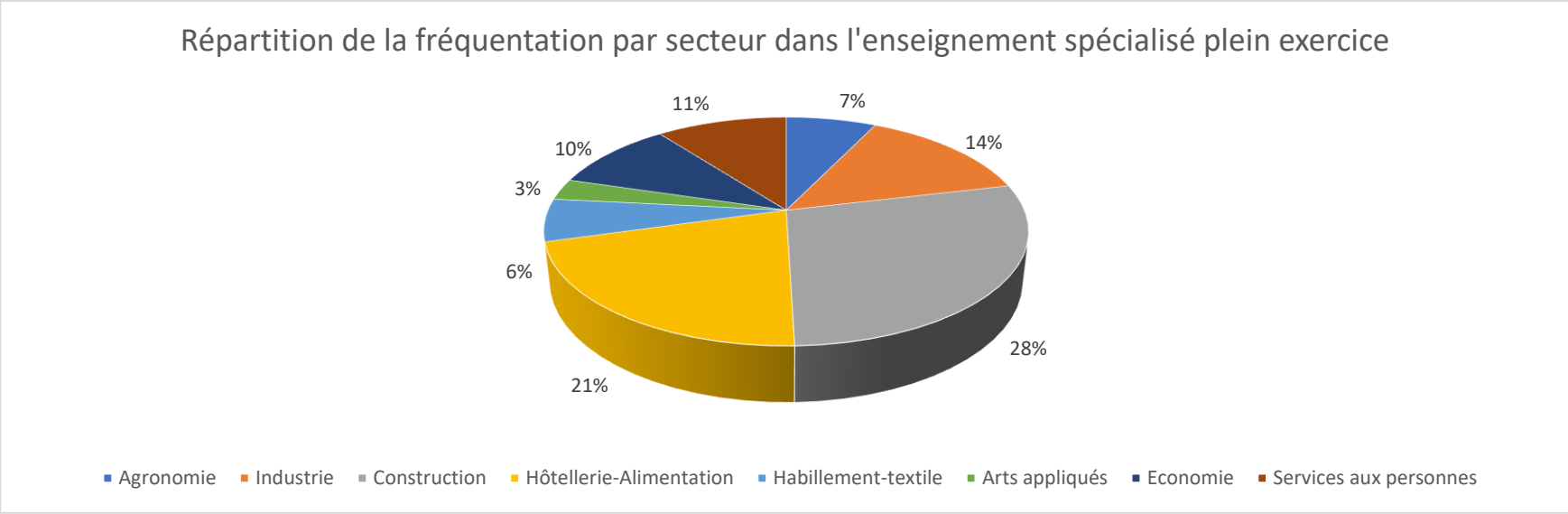

Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option[65]	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier/Jardinière d'aménagement	A1203	2	9	0,0%	-10,0%
	Jardinier/Jardinière d'entretien	A1203	6	21	23,8%	-55,3%
	Ouvrier forestier	A1205	1	1	0,0%	-75,0%
	Total Agronomie		SO	**31**	**16,1%**	**-50,0%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Aide-mécanicien cycles et petits moteurs	I1607	1	2	0,0%	0,0%
	Aide-mécanicien garagiste	I1604	5	27	3,7%	8,0%

[65] L'OBG ouvrier en exploitation horticole n'est plus organisée en 2022-2023.

	Ferronnier	B1601	5	21	0,0%	-22,2%
	Métallier	H2913	2	5	0,0%	-54,5%
	Monteur de pneus – aligneur	I1604	1	2	0,0%	100,0%
	Préparateur de travaux de peinture en carrosserie	I1606	1	3	0,0%	200,0%
	Tôlier en carrosserie	I1606	1	1	0,0%	-50,0%
	Total Industrie		SO	**61**	**1,6%**	**-11,6%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option[66]	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Aide-électricien	F1602	2	4	0,0%	-71,4%
	Maçon	F1703	8	36	0,0%	-20,0%
	Monteur en sanitaire	F1603	2	7	0,0%	-12,5%
	Monteur-placeur d'éléments menuisés	F1607 – H2201	5	28	3,6%	7,7%
	Ouvrier en entretien du bâtiment et de son environnement	I1203	5	31	6,5%	10,7%
	Ouvrier en peinture du bâtiment	F1606	1	8	0,0%	33,3%
	Ouvrier poseur de faux plafonds, cloisons et planchers surélevés	F1604	1	5	0,0%	25,0%
	Paveur	F1702	1	1	0,0%	-83,3%
	Peintre décorateur	F1606	1	2	0,0%	-75,0%
	Total Construction		SO	**122**	**2,5%**	**-18,7%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie - Alimentation	Agent de fabrication du secteur alimentaire (AFA)	H2102	1	2	100,0%	SO[67]
	Commis de cuisine	G1602	6	38	44,7%	-7,3%
	Commis de cuisine de collectivité	G1602	5	40	87,5%	-40,3%
	Commis de salle	G1803	1	2	100,0%	-50,0%
	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102 – D1104	1	6	50,0%	-14,3%
	Préparateur en boucherie – vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés	D1101 – D1103	1	3	66,7%	0,0%
	Total Hôtellerie-Alimentation		SO	**91**	**67,0%**	**-25,4%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[66] L'OBG monteur en chauffage n'est plus organisée en 2022-2023.
[67] SO = Inexistant en 2019-2020.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Habillement - Textile	Cordonnier	D1206	1	1	0,0%	0,0%
	Ouvrier retoucheur	D1207	3	14	100,0%	40,0%
	Piqueur polyvalent	H2401 – H2402	3	11	0,0%	-31,3%
	Total Habillement-Textile		SO	**26**	**20,0%**	**-3,7%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Arts appliqués	Ouvrier en sérigraphie	E1301	1	13	100,0%	333,3%
	Total Arts appliqués		SO	**13**	**100,0%**	**333,3%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option[68]	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Habillement - Textile	Assistant de réception – téléphoniste	M1601	1	8	62,5%	700,0%
	Auxiliaire de magasin	D1505 - D1507	3	29	51,7%	-12,1%
	Encodeur de données	M1606	2	6	16,7%	200,0%
	Total Habillement-Textile		SO	**43**	**48,8%**	**7,5%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux personnes	Aide logistique en collectivité	J1301 – K1302	4	26	92,3%	-3,7%
	Aide-ménager	K1304	2	9	77,8%	-10,0%
	Technicien de surface-nettoyeur	K2204	2	10	90,0%	42,9%
	Total Services aux personnes		SO	**45**	**88,9%**	**2,3%**

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

[68] L'OBG équipier logistique n'est plus organisée en 2022-2023.

Concernant l'enseignement spécialisé, plusieurs secteurs accusent une baisse des effectifs sur le Bassin Hainaut Sud. Il s'avère qu'une régression sur la plupart des secteurs s'observe également pour la Wallonie.

5. Enseignement spécialisé qualifiant en alternance 47 (forme 3 – phase 3 et forme 4 – 3e degré)

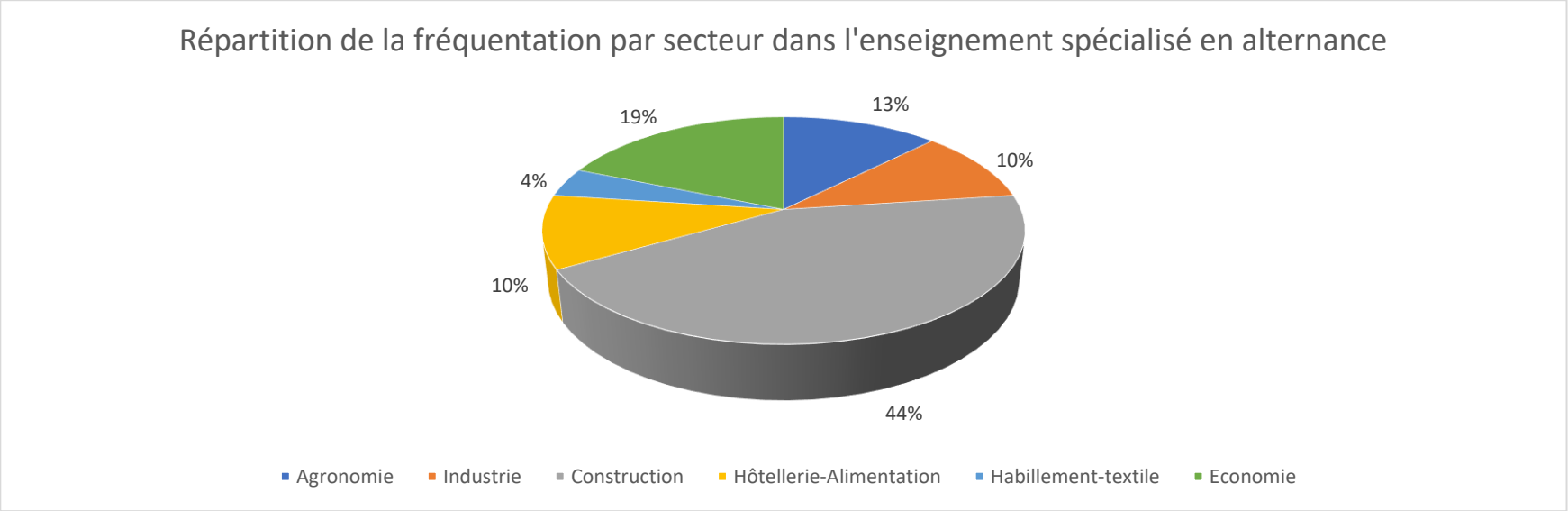

Source : DGEO-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-IBEFE

Enseignement spécialisé alt.	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie[69]	Jardinier/Jardinière d'entretien	A1203	2	6	0,0%	20,0%
	Total Agronomie		SO	**6**	**0,0%**	**-14,3%**
Industrie[70]	Aide-mécanicien cycles et petits moteurs	I1607	1	2	0,0%	SO[71]
	Aide-mécanicien garagiste	I1604	1	2	0,0%	-33,3%
	Ferronnier	B1601	1	1	0,0%	SO
	Total Industrie		SO	**5**	**0,0%**	**0,0%**
	Monteur en chauffage	F1603	1	1	0,0%	-87,5%

[69] L'OBG jardinier d'aménagement n'est plus organisée en 2022-2023.
[70] L'OBG tôlier en carrosserie n'est plus organisée en 2022-2023.
[71] SO = Inexistant en 2019-2020.

Construction[72]	Monteur en sanitaire	F1603	1	6	0,0%	200,0%
	Ouvrier en entretien du bâtiment et de son environnement	I1203	1	8	0,0%	100,0%
	Ouvrier en peinture du bâtiment	F1606	1	2	0,0%	100,0%
	Poseur de couvertures non métalliques	F1610 – F1613	1	4	0,0%	-60,0%
	Total Construction		SO	**21**	**0,0%**	**-34,4%**
Hôtellerie – Alimentation[73]	Commis de cuisine	G1602	1	2	0,0%	SO
	Commis de cuisine de collectivité	G1602	1	1	100,0%	-50,0%
	Préparateur en boucherie – vendeur en boucherie-charcuterie et plats préparés	D1101 – D1103	1	2	0,0%	SO
	Total Hôtellerie et Alimentation		SO	**5**	**20,0%**	**25,0%**
Habillement – Textile	Ouvrier retoucheur	D1207	1	2	100,0%	SO
	Total Habillement-Textile		SO	**2**	**100,0%**	**SO**
Economie	Auxiliaire de magasin	D1505 - D1507	2	9	77,8%	350,0%
	Total Economie		SO	**9**	**77,8%**	**350,0%**
Services aux personnes[74]	/					
	Total Services aux personnes		SO	**0**	**0**	**-100,0%**

Source : DGEO-OQMT, 2016-2017 et 2019-2020 ; Calculs : OQMT-IBEFE.

3.2.2. Formations pour adultes

6. Enseignement de Promotion Sociale

Remarques :

- La colonne « inscriptions » est calculée en prenant le maximum d'inscrits dans les UE de la section. Il s'agit donc d'une estimation du nombre d'inscriptions.
- La colonne « inscriptions stages » correspond au nombre total des stages pour la section et peut donc être supérieure au nombre d'inscriptions.

[72] Les OBG maçon et paveur ne sont plus organisées en 2022-2023.
[73] L'OBG commis de salle n'est plus organisée en 2022-2023.
[74] L'OBG aide logistique en collectivité n'est plus organisée en 2022-2023.

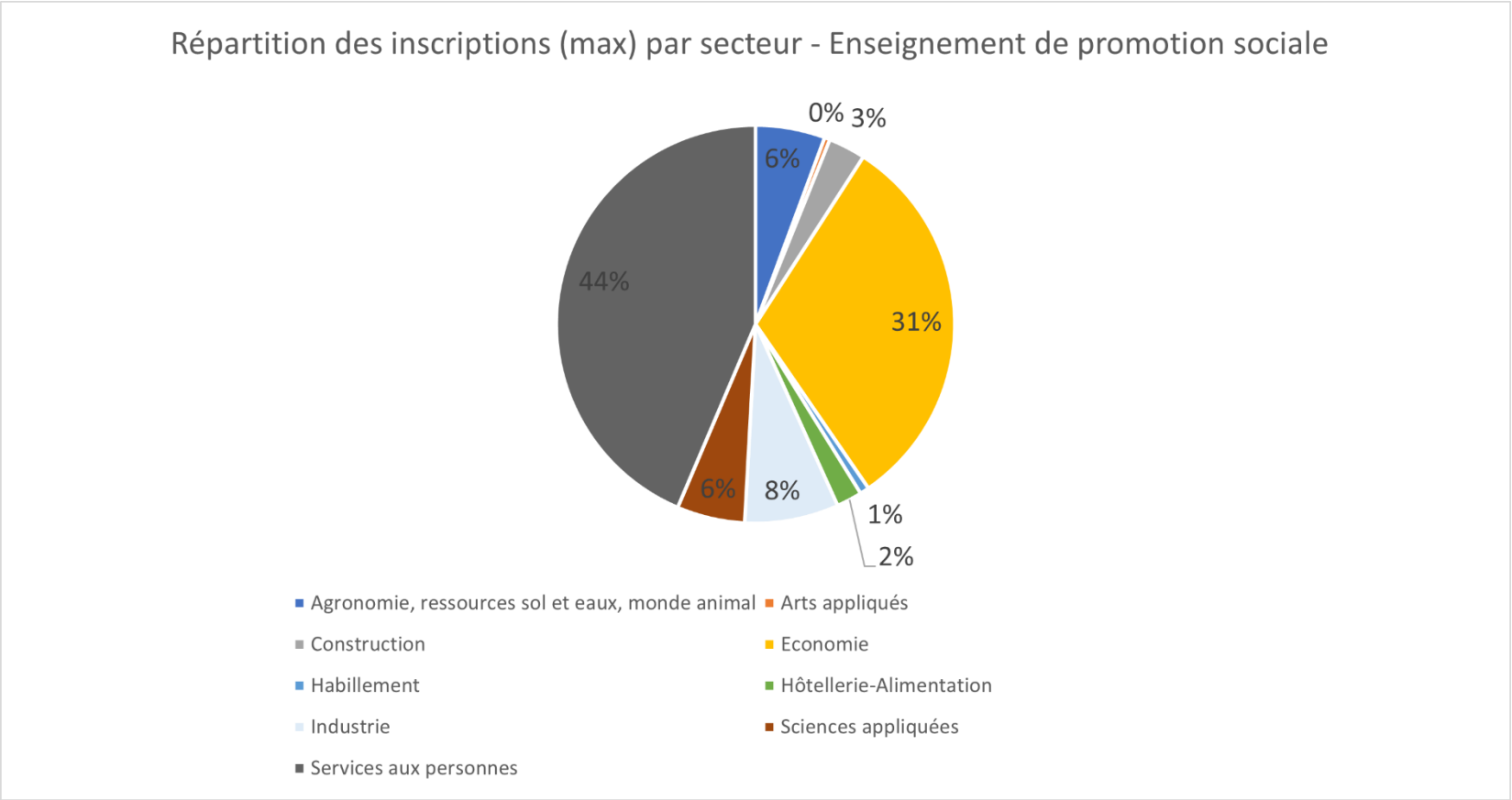

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Habillement	Habillement : techniques spécifiques	ND	1	35	0	8	100%	+105,9%
	Total Habillement			35	0	8	100%	+105,9%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Agronomie, ressources sol et eaux, monde animal	Assistant vétérinaire	A1504	2	168	21	27	87,50%	-14,88%
	Guide nature	ND	1	78	21	15	50,00%	-42,31%
	Agent semi-qualifié en horticulture, gestion des parcs et d'espaces	A1202	1	104	17	25	16,67%	+15,38%
	Jardinier d'entretien	A1203	1	84	10	11	33,33%	26,19%
	Agent technique de la nature et des forêts	A1205	1	257	16	25	15,00%	+5,06%
	Total Agronomie, ressources sol et eaux, monde animal			691	85	102	39,57%	-1,01%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Arts appliqués	Fleuriste	D1209	1	76	0	0	0,00%	+15,38%
	Ouvrier tapissier-garnisseur	B1806	1	48	1	1	100,00%	+10,42%
	Sculpteur sur bois : ornemaniste et praticien	H2208	1	16	0	0	0,00%	+43,75%
	Technicien en décoration et aménagement	K2107	1	67	10	9	84,21%	-17,91%
	Technicien en photographie	K2108	1	65	12	1	46,15%	-70,77%
	Total Arts appliqués			55	23	11	72,73%	-460,00%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Construction	Carreleur-chapiste	F1703	1	28	0	2	0,00%	ND
	Ebéniste	H2207	1	6	1	2	0,00%	-316,67%
	Maçon	F1703	1	33	0	3	0,00%	+66,67%
	Menuisier	H2206	1	2	4	0	25,00%	-1250,00%
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur	F1607	1	68	0	6	0,00%	-57,35%
	Monteur en sanitaire et chauffage	K2109	1	38	5	9	0,00%	24,49%
	Ouvrier carreleur	F1608	1	7	1	0	0,00%	-57,14%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment	I1203	1	77	1	19	0,00%	-38,96%
	Ouvrier plafonneur	F1601	1	7	0	0	0,00%	-171,43%
	Plafonneur - cimentier	F1611	1	23	1	1	0,00%	ND

	Technicien en construction	F1103	2	20	0	4	0,00%	0,00%
	Total Construction			369	23	46	1,59%	-8,67%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Habillement	Bonneterie artisanale – Tricot main	ND	1	0	0	16	100,00%	+43,75%
	Habillement : techniques spécifiques	ND	1	13	13	8	100,00%	-412,50%
	Habillement du logis	D1207	1	3	3	0	100,00%	-22,22%
	Traceur – gradeur - coupeur	D1207	1	8	8	0	100,00%	+32,00%
	Total Habillement			92	24	24	100,00%	-18,48%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Economie	Agent en accueil et tourisme	G1101	1	128	10	7	76,47%	-2,34%
	Caissier – vendeur – réassortisseur	D1505	1	58	0	12	66,67%	ND
	Magasinier	N1103	1	116	9	16	8,00%	7,76%
	Secrétariat médical	M1609	6	1249	161	178	95,58%	-2,32%
	Technicien commercial	D1401	1	14	0	3	33,33%	0,00%
	Technicien de bureau	I1401	5	909	56	48	86,54%	-0,22%
	Technicien en bureautique	I1401	1	307	4	7	63,64%	+36,48%
	Technicien en comptabilité	M1203	4	492	25	31	73,21%	+6,91%
	Technicien en infographie	E1205	1	63	6	3	22,22%	+14,29%
	Technicien en informatique	I1401	3	407	31	21	3,85%	-24,32%
	Techniques de secrétariat juridique - convention	M1607	1	82	9	12	75,64	+9,76%
	Total Economie			3825	331	338	75,64%	+2,54%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
	Boulanger - Pâtissier	D1102	1	58	7	3	80,00%	-81,03%

Hôtellerie - Alimentation	Chocolatier – confiseur	D1104	1	12	2	0	0,00%	-183,33%
	Commis de cuisine	G1602	2	134	15	25	55,00%	+47,76%
	Premier commis de cuisine	G1602	1	28	0	0	0,00%	ND
	Restaurateur	G1402	1	23	3	6	55,56%	-60,87%
	Total Hôtellerie - Alimentation			255	27	34	57,38%	+3,53%

Source : DGENORS, 2021-2022 à 2021-2022 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Industrie	Agent de maintenance en électromécanique	I1302	1	24	4	2	0,00%	-50%
	Carrossier – réparateur	I1606	1	5	3	2	0,00%	-20%
	Conducteur d'autobus et d'autocar	N4103	1	53	11	7	16,67%	-43,40%
	Conducteur poids lourds	K2109	1	239	28	21	6,12%	-29,71%
	Electricien installateur-monteur	F1602	1	74	6	10	0,00%	-24,32%
	Electricien automaticien	F1602	1	1	1	0	100,00%	-800,00%
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	3	305	9	25	8,82%	-21,97%
	Peintre en carrosserie	I1606	1	2	3	2	0,00%	-50,00%
	Soudeur qualifié sur tôles	H2913	2	47	5	5	20,00%	+6,38%
	Technicien chimiste	H1503	1	117	3	5	25,00%	+17,95%
	Technicien du froid	I1306	1	65	2	6	0,00%	+23,08%
	Tôlier en carrosserie	I1606	1	2	30	2	0,00%	-50,00%
	Total Industrie			934	78	87	7,88%	-3,10%

Source : DGENORS, 2021-2022 à 2021-2022 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves intégrées 21-22	Inscriptions épreuves intégrées 22-23	% Femmes	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Sciences appliquées	Asssitant pharmaceutico-technique	J1307	3	677	74	88	81,82%	+30,43%
	Total sciences appliquées			677	74	88	81,82%	+30,43%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Secteur Enseignement	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	Inscriptions épreuves	Inscriptions épreuves	% Femmes	Evolution inscriptions

de Promotion Sociale					intégrées 21-22	intégrées 22-23		2018-2019 à 2022-2023
Services aux personnes	Animateur	K1206	1	275	7	9	62,50%	+29,45%
	Agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire	J1303	1	33	0	1	0,00%	-78,79%
	Agent de maintenance en nettoyage de collectivité	K2204	1	115	29	11	75,00%	-45,22%
	Aide ménager social	K1304	1	33	11	0	100,00%	-90,91%
	Aide familial	K1302	4	90	66	48	96,61%	-63,33%
	Aide soignant	J1501	9	1.490	171	175	86,99%	+9,40%
	Auxiliaire de l'enfance	K1303	7	1.184	113	119	98,71%	+5,74%
	Ambulancier de transport non urgent de patients	J1305	4	498	104	109	49,77%	+14,26%
	Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité	K2111	1	129	4	8	33,33%	+54,26%
	Assistant en logistique unité de soins et/ou service d'urgence	J1506	4	345	62	76	86,23%	+11,88%
	Coiffeur	D1202	1	85	11	7	94,44%	-52,94%
	Esthéticien	D1208	2	80	11	16	100,00%	-12,50%
	Esthéticien social	D1208	1	38	8	7	100,00%	+5,29%
	Esthétique canine	A1503	1	70	11	18	96,55%	+24,29%
	Formation complémentaire assistant logistique	J1301	1	26	0	0	0,00%	+61,54%
	Pédicure spécialisé	D1208	1	131	0	16	100,00%	+54,96%
	Educateur	K1207	3	719	63	40	62,14%	-12,66%
	Total Services aux personnes			5.341	671	660	81,59%	+5,00%

Source : DGENORS, 2018-2019 à 2022-2023 ; Calculs : IBEFE HS

Etant donné le système de comptabilisation des apprenants en enseignement de Promotion sociale, d'autres formations à des métiers qui n'apparaissaient pas dans les statistiques sont également dispensées dans le Bassin. Le tableau ci-dessous reprend ces formations :

Intitulé de la formation	Inscriptions (Max)
Cours de gestion	1.086
Distillateur	21
Tronc commun animal	141

Source : DGENORS, 2018-2019 ; Calculs : IBEFE HW

7. IFAPME/SFPME – Année préparatoire

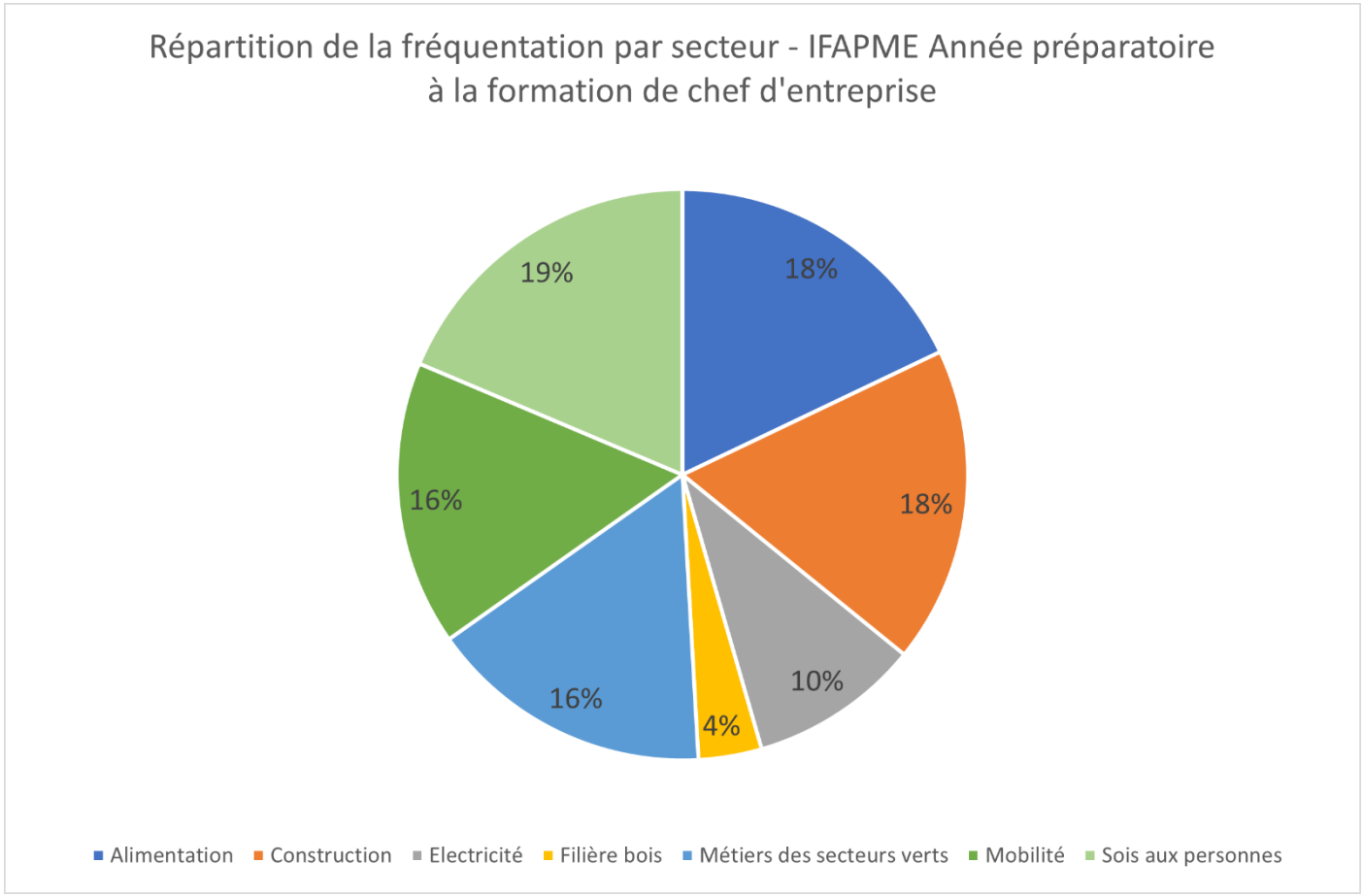

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher - Charcutier - Traiteur	D1101	1	12	25,00%	-58,33%
	Boulanger - Pâtissier	D1102	1	24	79,17%	-16,67%

	Restaurateur	G1402	1	3	66,67%	SO
	Restaurateur - Traiteur organisateur de banquets et de réceptions (A91-A93-A95)	G1402, G1602, E1107	1	6	33,33%	SO
	Garçon de restaurant	G1803	1	5	40,00%	-40,00%
	Total Alimentation		SO	50	56,00%	-12,00%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Construction	Installateur en chauffage central	F1603	2	28	0,00%	So
	Entrepreneur peintre décorateur	F1606	1	10	10,00%	SO
	Entrepreneur couvreur	F1610	1	11	0,00%	SO
	Entrepreneur en construction gros-œuvre	F1703	1	6	0,00%	SO
	Total Construction		SO	50	56,00%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Electricité	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	27	0,00%	SO
	Total Electricité		SO	27	0,00%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Filière bois	Entrepreneur menuisier	H2206	1	10	10,00%	SO
	Total menuisier		SO	10	10,00%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	45	0,00%	51,11%
	Total Métiers du secteur vert (culture)		SO	45	0,00%	51,11%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Mobilité	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	21	0,00%	SO
	Tôlier	I1606	1	4	0,00%	SO
	Préparateur-peintre en carrosserie	I1606	1	5	0,00%	SO
	Mécanicien de cycles	I1607	1	15	0,00%	SO
	Total Mobilité		SO	45	0,00%	

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	26	88,46%	73,08%
	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	26	96,15%	SO
	Total Soins aux personnes		SO	52	92,31%	86,54%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

8. IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise

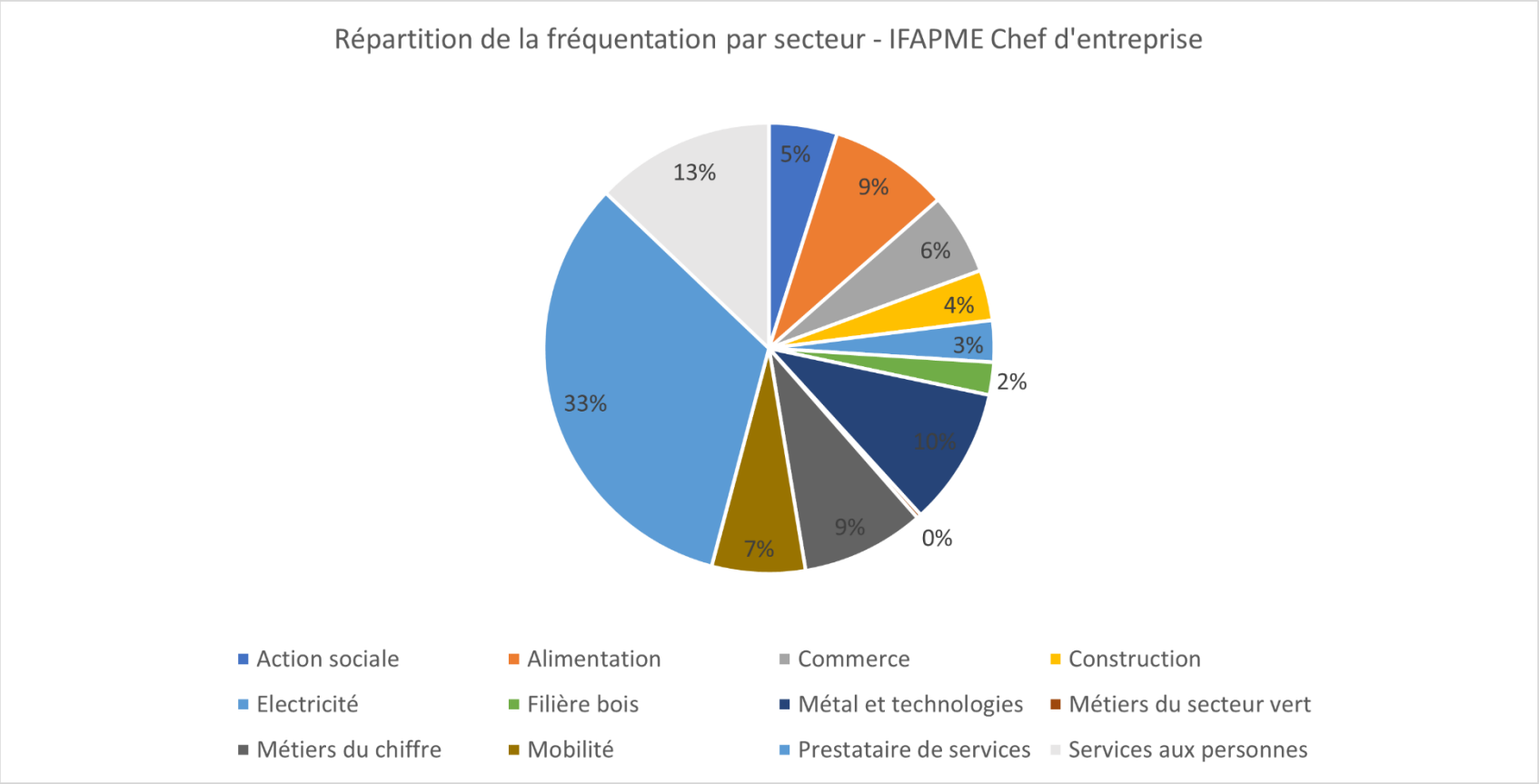

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	27	100,00%	SO
	Directeur de maisons de repos	K1402	1	19	94,74%	-10,53%
	Total Action Sociale		SO	46	100,00%	39,13%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher - Charcutier – Traiteur	D1101	1	7	28,57%	-257,14%
	Boulanger – Pâtissier artisan	D1102	1	1	100,00%	-1500,00%
	Confiseur – Chocolatier	D1104	1	5	60,00%	-40,00%
	Micro-brasseur	A1413	1	24	16,67%	29,17%
	Réceptionniste - Directeur d'hébergement - Directeur d'hôtel	G1402	1	4	25,00%	SO
	Pizzaiolo	G1604	1	12	58,33%	-8,33%
	Herboriste	K1103	1	28	89,29%	SO
	Total Alimentation		SO	81	53,09%	-18,52%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Commerce	Antiquaire	D1201	1	16	62,50%	SO
	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	1	21	52,38%	-119,05%
	Entrepreneur e-commerce	M1707	2	18	33,33%	SO
	Total Commerce			55	49,09%	16,36%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Construction	Décorateur d'intérieur	F1102	1	39	84,62%	0,00%
	Installateur en chauffage central	F1603	1	31	0,00%	22,58%
	Entrepreneur peintre décorateur	F1606	2	6	0,00%	SO
	Entrepreneur couvreur	F610	1	6	0,00%	SO
	Entrepreneur en constructions gros-œuvres	F1703	1	4	0,00%	SO
	Technicien chauffagiste combustibles liquides et gazeux	I1308	1	7	0,00%	-71,43%
	Total Construction		SO	34	85,30%	-120,59%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Installeur - Electricien	A1203	1	28	0,00%	21,43%
	Total Electricité		SO	28	0,00%	-14,29%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Filière bois	Entrepreneur menuisier	F1602	1	22	9,09%	63,64%
	Total Filière bois		SO	22	9,09%	63,64%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métal & technologies	Photographe	E1201	1	11	90,91%	SO
	Graphic Designer	E1205	1	49	32,65%	SO
	Concepteur d'animations 3D	L1510	1	14	7,14%	85,71%
	Conseiller en Cybersécurité	M1802	1	17	11,76%	SO
	Conseiller technique PC-Réseau	M1810	1	2	0,00%	-950,00%
	Total Métal & technologies		SO	93	24,73%	21,51%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	3	0,00%	SO
	Total Métiers du secteur vert (culture)		SO	3	0,00%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métiers du Chiffre	Conseiller financier	C1205	1	19	36,84%	SO
	Comptable	M1203	1	64	50,00%	SO
	Total Métiers du chiffre		SO	83	46,99%	SO

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Négociant en véhicules d'occasion	D1404	2	8	0,00%	SO
	Conseiller commercial en automobile	D1405	1	6	16,67%	-150,00%
	Garagiste - réparateur	I1604	1	9	0,00%	11,11%
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	15	0,00%	0,00%
	Carrossier réparateur	I1606	1	3	0,00%	-233,33%
	Tôlier	I1606	1	2	0,00%	SO
	Négociant en cycles	I1607	1	4	0,00%	-50,00%
	Gestionnaire d'école de conduite	K2110	1	16	37,50%	SO
	Total Prestataires de services		SO	63	11,11%	14,29%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Prestataires de services	Candidat courtier d'assurances	C1103	1	34	47,06%	79,41%
	Agent immobilier	C1504	1	197	48,73%	39,09%
	Agent commercial	D1402	1	22	31,82%	-4,55%
	Experts en biens immobiliers	F1103	1	39	46,15%	SO
	Détective privé	K2502	1	18	44,44%	-22,22%
	Total Prestataires de services		SO	310	46,77%	37,74%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020

Services aux personnes	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	7	85,71%	-28,57%
	Coiffeur	D1202	1	16	87,50%	-18,75%
	Esthéticien social	D1208	1	3	100,00%	SO
	Masseur	D1208	1	17	76,47%	29,41%
	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	27	96,30%	14,81%
	Pédicure spécialisée	J1409	1	6	100,00%	SO
	Réflologue	K1103	1	10	80,00%	SO
	Entrepreneur de pompes funèbres	K2602	1	14	57,14%	57,14%
	Agent de pompes funèbres	K2602	1	21	66,67%	SO
	Total Services aux personnes		SO	121	66,70%	42,98%

Source : IFAPME, 2019-2020 à 2022-2023

9. IFAPME/SFPME – Encadrement et Coordination

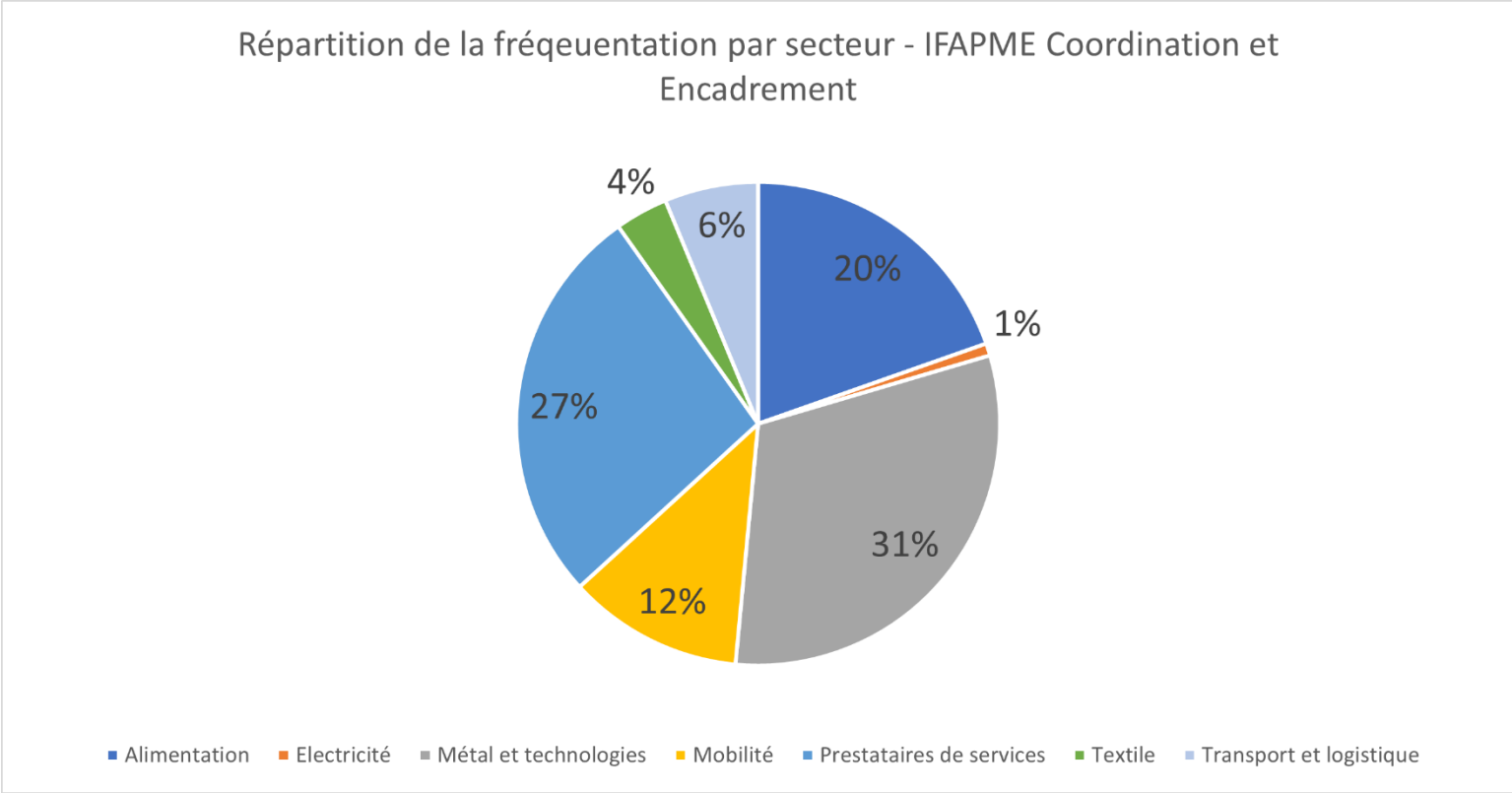

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Alimentation	Boucher spécialisé	D1101	1	14	14,29%	ND
	Confiseur – chocolatier	D1104	1	6	50,00%	ND
	Glacier	D1104	1	6	50,00%	ND
	Boulanger	D1104	1	5	20,00%	ND
	Pâtissier	D1104	1	4	75,00%	ND
	Chef de cuisine de collectivité	G1601	1	4	25,00%	-125,00%
	Cuisinier travaillant seul	G1602	1	7	57,14%	-100,00%
	Cuisinier de collectivité	G1612	1	13	69,23%	ND
	Barman	G1801	1	7	14,29%	ND
	Premier chef de rang	G1803	1	4	100%	+75,00%
	Technico-commercial en vins et spiritueux	G1804 + D1106 + A1412	1	4	0%	ND
	Total		SO	72	36,71%	+66,67%

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Electricité	Conseiller en domotique et smart home	I1307	1	3	0,00%	-166,67%
	Total Electricité		SO	3	0,00%	-166,67%

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Métal & technologies	Community Manager	E1101	1	20	70,00%	+15,00%
	Administrateur réseaux et systèmes	M1801	1	24	4,17%	ND
	Administrateur en IoT (objets connectés)	M1802	1	12	8,33%	ND
	Administrateur en infrastructure IT	M1802	1	9	0,00%	ND
	Administrateur spécialisé en Cloud	M1802 – M1804 – M1805 –	1	6	16,67%	ND

		M1806 – M1810				
	Développeur Web front end	M1805	1	33	9,09%	ND
	Développeur Web mobile	M1805	1	10	0,00%	ND
	Total Métal & Technologies		SO	114	17,54%	+64,04%

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Mobilité	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	39	2,56%	+2,56%
	Deviseur en carrosserie	I1606	1	4	0,00%	ND
	Total Mobilité			43	2,23%	+9,90%

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Prestataires de services	Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	27	81,48%	ND
	Employé administratif	M1607	1	48	91,67%	ND
	Gestionnaire de projet en marketing	M1705	1	13	69,23%	0,00%
	Total Prestataires de services			88	85,23%	+85,23%

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Textile	Styliste-créateur de mode	B1805	1	13	92,31%	ND
	Total Textile			13	92,31%	ND

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2019-2020	% Femmes	Evolution Inscriptions 2016-2017 à 2019-2020
Transport et logistique	Superviseur en entrepôt/gestionnaire des approvisionnements	N1302 + N1303	1	23	9,70%	+69,57%
	Total Transport et logisitique			23	9,70%	+69,57

10. Le Forem/Bruxelles Formation (hors centres de compétence) – Gestion propre

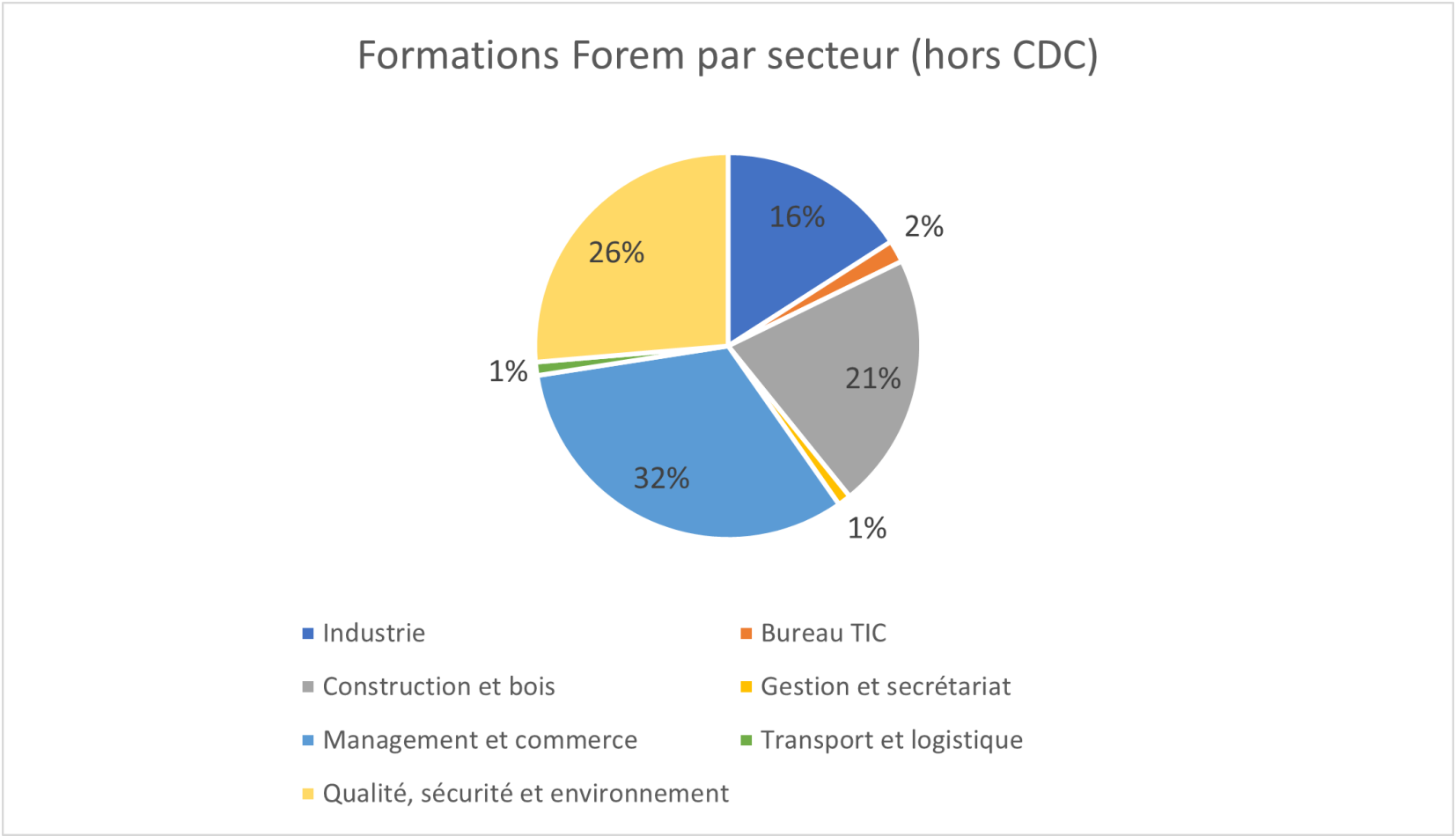

Libellé domaine	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
Industrie	Analyse données & stat. Appliquées à la R&D	ND	8	62,5%	ND
	Biotech modulaire	ND	41	46,3%	ND
	Concepteur du contenu d'entreprise	ND	19	36,8	ND
	Concepteur de contenus de réalité étendue (XR)	ND	10	10,0%	ND
	Concepteur Web Front-End	ND	5	0,0%	ND
	Conducteur offset modulaire	ND	9	22,2%	ND
	Digital marketer e-commerce	ND	71	47,9%	ND
	Digital printing pour graphic designer	ND	39	64,1%	ND
	Formation à la sécurité électrique BA4/BA5	ND	1	0,0%	ND
	Gestion de projets/d'équipe en biotechnologie	ND	15	40,0%	ND
	Graphic designer	ND	80	60,0%	ND
	Graphic designer - atelier	ND	33	66,7%	ND
	Graphic designer - modulaire	ND	560	64,6%	ND
	Imprimeur – Conducteur de presse offset	ND	8	0,0%	ND
	Installateur électricien résidentiel	ND	95	8,4%	ND
	Monteur régleur presseur à injectif thermoplastiques	ND	12	41,7%	ND
	Motion designer	ND	56	39,3%	ND
	Multimedia - modulaire	ND	177	57,6%	ND
	Opérateur biologistique	ND	5	0,0%	ND
	Opérateur impression digitale	ND	1	0,0%	ND
	Poseur câbleur fibre optique et hybride fibre COAX	ND	2	0,0%	ND
	Qualiticien en pharma, chimie et biotech	ND	29	93,1%	+72,4%
	Responsable de communication digitale	ND	64	81,3%	ND
	Soudeur cordon d'angle	ND	3	33,3%	ND
	Technicien en systèmes d'usinage	ND	1	0,0%	ND
	Technicien frigoriste	ND	8	0,0%	ND
	Techniques de cultures cellulaire	ND	17	64,7%	ND
	Web designer - modulaire	ND	432	70,4%	ND
	Web designer – spécialisation UX Design	ND	21	38,1%	ND
	Web designer – UX/UI Designer	ND	37	40,5%	ND
	Total Industrie		1.086	58,4%	ND

Source : SPW, 2017-2019

Libellé domaine	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Bureau TIC	Agent d'accueil	ND	71	92,8%	+129%
	Agent d'accueil en langue étrangère	ND	8	8,7%	ND
	Collaborateur administratif	ND	47	78,7%	+487,5%
	Total Bureau TIC		126	87,3%	+173,9%

Source : SPW, 2017-2019

Libellé domaine	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Construction et bois	BIM deviseur métreur	ND	21	8,7%	ND
	Carreleur	F1608	94	9,5%	ND
	Chef de chantier	F1202	40	0,0%	ND
	Coffreur-ferrailleur	F1701	126	3,2%	ND
	Conducteur de chargeurs sur pneus	F1301	7	0,0%	ND
	Conducteur de grues à tour	F1301	42	0,0%	ND
	Conducteur de grues mobiles	F1301	28	7,1%	ND
	Conducteur de pelle hydraulique	F1301	20	0,0%	ND
	Conducteur d'engins de chantiers	ND	185	0,0%	ND
	Couvreur tuiles et ardoises	F1610	95	8,4%	ND
	Dessinateur bâtiment/BIM modeleur	ND	57	28,0%	ND
	Dessinateur DAO	K2109	47	53,1%	ND
	Dessinateur de la construction (BTP)	F1104	2	0,0%	ND
	Eco-construction	ND	7	46,1%	ND
	Lecture plan construction	ND	11	0,0%	ND
	Maçon	F1703	95	0,0%	ND
	Menuisier d'intérieur	ND	8	12,5%	ND
	Monteur chauffage et ventilation	F1603	90	0,0%	ND
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	30	0,0%	ND
	Monteur/technicien en ventilation résidentielle	ND	71	0,0%	ND
	PEB-Performance énergétique des bâtiments	ND	175	14,8%	ND
	Peintre décorateur	F1606	8	12,5%	ND
	Plafonneur-cimentier	ND	74	1,3%	ND
	Tailleur de pierres	F1602	37	5,4%	ND
	Technicien chauffagiste	ND	58	0,0%	ND
	Total construction et bois		1.461	7,4%	ND

Source : SPW, 2017-2019

Libellé domaine	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Gestion et secrétariat	Application comptables et informatisées	ND	17	58,8%	ND
	Assistant comptable	M1203	11	81,8%	ND
	Assistant dans l'administration du personnel	ND	12	83,3%	ND
	Employé administratif	M1602	1	100,0%	ND
	Modulaire gestion	ND	22	31,8%	ND
	Secrétariat comptable	M1608	12	75,0%	-7,7%
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		75	61,3%	-46,9%

Source : SPW, 2017-2019

Libellé domaine	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Management et commerce	Assistant attaché économique (export)	ND	17	58,8%	ND
	Assistant en ressources humaines	M1502	64	89,1%	ND
	Assistant import-export	ND	11	36,4%	ND
	Conseiller clientèle	ND	19	36,8	ND
	Conseiller technico-commercial	ND	19	26,3%	ND
	Conseiller en recrutement et sélection	ND	25	88,0%	ND
	Délégué commercial	D1402	33	21,2%	ND
	Dynamisation commerciale	D1402	49	22,4%	ND
	E-Commerce	ND	4	75,0%	ND
	Modulaire management et commerce	ND	667	36,1%	ND
	Modulaire design innovation	ND	292	40,8%	ND
	Responsable commercial	M1706	114	36,8%	ND
	Responsable stratégie commerciale	M1706	197	67,0%	ND
	Vendeur – caissier - réassortisseur	D1106	309	66,9%	ND
	Vendeur en magasin	D1106	309	51,5%	ND
	Total Management et commerce		2.201	41,9%	+43.920,0%

Source : SPW, 2017-2019

Libellé domaine	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Transport et logistique	Coordinateur E-Business	ND	5	40,0%	ND
	Modulaire informatique	ND	1	0,0%	ND
	Opérateur polyvalent de poste	ND	70	25,7%	ND
	Total Transport et logistique		76	26,3%	

Source : SPW, 2017-2019

Libellé domaine	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
Qualité, sécurité et environnement	Agent de gardiennage	K2503	8	25,0%	ND
	Collaborateur système management environnement	ND	32	43,8%	ND
	Collaborateur système management qualité	ND	82	43,9%	ND
	Conseiller en énergie tertiaire	ND	24	29,3%	ND
	Coordinateur méthode amélioration continue	ND	14	64,3%	ND
	Coordinateur systèmes management QSE intégrés	ND	31	48,4%	ND
	Eco-conseiller	ND	35	28,6%	ND
	Facilitateur en économie circulaire	ND	12	41,7%	ND
	Qualiticien	ND	22	50,0%	ND
	Signalisation	ND	31	0,0%	ND
	Travaux en hauteur	ND	629	9,7%	ND
	VCA	ND	876	6,7%	ND
	Total Qualité, sécurité et environnement		1.796	12,8%	+59.766,7%

Source : SPW, 2017-2019

Intitulé de la formation	Inscriptions (Max)
Compétences clés : évoluer	19
Compétences clés : général	33
Compétences clés : langues du travail	4
Compétences clés : math/sciences	1
Formation professionnel d'adultes	16
Essai-métier découverture domaine profession de la construction	39
Anglais langue générale	265
Français langue générale	173
Néerlandais langue générale	97
Modulaire communication en français	16
Gestion opérationnelle de projets	24
Leadership	30
Marketing du projet professionnel et personnel	75
Starter camp (création d'entreprise)	197
Numérique (général)	89
Numérique (création de contenu)	179
Définir son profil professionnel	399
Se préparer aux procédures de sélection	2

11. CISP

Remarques :

- Pour rappel ne sont ici prises en compte que les formations professionnelles ou métiers.
- Pour rappel, le nombre d'apprenants du Bassin est probablement sous-estimé car la statistique ne permet pas d'identifier les apprenants qui sont dans une implantation Huy-Waremme. Certains chiffres de fréquentation sont calculés sur base d'estimations.
- Les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.

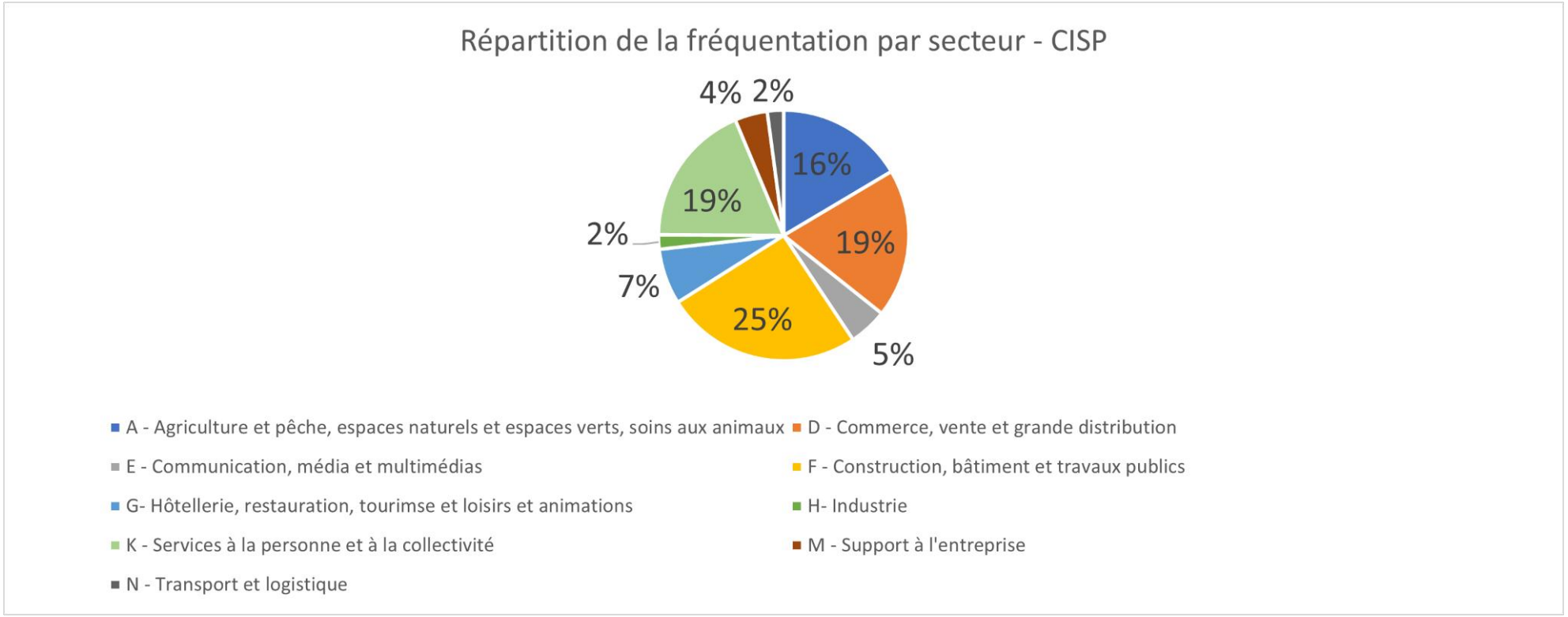

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2022
A - Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	Formation d'ouvrier semi qualifié en entreprise de création, d'entretien et aménagement parcs et jardins	A1202	48	2,1%	-18,64%
	Espaces verts	A1203	39	00,0%	+39,29%
	Horticulture et environnement	A1205	13	15,4%	+12,50%
	Parcs et jardins	A1414	18	0,00%	-5,26%
	Filière horticulture	A1501	15	0,00%	-6,25%
	Total Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux		133	2,2%	-60,95%

Source : SPW, 2019-2022

La disparition de la filière « bâtiment et horticulaire » qui compatibilisait, en 2019, 232 apprenants est la raison expliquant la chute drastique en fréquentation dans ce secteur (399 à 133 apprenants).

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
D – Commerce, vente et grande distribution	Vente ; Vente et secrétariat	D1106	128	67,2%%	+4,92%
	Filière Textile	D1205	27	100,0%	-41,30%
	Total Commerce, vente et grande distribution		155	72,9%	-9,88%

Source : SPW, 2019-2022

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
E – Communication, média et multimédias	Infographie et travaux de bureaux	E1205	20	35,0%	-33,33%
	Web designer	E1205	20	55,0%	-9,09%
	Total Commerce, vente et grande distribution		40	35,0%	-23,08%

Source : SPW, 2019-2022

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
F - Construction, bâtiment et travaux publics	Bâtiment	F1602 – F1606	164	16,5%%	-19,61%
	Peinture et décoration d'intérieur	F1606	16	6,3%	-5,88%
	Ouvrier polyvalent du bâtiment (maçonnerie, carrelage, pavage et plafonnage)	F1703	9	0,00%	-25,00%
	Bâtiment parachèvement	F1704	16	6,3%	-30,43%
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		205	17,5%	-19,92%

Source : SPW, 2019-2022

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
G – Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation	Formation à l'accueil et à l'animation de projets culturels et touristiques (Thuin)	G1102	9	33,3%	-83,54%
	Commis de salle et de collectivité	G1803	9	44,4%	-66,67%
	Horeca	G1602 ; G1803	40	100%	-27,27%
	Total Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation		58	81,0%	-56,06%

Source : SPW, 2019-2022

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
H - Industrie	Formation « soudure et tôlerie »	H2913	15	0,0%	-51,61%
	Total Industrie		15	0,0%	-51,61%

Source : SPW, 2019-2022

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
K – Services à la personne et à la collectivité	Services aux personnes/Aide-ménagère	K1304	81	78,6%	ND
	Nettoyage	K2204	43	100,0%	-37,68%
	Valoriste généraliste	K2304	17	35,3%	ND
	Valoriste spécialisé	K2304	13	7,7%	-35,00%
	Aide aux personnes	K1302	21	100,0%	-4,55%
	Préparation aux métiers du social	ND	18	72,2%	-5,26
	Total Santé		150	77,8%	-46,43%

Source : SPW, 2019-2022

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
M - Support à l'entreprise	Préparation bureautique aux métiers du tertiaire	ND	8	50,0%	-33,33%
	Secrétariat et travail de bureau	M1607	26	80,8%	-21,21%
	Total Support à l'entreprise		34	73,5%	-24,44%

Source : SPW, 2019-2022

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
N - Transport et Logistique	Livreur manutentionnaire	N4105	17	5,9%	-57,50%
	Total Transport et logistique		17	5,9%	-57,50%

Source : SPW, 2019-2022

Intitulé de la formation	Inscriptions (Max)
Alphabétisation en milieu carcéral	34
Alphabétisation pour personnes étrangères	47
Alphabétisation pour public francophone et non francophone	44
Ateliers d'orientation et de recherche d'emploi	18
Filière d'orientation	18
Français langue étrangère	312
Initiation à la lecture et à l'écriture	17
Insertion professionnelle par le développement personnel et par l'apprentissage des techniques de base de type artisanal en bois en métal, en art du spectacle et de l'audiovisuel, en maraîchage bio	40
Mobilisation en ateliers pratiques : travailler l'émergence de projets et l'autonomie socioprofessionnelle	47
MOVE – Mobilisation et orientation vers l'emploi	51
Orientation	125
Orientation et recherche d'emploi	30
Orientation : définir son projet professionnel	40

12. Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ/PHARE - CFISPA

Remarque :

- Les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.

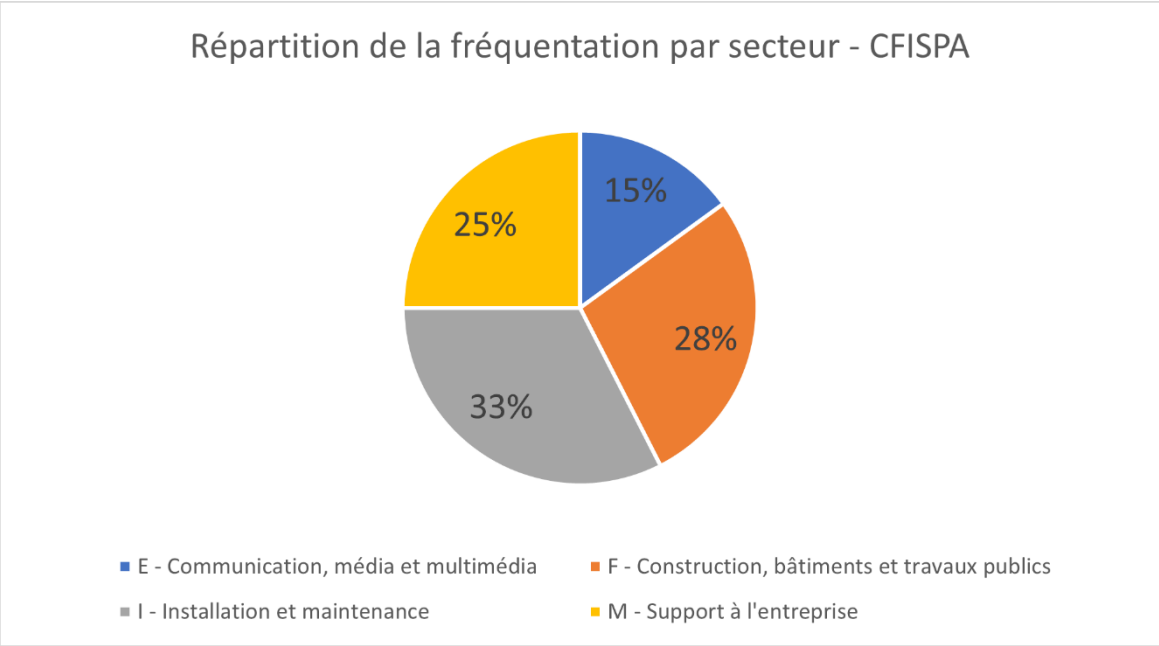

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2016-2019
E – Communication, média et multimédia	Community manager	E1104	6	50,0%	ND
	Total Communication, média et multimédia		6	50,0%	ND
F – Construction, bâtiment et travaux publics	Dessinateur BTP	F1104	11	00,0%	ND
	Total Construction, bâtiment et travaux publics		11	00,0%	ND
I – Installation et maintenance	Maintenance PC	I1401	13	00,0%	ND
	Total Installation et maintenance		13	00,0%	ND
M – Support à l'entreprise	Assistant administratif	M1603	10	80,0%	ND
	Total Support à l'entreprise		2	80,0%	ND

Source : AVIQ, 2023.

3.2.3. Formation complémentaire

13. Centres de compétences – Gestion propre

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
K – Services à la personne et à la collectivité	Services aux personnes/Aide ménagère	K1304	81	78,6%	ND
	Nettoyage	K2204	43	100,0%	ND
	Valoriste généraliste	K2304	17	35,3%	ND
	Valoriste spécialisé	K2304	13	7,7%	ND
	Aide aux personnes	K1302	21	100,0%	ND
	Préparation aux métiers du social	ND	18	72,2%	ND
	Total Santé		150	77,8%	ND

Source : SPW, 2019-2023

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
M - Support à l'entreprise	Préparation bureautique aux métiers du tertiaire	ND	8	50,0%	ND
	Secrétariat et travail de bureau	M1607	26	80,8%	ND
	Total Support à l'entreprise		34	73,5%	ND

Source : SPW, 2019-2023

Secteur ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2019	% Femmes	Evolution Fréq. 2017-2019
N - Transport et Logistique	Livreur manutentionnaire	N4105	17	5,9%	ND
	Total Transport et logistique		17	5,9%	ND

Source : SPW, 2019-2023

Intitulé de la formation	Inscriptions (Max)
Alphabétisation en milieu carcéral	34
Alphabétisation pour personnes étrangères	47
Alphabétisation pour public francophone et non francophone	44
Ateliers d'orientation et de recherche d'emploi	18

3.2.4. Validation des compétences

- Un Centre de Validation des Compétences peut réaliser des épreuves de validation sur ou plusieurs sites de validation. Ces sites de validation ne sont pas forcément situés dans le même Bassin EFE. Afin d'être au plus proche de la réalité, lorsque nous disposons de l'information, nous associerons donc les épreuves aux sites de validation.
- Un Centre peut être agréé pour un ou plusieurs métiers. Cet agrément porte sur l'ensemble des compétences du métier. Toutefois, pour des raisons d'organisations internes (absence de structure, peu de demandes, ...), il est possible que le Centre ne propose pas l'ensemble des Unités de Compétences.
- Un métier est défini en une ou plusieurs Unités de Compétences (UC). Chaque Unité de compétences a une valeur sur le marché de l'emploi. L'Unité de Compétences désigne l'ensemble des compétences mobilisées pour mettre en œuvre une ou plusieurs Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA). L'Unité de Compétences relève d'une même unité de contexte et correspond à une possibilité d'emploi. Elle porte sur un métier ou une partie de métier. (ex. le métier de Conducteur de chariot élévateur est divisé en trois Unités de Compétences portant chacune sur un type de matériel – Gerbeur/ frontal/latéral).
- Les épreuves de validation de compétences sont réparties suivant la classification ROME V3.

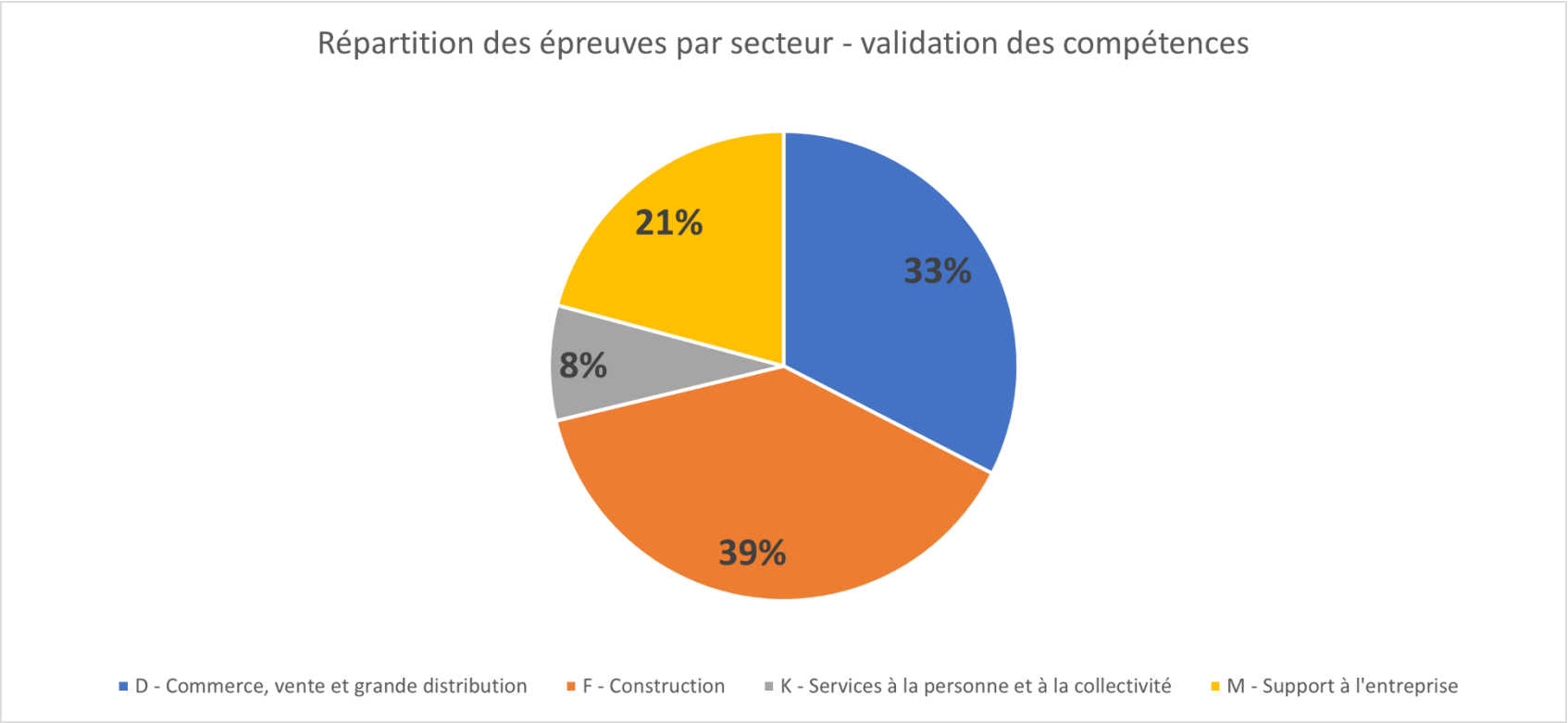

Secteur ROME V3	Intitulé du métier	Code(s) ROME V3	Épreuves 2023	Personnes présentes 2023	% Femmes	Evolution épreuves 2020-2023
D - Commerce, vente et grande distribution	Coiffeur	D1202	10	8	60,0%	-9,1%
	Coiffeur autonome	D1202	10	9	100,0%	+25,0%
	Esthéticienne	D1208	177	46	100,0%	+1006,3%
	Total Commerce, vente et grande distribution		197	65	97,9%	ND
F - Construction	Installateur électricien résidentiel	F1602	25	20	0,0%	ND
	Installateur électricien industriel	F1602	5	4	0,0%	ND
	Peinture décorateur	F1606	44	37	2,3%	ND
	Carreleur	F1608	90	89	0,0%	+37,5%
	Couvreur	F1610	4	3	0,0%	ND
	Coffreur	F1701	1	1	0,0%	ND
	Paveur	F1702	19	18	5,3%	+72,7%
	Maçon	F1703	46	41	0,0%	+557,1%
	Total Construction		234	207	0,0%	+368,0%
K - Services à la personne et à la collectivité	Accueillant d'enfant	K1303	13	12	100,0%	ND
	Aide-ménager	K1304	35	27	85,7%	+366,7%
	Total Services à la personne et à la collectivité		48	39	89,5%	ND
M - Support à l'entreprise	Employé administratif	M1602	126	73	80,1%	+334,5%
	Total Support à l'entreprise		126	73	80,1%	+334,5%

Source : CVDC, 2020-2023

Quelques remarques/précisions :

- Par épreuves réalisées, il faut entendre le nombre d'épreuves qui ont été organisées par des Centres de validation. Une épreuve correspond à une personne. Une personne peut toutefois passer plusieurs épreuves (et plusieurs fois la même épreuve, en cas d'échec lors de la première tentative).
- Par personnes distinctes présentes, il faut entendre le nombre de personnes distinctes qui se sont présentées à au moins une épreuve de validation des compétences pour le métier visé. Ce nombre peut être légèrement inférieur aux nombres d'épreuves réalisées du fait qu'une personne peut passer deux fois la même épreuve (par suite d'un premier échec).
- Par personnes distinctes ayant réussi, il faut entendre le nombre de personnes distinctes qui ont obtenu au moins un Titre de compétence pour le métier visé.
- Une rupture statistique fait qu'il n'est pas possible de faire l'évolution pour tous les secteurs. On constante néanmoins même sans ça un très important développement des centres de validation des compétences que ce soit en termes d'inscrits, d'épreuves données et de filières proposées (toutes les filières où il ne fut pas possible de proposer une évolution vient du fait qu'elles n'existaient pas en 2020).

3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

Aperçu de certains moyens de mobilité dans le Bassin EFE Hainaut Sud

Source : IWEPS ; cartographie : IBEFE Hainaut Sud

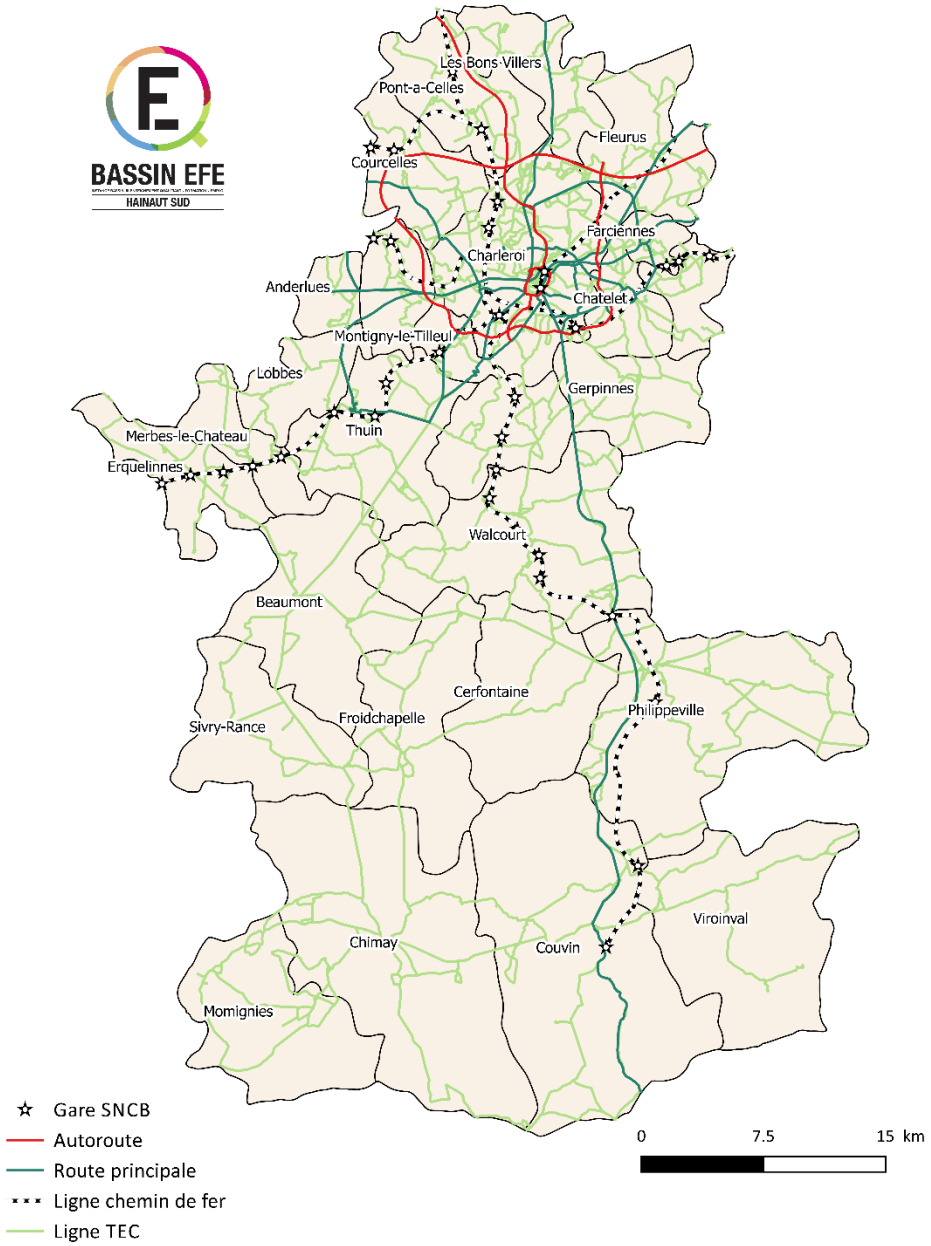

On dénombre plusieurs types d'infrastructures :

- Des axes autoroutiers (A15, A503, A54, R3, R9 et R53) ;
- Des routes nationales (N5, N29, N90, N54, N53, N59, etc.) ;
- Des lignes de chemin de fer (L112, L124, L130, L130A, L132, L140 et L180) ;
- Des lignes de bus.

La combinaison de plusieurs infrastructures est surtout présente dans l'arrondissement de Charleroi tandis qu'au nord et au sud du Bassin EFE, les infrastructures disponibles sont plus limitées. Ceci conduit à des problèmes de mobilité lors des déplacements entre le nord et le sud du territoire, a fortiori dans les communes les plus rurales. Il est plus difficile pour les personnes ne résidant pas à proximité des axes

ferroviaires ou de lignes de bus fréquemment desservies et/ou ne possédant pas de véhicule de trouver un emploi et de participer à une formation.

3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante

Bassin de formation	Ordinaire PE 3ème et 4ème degré[75] (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3ème degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	883	16	40	54	SO
Bruxelles	203	3	-	36	1
Hainaut centre	1.089	227	171	116	6
Hainaut sud	21.490	393	1.248	2.629	8
Huy-Waremme	7	3	4	3	0
Liège	32	0	18	0	3
Luxembourg	5	0	4	2	1
Namur	1.555	36	275	99	11
Verviers	5	0	1	0	SO
Wallonie Picarde	56	2	11	8	2
Total	**25.325**	**680**	**1.772**	**2.947**	**32**

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED (2022-2023)
Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT (2022)
Pour l'IFAPME : IFAPME, 2022-2023
Calculs : OQMT-IBEFE

Ce tableau donne une information sur les lieux de formation des élèves issus du Bassin Hainaut Sud.

En 2022-2023, 84,9 % des élèves de l'enseignement ordinaire 3ème et 4ème degré du plein exercice qui étudient en Hainaut Sud sont issus du Bassin. Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire du 3ème degré en alternance, la proportion est de 57,8 % d'élèves scolarisés issus du Bassin. Concernant les élèves de l'enseignement spécialisé, 89,2 % de ceux-ci proviennent du territoire du Bassin Hainaut Sud.

Il y a donc une part importante d'élèves qui résident en Hainaut Sud, notamment pour l'alternance, mais sont scolarisés dans d'autres Bassins. Sans surprise, la mobilité des élèves du Hainaut Sud vers les Bassins limitrophes se répartit comme suit :

- **Hainaut Centre** avec 4,3 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 33,4 % dans l'enseignement en alternance et 3,9 % pour l'enseignement spécialisé ;
- **Namur** avec 6,1 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 5,3 % dans l'enseignement en alternance et 3,4 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Brabant Wallon** avec 3,5 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 2,4 % dans l'enseignement en alternance et 1,8 % des élèves pour l'enseignement spécialisé.

En ce qui concerne les formations en apprentissage à l'IFAPME, 70,4 % des personnes domiciliées en Hainaut Sud se forment dans le Bassin. Sans surprise, les bassins à le plus attirer d'apprenants issus du Hainaut Sud sont les bassins limitrophes de Namur (15,5%) et de Hainaut Centre (0,9%

Les écoles du Hainaut Sud qui fréquentent un CTA se répartissent principalement comme suit : 25,0 % pour le Hainaut Sud, 18,8 % pour Hainaut Centre, 34,4 % pour Namur.

[75] Le 4e degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement de promotion sociale	Forem/Bruxelles Formation[76]	CISP[77]	IFAPME[78]	CFISPA[79]	CDC[80]	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	1	10	46	0	0	0
Bruxelles	ND	ND	1	ND	0	ND	4
Hainaut centre	ND	1	1	3	0	36	1
Hainaut sud	ND	0	0	1	0	89	1
Huy-Waremme	ND	159	456	286	52	0	93
Liège	ND	114	148	473	26	367	15
Luxembourg	ND	8	6	11	0	52	2
Namur	ND	41	13	75	3	0	1
Verviers	ND	2	0	12	0	112	10
Wallonie Picarde	ND	1	0	0	0	4	0
Total	**ND**	**327**	**635**	**907**	**81**	**660**	**127**

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2023– SPW, 2019 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2019, CVDC, 2020 ; Calculs : IBEFE HS

Où les personnes du Bassin Hainaut Sud vont-elles suivre une formation ?

La réponse à cette question est quelque peu différente en fonction de l'opérateur de formation mais à part à l'IFAPME et pour les CDC, la majorité des personnes se forment du Hainaut Sud. La mobilité vers un autre bassin est en général même assez basse.

3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2019-2020
Brabant wallon	69
Bruxelles	158
Hainaut centre	8
Hainaut Sud	9
Huy-Waremme	274
Liège	2.956
Luxembourg	10
Namur	329
Verviers	43
Wallonie Picarde	2
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND
Étranger	ND
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le bassin du Hainaut Sud	3.858

Source : ARES, Open Data 2021-2022

[76] Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.
[77] Toutes les formations sont prises en compte.
[78] Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.
[79] Toutes les formations sont prises en compte.
[80] Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante

Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin Hainaut Sud (2022)

Source : OFFA, 2023

Province/région	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	63
Bassin de Hainaut Centre	104
Bassin de Hainaut Sud	1.658
Bassin de Wallonie Picarde	3
Bassin de Huy-Waremme	1
Bassin de Liège	2
Bassin de Verviers	0
Bassin du Luxembourg	21
Bassin de Namur	114
Bassin de Bruxelles	6
Autre	8
TOTAL	1.980

Parmi les personnes domiciliées dans le bassin Hainaut Sud et qui ont un contrat d'apprentissage, la grande majorité d'entre eux ne quitte pas le territoire pour se former.

3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante

Lieu de domicile	Ordinaire PE 3ème et 4ème degré[81] (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3ème degré (Nb élèves)	IFAPME Apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	120	3	5	17	1
Bruxelles	17	0	SO	12	2
Hainaut centre	198	10	644	231	3
Hainaut sud	10.446	393	23	2.629	8
Huy-Waremme	2	0	2	1	0
Liège	2	0	1	2	1
Luxembourg	9	0	0	2	0
Namur	436	21	6	170	4
Verviers	2	0	0	3	0
Wallonie Picarde	9	1	6	8	2
Hors Bassin	0	0	SO	0	SO
Total	**11.357**	**439**	**687**	**3.197**	**21**

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED (2022-2023)
Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT (2022)
Pour l'IFAPME : IFAPME, 2022-2023
Calculs : OQMT-IBEFE

Ce tableau donne une information sur la provenance des élèves suivant une formation dans le Bassin Hainaut Sud.

En 2022-2023, les élèves de l'enseignement ordinaire du 3ème et 4ème degré du plein exercice qui résident en Hainaut Sud étudient en grande partie sur le territoire du Bassin Hainaut Sud (92,0 % des élèves scolarisés sur le territoire). Pour les élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire du 3ème degré en alternance, la proportion est de 89,5 % des élèves scolarisés sur le territoire du Bassin Hainaut Sud. Concernant les élèves

[81] Le 4e degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

scolarisés dans l'enseignement spécialisé, 82,2 % des élèves qui résident sur le territoire y étudient également.

Par ordre décroissant, la proportion d'élèves provenant des Bassins limitrophes :

- **Namur** avec 3,8 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 4,8 % dans l'enseignement en alternance et 5,3 % des élèves pour l'enseignement spécialisé ;
- **Hainaut Centre** avec 1,7 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 2,3 % dans l'enseignement en alternance et 7,2 % pour l'enseignement spécialisé ;
- **Brabant Wallon** avec 1,1 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 0,7 % dans l'enseignement en alternance et 0,5 % des élèves pour l'enseignement spécialisé.

La catégorie « **Etranger** » se classe en 4ème position avec 1,0 % des élèves dans l'enseignement de plein exercice, 2,3 % dans l'enseignement en alternance et 3,7 % des élèves pour l'enseignement spécialisé.

Concernant la fréquentation des CTA, les écoles qui fréquentent les CTA du Hainaut Sud proviennent principalement du Bassin (38,1 % des fréquentations), de Namur (19,0 %) et du Hainaut Centre (14,3 %), mais également de Bruxelles (9,5 %) et de la WaPi (9,5 %).

3.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante

Lieu de domicile	Enseignement de Promotion Sociale	Forem/Bruxelles Formation[82]	CISP[83]	IFAPME[84]	CFISPA[85]	CDC[86]	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	52	24	40	9	554	0
Bruxelles	ND	12	0	-	0	247	6
Hainaut centre	ND	2823	14	171	11	3.152	1
Hainaut sud	ND	258	2.450	1.248	85	1539	8
Huy-Waremme	ND	5	0	4	0	67	0
Liège	ND	7	0	1	0	249	1
Luxembourg	ND	4	0	4	0	136	1
Namur	ND	33	106	275	26	426	4
Verviers	ND	2	0	1	0	47	0
Wallonie Picarde	ND	217	0	11	1	833	2
Communauté germanophone	ND	/	0	-	0	10	0
Flandre	ND	4	0	-	0	148	0
Étranger	ND	ND	0	-	0	ND	0
Total	ND		**2.596**	**1.772**	**132**		**23**

Source : DGENORS, 2022-2023 – Le Forem, 2023 – SPW, 2022 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2023, CVDC, 2023 ; Calculs : IBEFE HW

3.4.3. Formation en alternance – Mobilité entrante

Le tableau qui suit affiche l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Huy-Waremme, selon le lieu de résidence de l'apprenant[87].
Remarque : les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels nous avons un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants étrangers, d'autres pays ou pour lesquels aucun code postal n'a été encodé, ne sont donc pas repris ici.

[82] Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.
[83] Toutes les formations sont prises en compte.
[84] Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.
[85] Toutes les formations sont prises en compte.
[86] Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.
[87] Un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a débuté plusieurs contrats.

Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin EFE Hainaut Sud - Période (2022)

Source : OFFA, 2023

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	12
Bassin de Hainaut Centre	74
Bassin de Hainaut Sud	1.575
Bassin de Wallonie Picarde	6
Bassin de Huy-Waremme	0
Bassin de Liège	7
Bassin de Verviers	0
Bassin du Luxembourg	4
Bassin de Namur	82
Bassin de Bruxelles	9
Autre	25
TOTAL	1.794

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

Le décret instaurant les Instances Bassin EFE définit les thématiques communes comme un ensemble de recommandations qui ont pour objet d'orienter et de favoriser l'adaptation de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle aux besoins socio-économiques du Bassin EFE (voir article 11 du décret).

Si le concept est large, son impact porte principalement, à ce stade du développement des Bassins EFE, sur l'ouverture de nouvelles filières de formation et d'enseignement par les différents opérateurs visés par le dispositif Bassin EFE (voir article 13 du décret).

L'Assemblée Générale des Présidents des Instances Bassins EFE définit les « thématiques communes » comme un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées :

- d'une liste de métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir;
- de recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu pédagogique de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

Cette note est donc la première partie de nos thématiques communes 2024.

La seconde partie consacrée aux diverses recommandations fera l'objet d'un rapport spécifique.

4.1. Cadrage méthodologique

Ces 69 métiers sont le résultat d'un travail d'analyses et de mises à jour annuelles successives effectuées à partir des métiers mis en exergue, dans nos pôles de synergies (FACTORI, Passerelles et transition), dans les activités des 2 MiREs de notre territoire (MIREC et MIRESEM), dans les projets de développement territorial (Charleroi Métropole) et dans la liste des métiers critiques et en pénurie du Forem.

Cette liste des métiers prioritaires a une incidence pour l'enseignement secondaire qualifiant (formation initiale) dans le cadre du *Décret relatif à la gouvernance de l'offre d'options de base groupées dans l'enseignement secondaire qualifiant de plein exercice et en alternance*, via la Chambre enseignement. La liste 2024 sera implémentée à l'Outil d'Aide à la Décision de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre des programmations[88] pour l'année scolaire 2026-2027.
Il en résulte comme modifications par rapport à notre liste 2023 :

- **Pour la Formation initiale**, l'ajout des métiers de **peinture industriel** et **opérateur de production en aseptique** (associé au code H2301, déjà présent en 2023).

- **Pour la Formation pour adultes,** l'ajout des métiers de **peintre industriel et opérateur de production en aseptique. Opérateur de production alimentaire (OPIA) et conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA) passent tous deux de « maintenir » à « créer ».**

[88] En d'autres termes, l'ouverture de nouvelles options.

Il est également demandé d'accorder une attention particulière à la relance de l'option **d'Electromécanicien** (dans la grappe métier : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation – code ROME V3 I1304 – qui fait l'objet d'une demande de plus en plus importante de la part des entreprises.

4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE Hainaut Sud.

- **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres**
  L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

- **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement**
  L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adultes : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion Socio-Professionnelle Adaptés).

Remarque : Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épicène.

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux			
Jardinier d'aménagement / d'entretien en parcs et jardins	A1203 – Aménagement et entretien des espaces verts	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 1001 Ouvrier/Ouvrière en implantation et entretien des parcs et jardins 1023 Jardinier/Jardinière d'entretien 1024 Jardinier/Jardinière d'aménagement 1208 Ouvrier qualifié / Ouvrière qualifiée en horticulture 1209 Technicien / Technicienne en horticulture 1214 Horticulteur spécialisé / Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins	MAINTIEN + ADAPTER
Agent horticole en culture maraîchère	A1414 – Horticulture et maraîchage	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 1005 Ouvrier/Ouvrière en pépinières 1009 Ouvrier/Ouvrière en exploitation horticole 1010 Ouvrier/Ouvrière en cultures maraîchères sous abri et de plein champ 1208 Ouvrier qualifié / Ouvrière qualifiée en horticulture 1209 Technicien / Technicienne en horticulture 1214 Horticulteur spécialisé / Horticultrice spécialisée en aménagement de parcs et jardins 1216 Agent / Agente horticole en cultures maraîchères et fruitières 1217 Agent / Agente horticole en floriculture et en pépinières	MAINTIEN + ADAPTER **Commentaires** ● Soutenir ce métier lié aux recommandations formulées sur le sud du territoire afin de tenir compte des spécificités de cette partie du Bassin ● Adapter pour tendre vers un profil de maraîcher et/ou d'agriculteur (et non d'horticulteur car les apprenants sont difficiles à insérer à l'emploi) ; miser sur les DEI positionnés pour répondre aux besoins ; proposer le complément de formation en modules courts ou VDC ● Intégrer des modules de formation en techniques de la vigne (tailles, rognage, effeuillage, pulvérisation et travail au chai)
D – Commerce, vente et grande distribution			
Boulanger	D1102– Boulangerie - viennoiserie	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 4312 Patron boulanger-pâtissier-chocolatier / Patronne boulangère-pâtissière-chocolatière 4313 Artisan boulanger-pâtissier / Artisane boulangère-pâtissière 4314 Ouvrier boulanger-pâtissier / Ouvrière boulangère-pâtissière **Commentaires** ● Privilégier le métier de boulanger (+ OBG correspondantes) au vu de l'augmentation du nombre d'offres d'emploi	/
Boucher-charcutier	D1101 – Boucherie	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 4010 Préparateur/préparatrice en boucherie – Vendeur/vendeuse en boucherie-charcuterie et plats préparés à emporter 4017 Préparateur/Préparatrice de commande - Emballeur/Emballeuse 4205 Boucher Charcutier / Bouchère Charcutière 4207 Patron boucher-charcutier-traiteur / Patronne bouchère-charcutière-traiteur 4208 Artisan Boucher-Charcutier / Artisane Bouchère-charcutière (exp.) 4209 Boucher Charcutier / Bouchère Charcutière de grande distribution	MAINTENIR **Commentaires** ● Être attentif aux conditions d'emploi pouvant impacter l'attractivité du métier ● « Découpeur-désosseur » correspond au boucher industriel, alors que « boucher » correspond au « boucher – charcutier » artisanal ● Problèmes de recrutement des apprenants ● Travailler l'attractivité du métier ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
F – Construction, bâtiment et travaux publics			
Carreleur	F1608 – Pose de revêtements rigides	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3037 Carreleur / Carreleuse 3134 Parqueteur / Parqueteuse 3135 Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur 3521 Carreleur/Carreleuse-Chapiste	MAINTENIR **Commentaires** ● Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification ● Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Charpentier	**F1501 – Montage de structures et de charpentes bois**	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3137 Constructeur-Monteur / Constructrice-Monteuse en bâtiment structure bois 3224 Technicien / Technicienne des constructions en bois 3226 Charpentier / Charpentière **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves	/
Chapiste	**F1703 – Maçonnerie**	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3038 Chapiste 3309 Ouvrier / Ouvrière en rénovation, restauration et conservation du bâtiment 3311 Maçon / Maçonne 3521 Carreleur/Carreleuse-Chapiste	MAINTENIR **Commentaires** ● Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification ● Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences
Coffreur	**F1701 – Construction en béton**	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3007 Ferrailleur/Ferrailleuse 3010 Coffreur/Coffreuse 3018 Bétonneur/Bétonneuse	CRÉER **Commentaires** ● Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences ● Formation existante à Construform (Châtelineau)
Conducteur d'engins de terrassement	**F1302 – Conduite d'engins de terrassement et de carrière**	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3208 Conducteur / Conductrice d'engins de chantier	MAINTENIR **Commentaires** ● Développement de nouvelles formations en cours ● Créer le profil de Grutier au SFMQ
Conducteur de grue	**F1301 – Conduite de grue**	CRÉER **Pas de correspondance ROME V3** **Commentaires** ● Besoin de créer une option « Grutier » en Art. 49, ce qui nécessite de créer le profil SFMQ	MAINTENIR **Commentaires** ● Développement de nouvelles formations en cours ● Créer le profil de Grutier au SFMQ
Couvreur - Etancheur	**F1610 – Pose et restauration de couvertures** **F1613 – Travaux d'étanchéité et d'isolation**	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3026 Poseur/Poseuse de couvertures non métalliques 3227 Complément en techniques spécialisées de couverture 3230 Couvreur-Etancheur / Couvreuse-Etancheuse **Commentaires** ● Associer ces deux métiers (comme dans l'enseignement)	MAINTENIR **Commentaires** ● Faire attention à la réserve de main-d'œuvre (expliquer la situation en analysant les compétences manquantes) ; combler les besoins de compétences (VDC pour DE) et travailler la requalification des demandeurs d'emploi ● Travailler l'attractivité du métier ● Étancheur : considéré comme une compétence transversale ; seules quelques grandes entreprises recherchent spécialement ce profil. Les employeurs engagent généralement un profil de couvreur-étancheur
Dessinateur de la construction	**F1104 – Dessin BTP et paysage**	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3221 Dessinateur / Dessinatrice en construction 3223 Technicien / Technicienne en construction et travaux publics 3228 Dessinateur / Dessinatrice DAO en construction **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves	MAINTENIR **Commentaires** ● Taux d'insertion parfois faible dans les formations professionnelles ● Problème de recrutement; les formations existantes (ex. IFAPME « coordinateur BIM ») ne rencontrent pas beaucoup de succès ● Important de bien préciser quelles sont les compétences à acquérir pour ce métier en formation ou dans l'enseignement

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Electricien ligne et réseau	**F1605 – Montage réseaux électriques et télécoms**	**CRÉER** **Pas de correspondance ROME V3** **Commentaires** ● Nécessité de créer une option en alternance Art. 49 ● La formation est particulièrement onéreuse	**CRÉER** **Commentaires** ● Peu de formations chez les opérateurs d'où la nécessité d'en créer ● Métier accessible sous contrat PFI (plan de formation insertion en entreprise) permettant d'accéder à l'emploi par la formation ● Favoriser les VDC pour les agréments en électricité (normes spécifiques)
Poseur de canalisation *(= Fontainier)*	**F1705 – Pose de canalisations**	/	**CRÉER** **Commentaires** ● La vétusté des canalisations d'eau en Wallonie (+ de 3000kms) nécessite des fontainiers brevetés ● Favoriser la formation en Alternance ● Plus d'1/3 des travailleurs âgés de 50 ans et plus
Installateur électricien résidentiel **Installateur électricien industriel**	**F1602 – Electricité bâtiment**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2005 Aide-électricien/Aide-électricienne 2026 Monteur électricien / Monteuse électricienne 2115 Installateur électricien / Installatrice électricienne 2116 Technicien / Technicienne en installations électriques	**CRÉER + MAINTENIR** **Commentaires** ● Favoriser la création de formations de pré-qualifications ● Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes ● Offre d'emploi en croissance. ● Métier pour lequel le *matching* apprenants/entreprises fonctionne ● Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité. ● Favoriser les passerelles vers les métiers dans les secteurs de la ventilation, de la climatisation, des alarmes et du chauffage qui nécessitent des connaissances de base en électricité.
Métreur-deviseur	**F1108 – Métré de la construction**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3202 Technicien spécialisé / Technicienne spécialisée en métré et devis 3223 Technicien / Technicienne en construction et travaux publics **Commentaires** ● En lien avec le métier Dessinateur de la construction	**CRÉER** **Commentaires** ● Métier nécessitant des compétences très précises (notamment numériques). ● Formation existante à Construform (Châtelineau)
Maçon	**F1703 – Maçonnerie**	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3038 Chapiste 3309 Ouvrier / Ouvrière en rénovation, restauration et conservation du bâtiment 3311 Maçon / Maçonne 3521 Carreleur/Carreleuse-Chapiste	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification ● Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences
Manœuvre	**F1704 – Préparation du gros œuvre et des travaux publics**	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3039 Auxiliaire du bâtiment	/

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Monteur en chauffage et sanitaire	**F1603 – Installation d'équipements sanitaires et thermiques**	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3001 Monteur/Monteuse en sanitaire 3002 Monteur/Monteuse en chauffage 3424 Technicien / Technicienne en équipements thermiques 3425 Installateur / Installatrice en sanitaire 3428 Installateur / Installatrice en chauffage central 3429 Monteur / Monteuse en chauffage et sanitaire	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Soutenir les VDC pour les agréments, accès à une remise à niveau ● Nécessite des connaissances en électricité ● Problèmes de qualification car pas assez de gens diplômés à l'issue de ces formations pour répondre aux demandes. Les DEI positionnés sur ce métier ont-ils les compétences nécessaires (techniques et *soft skills*) ? depuis quand sont-ils positionnés sur ce métier ?
Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	**F1503 – Réalisation-installation d'ossature bois**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3137 Constructeur-Monteur/Constructrice-Monteuse en bâtiment structure bois 3224 Technicien / Technicienne des constructions en bois 3226 Charpentier / Charpentière **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Métier pas assez connu, problèmes de recrutement et de mobilisation des entreprises pour les stages ● Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)
Ouvrier de voirie	**F1702 – Construction de routes et voies**	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3015 Voiriste 3016 Paveur/Paveuse **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves	**CRÉER** **Commentaires** ● Problèmes de recrutement des apprenants ● Soutenir l'ouverture d'une formation alternée « ouvrier de voirie » ● Difficultés rencontrées par les entreprises pour trouver des personnes qualifiées en fonction de leurs attentes (compétences techniques et soft skills) ; donc mise en place de modules courts de remise à niveau. ● Formation existante à Construform (Châtelineau).
Plafonneur-cimentier	**F1601 – Application et décoration en plâtre, stuc et staff**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3022 Ouvrier plafonneur/Ouvrière plafonneuse 3522 Plafonneur Cimentier/Plafonneuse Cimentière **Commentaires** ● Créer de préférence en alternance Art. 49, demande des patrons	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Favoriser les passerelles entre opérateurs afin de passer d'une préqualification à une qualification ● Soutenir et promouvoir l'offre en validation des compétences ● Ce métier est impacté par la problématique du détachement des travailleurs. Le taux d'insertion est parfois faible dans les formations professionnelles ● Inclus entièrement les fonctions de monteur de cloisons intérieures/faux-plafonds en plaques/blocs de plâtre
Menuisier de chantier d'extérieur/d'intérieur	**F1607 – Pose de fermetures menuisées**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3025 Monteur-placeur d'éléments menuisés / Monteuse-placeuse d'éléments menuisés 3132 Menuisier / Menuisière en PVC et ALU 3135 Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur 3517 Vitrier / Vitrière 3518 Complément en techniques spécialisées de vitrerie	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Mettre en place des modules de remise à niveau ● Métier pas assez connu, problèmes de recrutement des apprenants ● Soutenir les offres de formation limitrophes (ex. CDC de Namur)
G – Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation			
Barman/Barmaid	**G1801 – Café, bar brasserie**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 4130 Barman/Barmaid	**/**

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Chef de cuisine	G1601 – Management du personnel de cuisine	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 4125 Traiteur-organisateur / Traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions 4126 Chef de cuisine de collectivité 4127 Responsable d'équipe(s) en chaînes de restauration 4405 Gestionnaire de cuisine de collectivités	ADAPTER **Commentaires** ● Soutenir des modules courts pour l'acquisition de certaines compétences (ex. centre management et commerce pour les compétences managériales utiles pour le métier de chef de cuisine) ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
Cuisinier	G1602 – Personnel de cuisine	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 4011 Commis(e) de cuisine de collectivité 4016 Premier/Première commis de cuisine 4118 Hôtelier-restaurateur / Hôtelière-restauratrice 4121 Complément en hôtellerie européenne 4125 Traiteur-organisateur / Traiteur-organisatrice de banquets et de réceptions 4128 Cuisinier / Cuisinière de collectivité 4131 Restaurateur / Restauratrice 4133 Cuisinier / Cuisinière travaillant seul.e (2027-2028)	ADAPTER **Commentaires** ● Soutenir des modules courts pour l'acquisition de certaines compétences (contacts avec le client, notamment) ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ● Pour le public féminin CISP (n'ayant pas le CESS et souvent en situation de familles monoparentales), il est préférable de privilégier les modules long (2100h) ● Multiplier les passerelles existantes (ex. entre CISP et l'IFAPME) permettant aux stagiaires de passer directement en 2ème année chef de cuisine de collectivité
Employé au service touristique	G1101 – Accueil touristique	/ **Options associées (Enseignement qualifiant)** 7404 Agent / Agente en accueil et tourisme 7407 Complément en techniques spécialisées de tourisme	MAINTENIR ● Demande d'ajout pour **agent accueil et tourisme** par l'EPS
Garçon/serveuse de restaurant	G1803 – Service en restauration	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 4012 Garçon / Serveuse de restaurant 4118 Hôtelier-restaurateur / Hôtelière-restauratrice 4121 Complément en hôtellerie européenne 4131 Restaurateur / Restauratrice	ADAPTER **Commentaires** ● Ce sont surtout des profils «ouvrier polyvalent service» qui sont recherchés, d'où la nécessité de diversifier les formations (pour des petites entreprises telles que des friteries, sandwicheries, etc.) ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
H – Industrie			
Assembleur d'ouvrages en bois	H2201 – Assemblage d'ouvrages en bois	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3025 Monteur-placeur d'éléments menuisés / Monteuse-placeuse d'éléments menuisés 3135 Menuisier / Menuisière d'intérieur et d'extérieur 3137 Constructeur-Monteur/Constructrice-Monteuse en bâtiment structure bois	/
Chaudronnier	H2902 – Chaudronnerie – tôlerie	CRÉER **Pas de correspondance ROME V3** **Commentaires** ● A adapter pour approfondir les spécificités du marché de l'emploi ● Renforcer les articulations avec la formation de soudeur et les passerelles ● Problèmes de recrutement d'élèves	ADAPTER **Commentaires** ● Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan » ● Nécessité de pouvoir travailler en autonomie

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Découpeur désosseur	**H2101 – Abattage et découpe des viandes**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 4004 Découpeur – désosseur/Découpeuse – désosseuse 4018 Préparateur/Préparatrice de viande - Trancheur portionneur/Trancheuse portionneuse	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Être attentif aux conditions d'emploi pouvant impacter l'attractivité du métier ● « Découpeur-désosseur » correspond au boucher industriel, alors que « boucher » correspond au « boucher – charcutier » artisanal ● Problèmes de recrutement des apprenants ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
Dessinateur en mécanique	**H1203 – Conception et dessin produits mécaniques**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2644 Dessinateur / Dessinatrice en DAO (mécanique- électricité) **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves ; il est important de travailler la vision du métier	**MAINTENIR**
Technicien de fabrication bois et matériaux associés	**H2209 – Intervention technique en ameublement et bois**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3130 Complément en industrie du bois 3138 Technicien/Technicienne de fabrication bois et matériaux associés **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves persistent (même s'il n'y a pas de pénurie)	**MAINTENIR**
Monteur-câbleur en équipements électriques	**H2602 – Câblage électrique et électromécanique**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2419 Electricien / Electricienne de maintenance industrielle 2421 Electromécanicien / Electromécanicienne de maintenance industrielle (2027-2028)	**CRÉER + MAINTENIR** **Commentaires** ● Favoriser la création de formations de pré-qualifications ● Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes ● Offre d'emploi en croissance ● Métier pour lequel le *matching* apprenants/entreprises fonctionne ● Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité ● Favoriser les passerelles vers les métiers dans les secteurs de la ventilation, de la climatisation, des alarmes et du chauffage qui nécessitent tous des connaissances de base en électricité.
Opérateur de production en industrie alimentaire (OPIA) **Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)**	**H2102 – Conduite d'équipement de production alimentaire**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2024 Opérateur/Opératrice de production en industrie alimentaire (OPIA) 2417 Opérateur recettes en industrie alimentaire / Opératrice recettes en industrie alimentaire 2418 Conducteur / Conductrice de ligne de production en industrie alimentaire 4013 Agent / Agente de fabrication du secteur alimentaire (AFA) 9310 Technicien / Technicienne des industries agroalimentaires 9312 Opérateur / Opératrice de production des entreprises agroalimentaires **Commentaires** ● Demande du secteur : les Bassins de Charleroi, WaPi, Liège, Huy-Waremme et Verviers sont les plus porteurs car il s'y trouve un nombre important de salariés	**Créer** **Commentaires** ● Métier fort recherché pour lequel il existe très peu de possibilités de formation sur le bassin

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Opérateur de production en Industrie chimique / biopharmaceutique Opérateur de production en aseptiques	H2301 – Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2422 Opérateur de production en Industrie chimique (2025-2026) 9309 Technicien / Technicienne chimiste	MAINTENIR **Commentaires** ● Nécessité d'une formation de base en physique et chimie, avant d'accéder aux formations de manipulation des machines ● Importance des protocoles d'utilisation des machines ● Compétences importantes : commandes numériques ; contrôle qualité ; maîtrise des règles d'hygiène ● Ces deux métiers font parties de la stratégie de développement territorial de Charleroi Métropole
Peintre industriel	H3404 – Peintre industriel	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3523 Peintre industriel/industrielle	CRÉER **Commentaires :** ● Métier méconnu du grand public et en fonction critique de façon récurrente depuis 5 ans. Il n'est pas enseigné dans les écoles. L'IBEFE HS préconise d'inscrire une formation complémentaire en peinture industrielle et/ou en traitement de surface aux études de peintre en bâtiment et/ou carrosserie. Une offre de formation pourrait également être développée. ● Métier présentant une grande demande sur le bassin ● Étant donné la nécessité de travailler avec des produits toxiques, des éléments chimiques instables et/ou des puissantes machines (nucléaires, par exemple), il est important de mettre l'accès sur les consignes de sécurité, le port d'équipements de protection,… ● Le métier est repris dans la liste des fonctions critiques éditée par la Forem en 2024 : profil candidat (mobilité) et conditions de travail (horaire, rémunération, pénibilité) ● REM :suite à la dissolution du CdC Pigments fin 2023, les activités de peinture industrielle ont été reprises par le CdC ConstruForm Hainaut. La formation pour chercheurs d'emploi est donc bien disponible sur le site de Strépy (bassin Hainaut Centre) mais pilotée par le Hainaut Sud.
Soudeur	H2913 – Soudage manuel	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2004 Métallier/Métallière 2645 Soudeur/soudeuse cordon d'angle 2646 Soudeur/soudeuse sur tubes bout à bout **Commentaires** ● A adapter pour approfondir les spécificités du marché de l'emploi ● Problèmes de recrutement d'élèves	ADAPTER **Commentaires** ● Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan » ● Nécessité de pouvoir travailler en autonomie ● Offres d'emploi soudeur demandent des compétences et agréments spécifiques. Nécessité d'avoir des candidats ayant une formation de soudeur afin de leur proposer une remise à niveau; des partenariats entre opérateurs existent déjà. Il existe de nombreuses techniques de soudage. Nécessité d'accentuer l'orientation dans certaines spécialisations. Ex. des entreprises travaillant sur « soudure épaisse », qui est une technique pour laquelle il n'y a pas formation sur le Bassin ● Ce métier fait partie de la stratégie de développement territorial de Charleroi Métropole

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Technicien en systèmes d'usinage	**H2903 – Conduite d'équipement d'usinage**	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2333 Technicien / Technicienne en systèmes d'usinage 2414 Complément en productique **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves ● Difficultés pour trouver des lieux de stage en alternance	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Importance des protocoles d'utilisation des machines ● Importance des compétences en commandes numériques
Tuyauteur	**H2914 – Réalisation et montage en tuyauterie**	**/** **Pas de correspondance ROME V3**	**CRÉER** **Commentaires** ● Renforcer les prérequis en modules courts; attention particulière portée sur la compétence « lecture de plan » ● Nécessité de pouvoir travailler en autonomie ● Problèmes de recrutement de prérequis, travail d'ingénierie qui nécessite des compétences spécifiques, problèmes de recrutement des jeunes, … ● Formation organisée
I – Installation et maintenance			
Carrossier	**I1606 – Réparation de carrosserie**	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2002 Peintre en carrosserie 2012 Tôlier/Tôlière en carrosserie 2033 Préparateur/Préparatrice en carrosserie 2707 Carrossier / Carrossière 2715 Carrossier spécialisé / Carrossière spécialisée	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Problèmes pour trouver des places de stage ● Favoriser les formations polyvalentes permettant au carrossier d'acquérir des compétences en tôlerie et peinture ● L'IBEFE préconise d'instaurer une spécialisation en peintre industriel à la suite de peintre en carrosserie.
Electricien de maintenance industrielle	**I1309 – Maintenance électrique**	**CRÉER** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2409 Electricien automaticien / Electricienne automaticienne 2419 Electricien / Electricienne de maintenance industrielle 2421 Electromécanicien / Electromécanicienne de maintenance industrielle (2027-2028)	**CRÉER + MAINTENIR** **Commentaires** ● Favoriser la création de formations de pré-qualifications ● Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes ● Offre d'emploi en croissance ● Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne ● Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité ● Favoriser les passerelles vers les métiers dans les secteurs de la ventilation, de la climatisation, des alarmes et du chauffage qui nécessitent tous des connaissances de base en électricité.

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Electromécanicien en maintenance industrielle	I1304 – Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2409 Electricien automaticien / Electricienne automaticienne 2410 Mécanicien automaticien / Mécanicienne automaticienne 2413 Technicien / Technicienne en maintenance de systèmes automatisés industriels 2419 Electricien / Electricienne de maintenance industrielle 2420 Mécanicien / Mécanicienne de maintenance industrielle 2421 Electromécanicien / Electromécanicienne de maintenance industrielle (2027-2028) **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves ● Difficultés pour trouver des lieux de stage en alternance ● Il était important de plaider pour le métier d'électromécanicien	CRÉER **Commentaires** ● Relancer les formations d'électromécanicien, forte demande ● Des électromécaniciens avec des connaissances spécifiques relatives au secteur verrier sont très recherchés au sud du bassin
Technicien en installations de sécurité	I1307 – Installation et maintenance télécoms et courants faibles	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2215 Technicien / Technicienne en télécommunication	CRÉER + MAINTENIR **Commentaires** ● Favoriser la création de formations de pré-qualifications ● Certaines formations organisées nécessitent la maîtrise de prérequis indispensables afin de suivre certains cours très complexes ● Offre d'emploi en croissance ● Métier pour lequel le matching apprenants/entreprises fonctionne ● Importance d'avoir des VDC pour les agrégations en électricité
Mécanicien de cycles	I1607 – Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2006 Aide-mécanicien cycles et petits moteurs / Aide-mécanicienne cycles et petits moteurs 2331 Mécanicien / Mécanicienne en cycles 2525 Technicien / Technicienne motos 2643 Mécanicien / Mécanicienne pour matériel de parcs, jardins et espaces verts	CRÉER **Commentaires** ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ● Soutien développement territorial Charleroi Métropole
Mécanicien de maintenance industrielle	I1310 – Maintenance mécanique industrielle	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2325 Mécanicien / Mécanicienne d'entretien 2410 Mécanicien automaticien / Mécanicienne automaticienne 2420 Mécanicien / Mécanicienne de maintenance industrielle **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves	CRÉER
Mécanicien de cyclomoteurs/moto	I1607 – Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2006 Aide-mécanicien cycles et petits moteurs / Aide-mécanicienne cycles et petits moteurs 2331 Mécanicien / Mécanicienne en cycles 2525 Technicien / Technicienne motos 2643 Mécanicien / Mécanicienne pour matériel de parcs, jardins et espaces verts	CRÉER **Commentaires** ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Monteur frigoriste	I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2216 Technicien / Technicienne en climatisation et conditionnement d'air 2805 Monteur/Monteuse frigoriste 2806 Technicien/Technicienne frigoriste 3424 Technicien / Technicienne en équipements thermiques **Commentaires** ● Renforcer les articulations et les passerelles pour permettre une réelle insertion	CRÉER **Commentaires** Cette Formation complète organisée à Techncampus avec certification
Technicien en chauffage et sanitaire	I1308 – Maintenance d'installation de chauffage	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 3424 Technicien / Technicienne en équipements thermiques 3428 Installateur / Installatrice en chauffage central 3430 Technicien en chauffage et sanitaire	MAINTENIR **Commentaires** ● Soutenir les VDC pour les agréments, accès à une remise à niveau
Technicien frigoriste	I1306 – Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2216 Technicien / Technicienne en climatisation et conditionnement d'air 2805 Monteur/Monteuse frigoriste 2806 Technicien/Technicienne frigoriste 3424 Technicien / Technicienne en équipements thermiques **Commentaires** ● Renforcer les articulations et les passerelles pour permettre une réelle insertion	CRÉER **Commentaires** ● Cette formation peut être l'aboutissement d'une filière à développer dans le secteur de l'électricité dans une logique de montée en compétence ● Cette Formation complète organisée à Techncampus avec certification
Technicien de maintenance en électronique	I1305 – Installation et maintenance électronique	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2214 Technicien / Technicienne en électronique 2628 Technicien / Technicienne en microtechnique 2635 Complément en microtechnique **Commentaires** ● Problèmes de recrutement d'élèves	CRÉER
Technicien de maintenance en informatique	I1401 – Maintenance informatique et bureautique	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2034 Technicien / Technicienne hardware en atelier (2025-2026) 2213 Technicien / Technicienne en informatique 2218 Assistant / Assistante de maintenance PC-réseaux 2219 Opérateur / Opératrice support informatique (2025-2026)	/
J -Santé			

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Aide-soignant	J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 8217 Aide-soignant / Aide-soignante **Commentaires** ● La demande est très forte dans notre région. ● Le Vieillissement de la population engendre la nécessité de plus d'aide-soignant(e)s. ● Le secteur des maisons de repos est particulièrement confronté aux difficultés de recrutement.	**MAINTENIR** **Commentaires** ● Les filières SAFA sont une priorité dans le cadre des travaux de l'IBEFE (pôle de synergie passerelles et transition)
Infirmier de soins généraux	J1506 – Soins infirmiers généralistes	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 8601 Infirmiers psychiatriques (NP) 8602 Soins infirmiers (NP) **ADAPTER** **Commentaires** ● Tenir compte des conditions de travail et de l'évolution du métier ● Les demandes de soins à domicile vont s'intensifier avec le vieillissement de la population	**MAINTENIR + ADAPTER** **Commentaires** ● Problématique des lieux de stage ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse ● Identifier les nouvelles compétences requises liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population)
K – Services à la personne et à la collectivité			
Accueillant d'enfants	K1303 – Assistance auprès d'enfants	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 8203 Aspirant / Aspirante en nursing 8207 Puériculture 8213 Puériculteur / Puéricultrice	**MAINTENIR** **Commentaires** ● L'accueil de l'enfance est une thématique transversale et prioritaire dans le cadre des travaux de l'IBEFE : collaboration avec le Réseau de Coordination et de Promotion d'accueil d'enfants
Aide familial	K1302 – Assistance auprès d'adultes	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 8010 Aide logistique en collectivité 8014 Assistant / Assistante logistique milieux de soins et collectivité 8123 Aide familial / Aide familiale 8215 Complément en gériatrie	**CRÉER + ADAPTER** **Commentaires** ● Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier, en lien avec le vieillissement de la population (soins palliatif et Alzheimer) ● Favoriser les formations localisées dans l'Entre-Sambre-et-Meuse
Aide ménager social	K1304 – Services domestiques	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 8002 Aide ménager/Aide-ménagère 8016 Aide-Ménager social / Aide-Ménagère sociale (2025-2026) 8017 Aide-ménager titres-services / Aide-ménagère titres-services 8123 Aide familial / Aide familiale	**CRÉER + ADAPTER** **Commentaires** ● Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population) : aspect social du métier ● Travailler sur la réserve de main-d'œuvre en proposant des formations en modules courts pour une remise à niveau technique.
Garde à domicile	K1302 – Assistance auprès d'adultes	**MAINTENIR** **Options associées (Enseignement qualifiant)** 8010 Aide logistique en collectivité 8014 Assistant / Assistante logistique milieux de soins et collectivité 8123 Aide familial / Aide familiale 8215 Complément en gériatrie	**CRÉER + ADAPTER** **Commentaires** ● Identifier les nouvelles compétences liées à l'évolution du métier (en lien avec le vieillissement de la population) : soins des malades à domicile ● Travailler sur la réserve de main-d'œuvre en proposant des formations de remise à niveau permettant notamment l'acquisition de nouvelles compétences

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Valoriste généraliste	K2304 – Revalorisation de produits industriels	/ **Options associées (Enseignement qualifiant)** 7011 Valoriste généraliste	CRÉER **Commentaires** ● Opportunités d'emploi en croissance depuis 5 ans ● Accorder une attention particulières à l'amélioration des conditions de travail (pénibilité, bruit, sécurité, saleté,..)
M - Support à l'entreprise			
Développeur informatique	M1805 – Études et développement informatique	/ **Pas de correspondance ROME V3**	CRÉER + MAINTENIR **Commentaires** ● Soutenir les nouvelles formations dans le domaine informatique ● Soutenir l'initiative BeCode (école de codage), secteur en plein développement
Web développeur	M1805 – Études et développement informatique	/ **Pas de correspondance ROME V3**	CRÉER + MAINTENIR **Commentaires** ● Soutenir les nouvelles formations dans le domaine informatique ● Soutenir l'initiative BeCode (école de codage), secteur en plein développement
N – Transport et logistique			
Chauffeur d'autobus et autocar	N4103 – Conduite de transport en commun sur route	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2634 Conducteur / Conductrice d'autobus et autocar 2647 Chauffeur / Chauffeuse d'autobus et autocar **Commentaires** ● Volonté du secteur de rajeunir l'image du métier de chauffeur ● Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités	CRÉER + MAINTENIR
Conducteur poids lourd	N4101 – Conduite de transport de marchandises sur longue distance	CRÉER **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2637 Complément en conduite de poids lourds et manutention 2902 Conducteur / Conductrice poids lourds **Commentaires** ● Nécessité de collaborer avec le Fonds du transport ● Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités	CRÉER + MAINTENIR
Gestionnaire des approvisionnements et des stocks	N1303 – Intervention technique d'exploitation logistique	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2901 Gestionnaire en transport et logistique (exp.) 2903 Superviseur / Superviseuse en entrepôt (2025-2026) 7010 Magasinier / Magasinière **Commentaires** ● Métier en pénurie, forte demande du secteur ● Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités	/

Métiers prioritaires	ROME V3	Formation initiale	Formation pour adultes
Magasinier	N1103 – Magasinage et préparation de commandes	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2003 Manutentionnaire-cariste 2903 Superviseur / Superviseuse en entrepôt (2025-2026) 4017 Préparateur/Préparatrice de commande - Emballeur/Emballeuse 7004 Equipier/Equipière logistique 7010 Magasinier / Magasinière **Commentaires** ● Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités	MAINTENIR
Opérateur de stock en logistique	N1103 – Magasinage et préparation de commandes	MAINTENIR **Options associées (Enseignement qualifiant)** 2003 Manutentionnaire-cariste 2903 Superviseur / Superviseuse en entrepôt (2025-2026) 4017 Préparateur/Préparatrice de commande - Emballeur/Emballeuse 7004 Equipier/Equipière logistique 7010 Magasinier / Magasinière **Commentaires** ● Développement de la logistique dans les différents secteurs d'activités	MAINTENIR

CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Il s'agit ici des recommandations, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer que l'IBEFE relaie à partir des éléments mis en évidence par les acteurs de terrain dans le cadre de ses pôles de synergies et des journées sectorielles interbassins.

5.1. Métiers de l'informatique

Le 11 juin 2024, les Instances Bassin Enseignement Qualifiant Emploi Formation (IBEFE) ont organisé une matinée de conférences dédiée aux métiers de l'informatique. Cet événement, accueilli par A6K/E6K à Charleroi, a rassemblé divers acteurs du secteur pour discuter des compétences, des enjeux et des bonnes pratiques dans le domaine de l'informatique[89].

CONTATS	
1	Il semble se dessiner, que ce soit dans les grandes entreprises ou dans les PME, le besoin grandissant de la maîtrise de l'IA générative dans le monde du travail. Il est très important de comprendre que la maîtrise de l'IA dépasse le simple cadre des métiers de l'IT et risque de se retrouver dans de très nombreux secteurs d'activité. Cela est tout particulièrement vrai pour les métiers de bureau.
2	On constate une fracture numérique généralisée, notamment chez les jeunes. Le développement de l'IA risque de mettre encore plus de côté les publics déjà fragilisés.
RECOMMANDATIONS	
1	Des approches ludo-pédagogiques, notamment pour l'enseignement du codage, semblent bien fonctionner avec les publics jeunes.
2	Il est nécessaire d'identifier des métiers accessibles à tous et porteurs d'emploi : • métiers du codage : insertion assez facile • métiers du Web Design, dessin technique sur ordinateur : plus spécifiques mais bon taux d'insertion • métiers de technicien en informatique : grande polyvalence en terme de débouchés et possibilités de mise à l'emploi D'où l'importance d'orienter le candidat vers le bon type de formation (Be Code , Cepegra, TechnoTic , …)

[89] Nous reprenons ici les conclusions du compte-rendu de la journée. Pour plus d'informations, voir le compte-rendu en annexe.

5.2. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles (Accrochage)

CONSTATS	
1	Divers ateliers organisés lors de notre colloque du 19 septembre 2024 consacré à l'accrochage et au décrochage des jeunes en formation (voir annexe) ont révélé les défis complexes auxquels les jeunes, accompagnés ou rencontrés par les acteurs de l'insertion professionnelle et de la jeunesse, peuvent être confrontés dans leur parcours de formation et d'insertion socioprofessionnelle Les participants à la journée constatent de nombreuses difficultés chez leurs publics cibles, allant de la perception négative de la formation et du marché de l'emploi à des problèmes d'orientation, de motivation et d'accès à l'information. Les jeunes sont parfois perdus face à la diversité des possibilités de formation, des dispositifs ainsi qu'à la complexité des informations disponibles. ○ Ils éprouvent des difficultés à naviguer dans le paysage complexe des formations et des opportunités d'emploi. La multitude d'options, souvent mal expliquées, ainsi que la complexité administrative, les laissent souvent perdus. Ils se sentent souvent submergés par l'information, ce qui complique leur capacité à prendre des décisions éclairées concernant leur avenir. ○ Leur représentation des formations peut aussi constituer un frein. Ils perçoivent les formations comme trop théoriques et peu adaptées à leurs besoins. ○ Ils peuvent avoir une vision négative du marché de l'emploi. Les jeunes recherchent un sens et une flexibilité dans leur travail, mais se heurtent à un marché de l'emploi qui ne répond pas à leurs aspirations ou pour lequel il y a une forte méconnaissance des possibilités existantes. Les offres d'emploi sont souvent inadaptées, et l'ignorance des réalités professionnelles persiste, créant un fossé entre leurs attentes et les opportunités disponibles ○ Les difficultés de transport et l'accessibilité géographique des formations peut également constituer des freins majeurs, en particulier pour les jeunes vivant en zone rurale. Cela limite leurs possibilités de formation et d'emploi. A cela s'ajoutent pour certains des problèmes personnels : problèmes de santé, de logement, d'isolement, de droits sociaux, d'image parentale … Les jeunes peuvent souffrir d'un sentiment d'échec et d'anxiété parfois exacerbés par des stéréotypes négatifs véhiculés par la société. Ces facteurs impactent leur motivation et leur confiance en eux, rendant leur engagement dans des parcours de formation plus difficile.

RECOMMANDATIONS	
1	Améliorer l'information et l'orientation : Il est crucial de rendre l'information sur les formations plus accessible et engageante. Des conseillers en orientation pourraient être intégrés dans les établissements scolaires et les centres de formation pour offrir des sessions d'orientation personnalisées. L'organisation de salons des métiers et l'utilisation de la réalité virtuelle pourraient aider à mieux orienter les jeunes vers des parcours adaptés à leurs aspirations. Les participants ont aussi évoqué l'intérêt d'aller à la rencontre des jeunes directement où ils se trouvent : quartiers, clubs sportifs, festival, …
2	Impliquer les entreprises et les professionnels Lors de l'orientation, il est important de favoriser le contact direct avec les entreprises pour que les jeunes puissent se rendre compte des réalités des différents métiers. Des actions comme des visites d'entreprises, des témoignages de professionnels, des témoignages par les pairs ou des expériences de stage ou d'essai métiers ont été évoqués au cours des ateliers.
3	Intervenir précocement : Valoriser les métiers manuels et techniques dès le plus jeune âge, ainsi que promouvoir les filières professionnelles, pourrait aider à changer la perception négative qui les entoure.
4	Proposer des formations engageantes : Pour attirer les jeunes il faut pouvoir proposer des formations qui soient motivantes et contextualisées, comme des projets pratiques (ex : cuisine didactique). L'utilisation d'approches ludiques et d'outils numériques peuvent aussi favoriser une meilleure implication des jeunes pour autant qu'on tienne compte de la fracture numérique éventuelle. Les participants estiment que travailler sur l'aspect « dynamiques de groupe » au cours des formations, permet de renforcer le sentiment d'appartenance, l'entraide, … et ainsi favoriser l'accrochage du jeune.
5	Renforcer l'encadrement - La désignation de référents uniques pour chaque jeune et un accompagnement personnalisé permettrait de renforcer la confiance et l'estime de soi, essentiels pour leur réussite. Un soutien continu tout au long de leur parcours pourrait les aider à surmonter les obstacles rencontrés. - Le mentorat et le tutorat par les pairs sont aussi des pistes qui ont été évoquées par les participants.
6	Encourager la collaboration entre les acteurs : Une meilleure coordination entre les différents acteurs de l'insertion socioprofessionnelle est nécessaire. Pour cela, il est essentiel que les acteurs jeunesse et de l'insertion socioprofessionnelle se connaissent pour aiguiller au mieux les jeunes qu'ils accompagnent. La création de plateformes centralisées et de réseaux de communication faciliterait l'accès à l'information et aux opportunités, tout en renforçant la synergie entre les structures. L'une des pistes évoquées à plusieurs reprises lors de cette journée d'échanges est la création d'un lieu unique d'information où les jeunes pourraient

	accéder à toutes les ressources nécessaires pour leur parcours. Ce centre pourrait regrouper des professionnels sur une série de problématiques que l'on retrouve chez les jeunes : l'orientation professionnelle (formations disponibles, offres d'emploi, …), la santé, les assuétudes, le logement, … Cette centralisation permettrait de réduire le sentiment de confusion et d'isolement que ressentent souvent les jeunes. Par ailleurs, pour atteindre les jeunes vivant dans des zones rurales ou éloignées, la mise en place d'un bus d'information pourrait être une solution efficace pour se rapprocher des jeunes et leur offrir un accès direct à l'information dont ils ont besoin.
7	Proposer des solutions de mobilité : Des solutions de transport adaptées, comme des bus ou des vélos électriques, pourraient être mises en place pour garantir l'accès aux formations et aux emplois. Cela permettrait de réduire les inégalités d'accès et d'encourager les jeunes à s'engager dans des parcours de formation. En conclusion, il est essentiel d'adopter une approche intégrée et collaborative pour répondre aux besoins des jeunes, en tenant compte de leurs aspirations et des réalités du marché de l'emploi. En agissant sur ces différents leviers, nous pouvons contribuer à améliorer l'accrochage des jeunes en formation et à l'emploi, leur permettant ainsi de construire un avenir professionnel épanouissant et durable

5.3. Places de stage et alternance

CONSTATS	
1	Le développement de l'alternance est un objectif répété et partagé par les gouvernements et collèges francophones depuis plus de 15 ans. En dépit de la volonté politique de développer l'alternance, cette modalité pédagogique ne représente aujourd'hui qu'une part minoritaire des apprenants en formation qualifiante et ne mobilise qu'une minorité des employeurs en Wallonie et à Bruxelles. Les nouveaux gouvernements s'engagent à développer significativement l'alternance et/ou l'apprentissage en milieu de travail. Des changements sont cependant annoncés au niveau de son organisation (ouverture à la promotion, basculement des apprentis vers l'enseignement, …) mais à ce stade, la temporalité reste inconnue. Les retours majoritaires des acteurs en Wallonie et à Bruxelles ainsi que les études internationales soulignent le potentiel de l'alternance comme levier transversal d'amélioration des programmes d'enseignement et de formation qualifiante. [1] Suite à l'enquête « L'alternance dans tous ses états » réalisée par les IBEFE et l'OFFA, à l'initiative de l'IBEFE de Hainaut Sud, à l'« Etat des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance » , réalisée par l'ASBL Agir pour l'Enseignement ainsi qu'aux rencontres opérateurs de l'alternance sur le Bassin Hainaut sud, des priorités et des enjeux ont été identifiés. Ils ont été répertoriés dans une note méthodologique avec pour objectif de permettre à chaque Bassin, de choisir et de mettre en œuvre des projets concrets, indépendamment des politiques, pour améliorer et développer l'alternance sur leur territoire et pourquoi pas, faire remonter des recommandations aux Instances supérieures de l'alternance.
RECOMMANDATIONS	
1	Il est essentiel d'entreprendre un plan de communication pour mettre en lumière les bénéfices et le fonctionnement de la formation en alternance, en collaboration avec les acteurs de l'enseignement, de l'emploi et de la formation, pour démontrer le potentiel en termes d'apprentissage d'un métier en milieu de travail ainsi que le potentiel d'insertion à l'issue d'un contrat en alternance. Des campagnes de promotion sont à mener d'une part, auprès des entreprises et d'autre part auprès du grand public afin de créer des vocations dès le plus jeune âge.

2	Que ce soit au niveau de l'alternance en apprentissage, adultes ou dans le supérieur (héritée du secondaire), elle reste dotée d'une image négative. Il y a un réel enjeu de faire évoluer la perception de l'alternance pour qu'elle soit perçue enfin comme modalité pédagogique efficace pour des apprenants qui souhaitent apprendre par l'expérience et aboutir à un emploi de qualité en étant formé sur le terrain.
3	Le tutorat en entreprise représente un enjeu majeur pour l'accompagnement de l'apprenant. Des actions concrètes de valorisation du tutorat dans les entreprises du Bassin devraient être développées afin d'assurer un encadrement pédagogique pendant la durée du stage et favoriser l'accrochage du stagiaire dans la formation, tout en tenant compte de la réalité (taille de l'entreprise, nombre de travailleurs, …). Des liens étroits entre le tutorat, la formation des formateurs et la didactique professionnels sont à développer.
4	Les initiatives institutionnelles en matière d'alternance se démultiplient. Les acteurs du Bassin poursuivent un objectif commun de développement de l'alternance mais ne se connaissent pas, ce qui entrave une collaboration optimale. Il est important d'amplifier la collaboration entre les différents opérateurs pour favoriser l'alternance dans des parcours intégrés pour les apprenants qui engloberaient à la fois l'enseignement secondaire et supérieur (CFR : modèle français).
5	Il est crucial de maintenir un climat de dialogue entre les opérateurs de l'alternance du Bassin pour travailler de manière cohérente sur des thématiques générales ou spécifiques à chaque opérateur (diffusion des offres de formation/d'enseignement, action de promotion, tutorat, …)
6	Pour favoriser l'engagement de stagiaires par les entreprises, il est recommandé de valoriser leur rôle sociétal quand elles engagent des stagiaires mais aussi de les accompagner efficacement pendant le processus (demande d'agrément, engagements dans le cadre contrat en alternance, …). Par ailleurs, il est important de bien les conscientiser qu'un stagiaire qui arrive en stage est en apprentissage. Le processus formatif implique un investissement de la part des entreprises. Ce processus n'est pas linéaire, il est essentiel de prendre en compte le parcours d'apprentissage et de le séquencer.
7	Afin d'assurer une continuité dans le parcours de l'apprenant, il y a un réel enjeu de fluidifier les parcours et les certifications d'une part en favorisant les passerelles entre les options et les différents opérateurs, d'autre part de reconnaître les titres obtenus sur le marché de l'emploi.
8	Il existe un potentiel significatif d'amélioration pour l'intégration des stagiaires dans le secteur public, étant donné que ce secteur ne représente actuellement que moins de 1% de l'ensemble des apprenants en alternance. Pour maintenir une liaison constante avec les acteurs du secteur public, il est nécessaire de mettre en place des initiatives régulières, comme des sessions d'information, et d'évaluer chaque année les progrès réalisés.
9	Le développement de l'alternance doit se faire de manière conjointe avec les secteurs professionnels, qui peuvent jouer un rôle de relais vers leurs entreprises et être acteurs sur plusieurs thématiques telles que la communication, les places de stages, les incitants et le tutorat.

5.4. Numérique

CONSTATS	
1	Une grande majorité des structures entreprend des actions de communication auprès des publics. Cependant, l'absence de saturation des accompagnements laisse penser que les offres ne sont pas suffisamment visibles auprès du public. Pour rappel, 34% des personnes interrogées citent la méconnaissance des offres comme frein. Seules 41% des structures interrogées estiment avoir une vision claire de l'inclusion numérique sur leur territoire. Chez les autres, une telle vision est jugée souhaitable pour mettre en place des partenariats, ou la réorientation de certains publics.[90]
2	Dans plus de 60% des structures, les actions d'inclusion numérique sont réalisées par des personnes qui n'y ont pas été formées. Cela contraste avec les attentes des publics qui placent la confiance en l'animateur en 1er critère d'attractivité d'un accompagnement.[92]
RECOMMANDATIONS	
1	Faire connaître son offre au grand public en optant pour une communication omnicanale, en établissant des partenariats avec les structures d'accueil, en étant visible sur les cartographies de l'offre. Faire connaître son offre auprès des autres structures, en envoyer son catalogue de formations aux partenaires potentiels, en référenciant ses activités sur les différents sites de formation, en se rendant visible sur les différentes cartographies en organisant et en participant aux événements de réseautage locaux.[92]
2	Assurer la montée en compétence des formateurs et intervenants : • Proposer des formations à l'accompagnement numérique à tous les formateurs • Proposer des formations thématiques ou avancées sur la pédagogie pour les formateurs • Lancer une dynamique locale à l'échelle des Instances Bassins pour favoriser le partage de compétence[92]
3	L'Ibefe Hainaut Sud souligne le rôle important de la pré-formation afin de repérer les profils qui peuvent s'engager dans les métiers du numérique avec la volonté, la passion de se former et s'améliorer.[92]
4	Il convient également d'être attentif au niveau du matériel dont dispose les candidats car ce genre de formation implique également une part de travail à domicile.[92]

[90] Enquête WeTechCare collaboration avec les instances Bassin EFE. Voir : https://www.bassinefe-hainautcentre.be/sites/default/files/uploads/SeancesInfoIBEFE/2024.11.06%20-%20Compte%20rendu%20informatiqueversionfinale.pdf.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le rapport analytique et prospectif 2024 identifie 69 métiers prioritaires ; c'est-à-dire des métiers pour lesquels l'IBEFE Hainaut Sud estime que l'offre d'enseignement et de formation disponible sur le territoire est insuffisante ou doit être absolument maintenue pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire (voir supra).

Il en résulte comme modifications par rapport à notre liste 2023 :

- Pour la Formation initiale, l'ajout des métiers de peinture industriel et opérateur de production en aseptique (associé au code H2301, déjà présent en 2023).
- Pour la Formation pour adultes, l'ajout des métiers de peintre industriel et opérateur de production en aseptique. Opérateur de production alimentaire (OPIA) et conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA) passent tous deux de « maintenir » à « créer ».

Il est également demandé d'accorder une attention particulière à la relance de l'option d'Electromécanicien (dans la grappe métier : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation – code ROME V3 I1304 – qui fait l'objet d'une demande de plus en plus importante de la part des entreprises).

Comme rappelé dans notre brève introduction, le rapport analytique et prospectif n'est pas une fin en soi. Il alimente les travaux des Pôles de synergies. Ces derniers doivent rassembler des représentants de l'ensemble des composantes de l'Instance Bassin EFE, des représentants des entreprises locales, des experts, dans le but de développer **des projets concrets à caractère additionnel, innovant ou émergeant** en lien avec les thématiques prioritaires des Bassins.

Dans ce cadre, en 2025, nous continuerons d'assumer le pilotage de l'axe transversal « Innovation sociale » du plan CATCH-Turbo de Charleroi Métropole qui s'est traduit par la mise en place du projet FACTORI (Fabrique d'Actions collectives territoriales orientation-reconversion-inclusion) qui réunit sur notre territoire, de nombreux partenaires publics et privés ; engagés dans la mise en place de projets collaboratifs innovants autour des enjeux d'orientation professionnelle, de formation, de reconversion et d'inclusion des publics du bassin emploi Hainaut Sud.

Quatre axes de travail ont été déterminés :

1. **Formations multi-opérateurs :** création de filières de formation intégrées dans les métiers du CARE, de la construction durable, de l'alimentation durable/horeca, de la mobilité, du digital, de l'éco-circulaire

2. **C**entre de **RE**ssources, d'**A**nimation et d'innovation sur l'histoire sociale, le **T**ravail, l'**I**nsertion et la reconversi**ON (« Création »)** : mobilisation de la mémoire ouvrière et de l'histoire sociale comme outil pour éclairer les dynamiques actuelles d'inclusion, d'insertion et de reconversion

3. **Centre de ressources et de stimulation de l'offre et de la demande des services à HVSA :** il s'agit de détecter les besoins et les opportunités sur le territoire dans une démarche prospective, de les requalifier en projets à impact innovants, durables et créateurs d'emplois pour les entreprises d'économie sociale.

4. **Didactique professionnelle adaptée à la formation des jeunes et adultes :** identification et capitalisation des bonnes pratiques, formation des encadrants et formateurs, réflexion et stimulation autour des pratiques visant l'acquisition des compétences en situation de travail pour les publics peu qualifiés, etc.

L’accrochage des publics fragilisés, tout comme le recours à l’Alternance, comme solution aux tensions de recrutement, constituent des objectifs transversaux aux actions que nous développons avec nos partenaires.

Pour terminer, nous voulons remercier l’ensemble des opérateurs socio-économiques du Bassin pour leur implication dans le développement de nos différents projets et nos différents travaux.

ANNEXES

Annexe 1 - Nomenclature ROME V3

Annexe 2 - Liste des métiers en pénurie Forem 2024

Annexe 3 - Perspectives pour le marché du travail wallon 2024-2029

Annexe 4 – Glossaire

Annexe 5 - Acronymes

Annexe 1 - Nomenclature ROME V3

SECTEURS SELON LA CLASSIFICATION ROME V3
A. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux
B. Arts et façonnage d'ouvrages d'art
C. Banque, assurance, immobilier
D. Commerce, vente et grande distribution
E. Communication, media et multimédia
F. Construction, bâtiment et travaux publics
G. Hôtellerie, restauration, tourisme, loisirs et animation
H. Industrie
I. Installation et maintenance
J. Santé
K. Services à la personne et collectivité
L. Spectacle
M. Support à l'entreprise
N. Transport et logistique

Annexe 2 – Liste des métiers en pénurie Forem 2024

Administration publique	
▪ Chef / Cheffe de projets au développement local	Pénurie
▪ Collaborateur / Collaboratrice à la défense	Pénurie
▪ Contrôleur / Contrôleuse des impôts	Pénurie
▪ Fossoyeur / Fossoyeuse	Critique
Agriculture, espaces verts et maraîchage	
▪ Conducteur / Conductrice de machines agricoles et forestières	Critique
Commerce et services commerciaux	
▪ Acheteur / Acheteuse	Pénurie
▪ Conseiller / Conseillère technique pour le support à la clientèle	Pénurie
▪ Conseiller technico-commercial / Conseillère technico-commerciale	Pénurie
▪ Délégué technico-commercial / Déléguée technico-commerciale	Pénurie
▪ Directeur / Directrice de magasin	Pénurie
▪ Responsable de l'administration des ventes	Pénurie
Communication, média et multimédia	
▪ Concepteur / Conceptrice de contenus multimédias	Pénurie
Construction, bois et électricité	
▪ Carreleur / Carreleuse	Pénurie
▪ Chargé / Chargée d'études techniques du bâtiment	Pénurie
▪ Charpentier / Charpentière	Critique
▪ Chef / Cheffe de chantier	Pénurie
▪ Coffreur-ferrailleur / Coffreuse-ferrailleuse	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de chantier	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de foreuses	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de grue à tour	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de grue mobile	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice d'engins de chantier	Pénurie
▪ Couvreur / Couvreuse de toits inclinés	Pénurie
▪ Couvreur / Couvreuse de toits plats	Critique
▪ Dessinateur / Dessinatrice de la construction	Pénurie
▪ Electricien installateur industriel / Electricienne installatrice industrielle	Pénurie

▪ Electricien installateur résidentiel / Electricienne installatrice résidentielle	Pénurie
▪ Installateur / Installatrice de réseaux de communication de données	Pénurie
▪ Installateur / Installatrice sanitaire	Pénurie
▪ Isolateur / Isolatrice de gros œuvre et toiture	Pénurie
▪ Maçon / Maçonne	Pénurie
▪ Manœuvre en construction	Critique
▪ Menuisier / Menuisière d'atelier	Critique
▪ Menuisier / Menuisière de chantier d'extérieur	Pénurie
▪ Menuisier / Menuisière de chantier d'intérieur	Pénurie
▪ Métreur / Métreuse	Pénurie
▪ Monteur / Monteuse d'aménagement intérieur	Critique
▪ Monteur / Monteuse de câbles et de conduits aériens et souterrains	Pénurie
▪ Monteur / Monteuse de structures métalliques lourdes	Pénurie
▪ Monteur / Monteuse d'éléments de façade et de toit en métal	Critique
▪ Monteur / Monteuse d'installations de chauffage central	Pénurie
▪ Monteur / Monteuse d'isolation industrielle	Critique
▪ Monteur / Monteuse d'ossatures en bois	Critique
▪ Ouvrier / Ouvrière de voirie	Pénurie
▪ Peintre industriel / Peintre industrielle	Critique
▪ Peintre-décorateur / décoratrice	Critique
▪ Plafonneur / Plafonneuse	Critique
▪ Poseur / Poseuse de canalisations	Pénurie
▪ Poseur / Poseuse de conduites d'eaux	Pénurie
▪ Poseur / Poseuse de dispositifs de ventilation	Pénurie
▪ Rénovateur / Rénovatrice de façades-Réparateur / Réparatrice de béton	Critique
▪ Tailleur / Tailleuse de pierre naturelle	Critique
▪ Technicien / Technicienne de maintenance en systèmes de chauffage	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne de réseaux de communication et en système de sécurité	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne en froid et climatisation	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne HVAC	Critique
Éducation et formation	
▪ Enseignant / Enseignante dans l'enseignement secondaire	Pénurie
▪ Enseignant / Enseignante dans l'enseignement secondaire technique ou professionnel	Pénurie
▪ Enseignant / Enseignante dans l'enseignement maternel ou primaire	Pénurie
▪ Enseignant / Enseignante dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit	Pénurie
Finances, banques et assurances	
▪ Conseiller / Conseillère en assurances	Pénurie
Horeca et tourisme	
▪ Accompagnateur / Accompagnatrice de voyages - Guide touristique	Critique
▪ Agent / Agente d'accueil en tourisme	Critique
▪ Animateur / Animatrice de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents	Critique
▪ Chef / Cheffe de cuisine	Pénurie
▪ Chef / Cheffe de partie	Pénurie
▪ Commis / Commise de cuisine	Critique

▪ Cuisinier / Cuisinière	Critique
▪ Réceptionniste en établissement hôtelier	Critique
▪ Serveur / Serveuse dans un restaurant	Critique
▪ Serveur / Serveuse dans une brasserie	Critique
▪ Valet / Femme de chambre	Critique
Industrie	
▪ Assembleur / Assembleuse d'éléments de structure métallique	Pénurie
▪ Chef / Cheffe d'équipe en industrie de production	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de machine de fabrication de produits textiles	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice d'équipement de conditionnement	Critique
▪ Conducteur / Conductrice d'équipement de transformation des plastiques et caoutchoucs	Critique
▪ Conducteur / Conductrice d'installation en industrie chimique	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice d'installation en industrie pharmaceutique	Critique
▪ Électricien / Électricienne de maintenance	Pénurie
▪ Electromécanicien / Electromécanicienne de maintenance industrielle	Pénurie
▪ Expert / Experte en sécurité, hygiène et environnement	Pénurie
▪ Laborantin / Laborantine de production industrielle	Pénurie
▪ Mécanicien / Mécanicienne de maintenance	Pénurie
▪ Monteur-câbleur / Monteuse-câbleuse de matériels électriques et électromécaniques	Pénurie
▪ Opérateur / Opératrice de production de matériaux de construction	Pénurie
▪ Opérateur / Opératrice en montage et assemblage mécanique	Pénurie
▪ Régleur / Régleuse d'équipement de transformation des plastiques et caoutchoucs	Critique
▪ Régleur-opérateur / Régleuse-opératrice machines-outils CN	Pénurie
▪ Régleur-opérateur / Régleuse-opératrice machines-outils conventionnelles	Pénurie
▪ Responsable contrôle qualité en industrie	Pénurie
▪ Responsable de maintenance industrielle	Pénurie
▪ Responsable de production	Pénurie
▪ Responsable des méthodes de production et de l'industrialisation	Pénurie
▪ Responsable du planning et de la gestion de la production	Pénurie
▪ Responsable recherche-développement en industrie	Pénurie
▪ Soudeur / Soudeuse à l'électrode enrobée	Critique
▪ Soudeur / Soudeuse semi-automatique	Pénurie
▪ Soudeur / Soudeuse TIG	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne de maintenance en électronique industrielle	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne d'études et conception en automatisme	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne d'études, recherche et développement dans l'industrie de transformation	Critique
▪ Technicien / Technicienne en automatisation industrielle	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne en gestion industrielle et logistique	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne en processus et méthodes de production	Pénurie
▪ Tôlier industriel / Tôlière industrielle	Pénurie
▪ Tuyauteur / Tuyauteuse	Pénurie

▪

Informatique	
▪ Administrateur / Administratrice de base de données	Pénurie
▪ Analyste-développeur / développeuse TIC	Pénurie
▪ Business Analyst TIC	Critique
▪ Data scientist	Pénurie
▪ Expert / Experte en intégration et implémentation TIC	Pénurie
▪ Responsable de département informatique	Critique
Maintenance véhicules	
▪ (Dé)monteur / (Dé)monteuse de carrosserie	Pénurie
▪ Mécanicien / Mécanicienne de maintenance d'engins de chantier, agricoles et levage	Pénurie
▪ Mécanicien / Mécanicienne pour camions et véhicules utilitaires lourds	Pénurie
▪ Peintre en carrosserie	Pénurie
▪ Préparateur / Préparatrice en carrosserie	Pénurie
▪ Technicien / Technicienne automobile	Pénurie
▪ Tôlier / Tôlière en carrosserie	Pénurie
Santé et action sociale	
▪ Accueillant / Accueillante d'enfant	Critique
▪ Aide familial / familiale	Critique
▪ Aide-soignant / Aide-soignante	Pénurie
▪ Assistant social / Assistante sociale	Pénurie
▪ Éducateur-accompagnateur / Éducatrice-accompagnatrice	Critique
▪ Ergothérapeute	Pénurie
▪ Infirmier / Infirmière	Pénurie
▪ Infirmier / Infirmière en chef	Pénurie
▪ Infirmier social / Infirmière sociale	Pénurie
▪ Infirmier spécialisé / Infirmière spécialisée au bloc opératoire	Pénurie
▪ Infirmier spécialisé / Infirmière spécialisée en anesthésie	Pénurie
▪ Infirmier spécialisé / Infirmière spécialisée en pédiatrie	Pénurie
▪ Médecin	Pénurie
▪ Pharmacien / Pharmacienne	Pénurie
▪ Technologue de laboratoire médical	Critique
▪ Technologue en imagerie médicale	Critique
Services aux personnes et Entreprises	
▪ Agent / Agente de gardiennage	Critique
▪ Aide ménager / ménagère à domicile	Pénurie
▪ Coiffeur / Coiffeuse	Critique
▪ Comptable	Pénurie
▪ Esthéticien / Esthéticienne	Critique
▪ Expert comptable	Pénurie
▪ Moniteur / Monitrice d'auto-école	Pénurie
▪ Nettoyeur / Nettoyeuse de locaux et de grandes surfaces	Critique
▪ Syndic d'immeubles	Pénurie

▪

▪

Transformation alimentaire	
▪ Abatteur-découpeur / Abatteuse-découpeuse de viandes	Critique
▪ Aide-boulanger / boulangère	Critique
▪ Boucher / Bouchère	Critique
▪ Boulanger / Boulangère	Critique
▪ Conducteur / Conductrice de ligne de production en industrie alimentaire	Critique
▪ Coupeur-désosseur / Coupeuse-désosseuse	Critique
▪ Pâtissier-chocolatier-glacier / Pâtissière-chocolatière-glacière	Critique
Transport et logistique	
▪ Agent / Agente technique de préparation des vols	Pénurie
▪ Chauffeur / Chauffeuse d'autocar	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice d'autobus	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis C	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis CE	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis CE - convoi exceptionnel	Pénurie
▪ Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis CE - multibennes	Pénurie
▪ Contrôleur aérien / Contrôleuse aérienne	Pénurie
▪ Gestionnaire des opérations logistiques	Critique
▪ Matelot dans la navigation intérieure	Pénurie

Annexe 3 – Perspectives pour le marché du travail wallon 2024-2029

Valérie Vander Stricht (IWEPS)[91] sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 »[92]

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2029 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG[93], fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen[94])., Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan[95] pour la période 2024-2029. HERMREG s'articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Les projections nationales de moyen terme d'HERMES sont décomposées à l'aide de clés de répartition régionales endogènes.

Ces perspectives sont élaborées à politique inchangée. Elles incorporent l'essentiel de l'information concernant les recettes et les dépenses des administrations publiques disponible au 6 juin 2024. Elles n'anticipent pas les nouvelles mesures que les futurs gouvernements prendront et les impacts de celles-ci sur la croissance économique.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 »[96] fournit des projections régionales et sectorielles à l'horizon 2029 pour les valeurs ajoutées, l'emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d'activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l'évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d'emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu'un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région.

La projection tient compte des comptes régionaux les plus récents. Or, ces derniers fournissent des observations jusqu'à l'année 2021 pour les investissements et jusqu'à l'année 2022 pour les autres agrégats repris dans le modèle. Dès lors la période pour laquelle une projection doit être réalisée débute dès l'année 2022 pour les investissements et dès l'année 2023 pour les autres agrégats. Cependant, les agrégats du marché du travail relatifs à l'année 2023 étant déjà largement observés grâce aux sources administratives et à l'Enquête sur les forces de travail de Statbel, nous avons considéré la période de projection 2024-2029 dans cette section, et nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2024 dans le cadre du modèle[97].

Un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029)

Enfin, deux graphiques montrent l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

Ces schémas et graphiques sont complétés par des tableaux où les résultats de projection sur 6 ans sont comparés avec des résultats pour la période récente 2018-2023 de 6 ans également.

---

[91] Un grand merci à Frédéric Caruso pour ses conseils et la fourniture des données, ainsi qu'à Matthieu Delpierre et Jean-Luc Guyot pour leur relecture.

[92] Bureau fédéral du Plan, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen (2024), Perspectives économiques régionales 2024-2029, juillet 2024 Téléchargeable sur . https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-2024-2029/

[93] Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.

[94] Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

[95] Bureau fédéral du Plan (2024), Perspectives économiques 2024-2029, juin 2024.

[96] https://www.iweps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/

[97] Même s'il s'agit de l'année en cours il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2022. Pour l'année 2023 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi, ONSS et Statbel notamment)

Schéma 1 - Marché du travail en 2024 en Wallonie (en milliers de personnes)

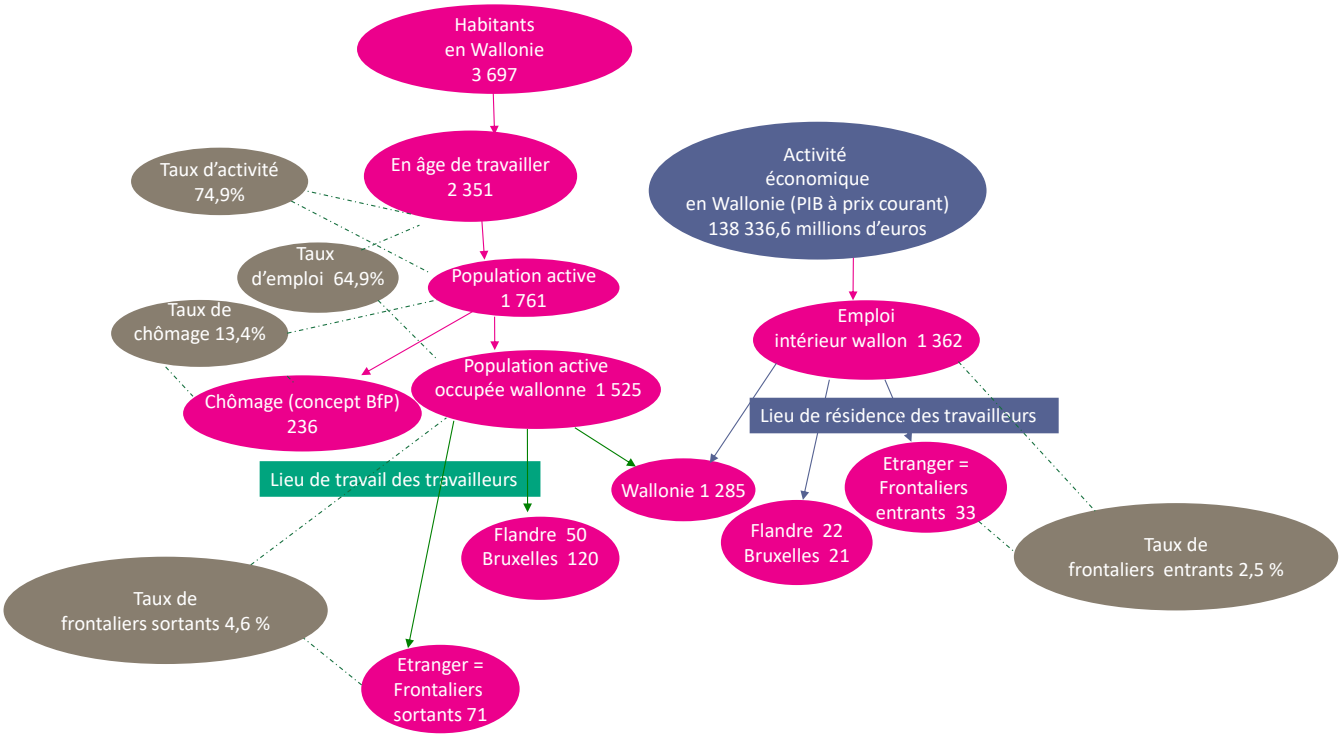

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

D'après les projections établies en juillet 2024 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2024 un PIB de 138 336,6 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,362 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,285 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 21 000 à Bruxelles et 33 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base, on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,5 % de l'emploi intérieur en 2024, et plus généralement, un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

Sur les 1,761 million de Wallon.nes faisant partie de la population active, 1,525 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (50 000), à Bruxelles (120 000) ou à l'étranger (71 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (236 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan.

De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2024 et un taux de sortants, comprenant également les Wallon.nes allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,7 % de la population active occupée en 2024.
On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 74,9% en 2024. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 64,9% en 2024 (à ne pas confondre avec le taux BIT[98] calculé sur la base de l'Enquête sur les forces de travail -EFT- et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 13,4% en 2024 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

C'est l'augmentation du taux d'emploi des 20-64 ans évoqué ci-dessus qui constitue une cible tant au niveau wallon (voir Déclaration de politique régionale wallonne 2024-2029, pages 6 et 32), qu'au niveau européen (78 % en 2030) et belge (80 % en 2030). Selon les dernières données disponibles de Statbel, il s'établissait à 65,5% en 2023 en Wallonie, et selon la

[98] Voir définitions sur https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/

projection, à 65,8% en 2024. Comme précisé ci-dessous, selon les projections à politique inchangée, la population active occupée des 20-64 ans (mesurée par l'EFT au sens du BIT[99]) augmenterait en moyenne de 6 000 unités par an entre 2023 et 2029, pour atteindre un taux d'emploi de 67,7% en 2029.

Schéma 2 - Evolutions attendues entre 2023 et 2029 des agrégats du marché du travail wallon (en milliers de personnes ou en points de pourcentage)

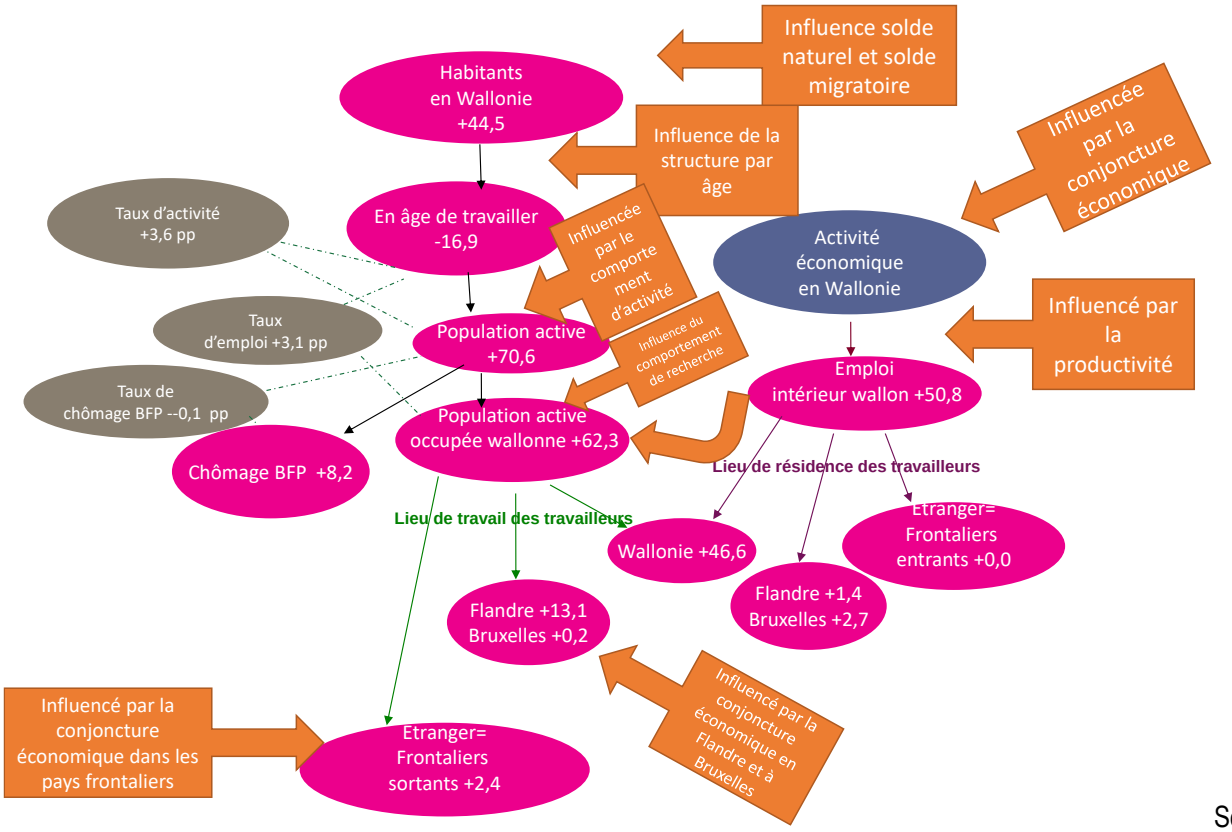

Sources :

IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029) l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 800 unités. Cette augmentation bénéficierait à 46 600 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (1 400) ou des Bruxellois (2 700), le nombre de frontaliers entrants resterait stable. Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 200 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroitrait de 13 100 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 400 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 62 300 unités, une augmentation qui serait donc supérieure à celle de l'emploi intérieur et ce, malgré le fait qu'une partie de l'accroissement de l'emploi intérieur profiterait à des non-résidents. Comme le chômage augmenterait de 8 200 unités, la population active augmenterait de 70 600 unités[100]. Le taux d'emploi (concept administratif) augmenterait de 3,1 points de pourcentage (pp.) et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait très légèrement de -0,1 pp. Comme déjà mentionné, le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2,2 pp. pour atteindre 67,7% en 2029.

Par rapport à la période de 6 ans précédente (2018-2023 c'est-à dire l'évolution entre 2017 et 2023, voir tableau 1), on observe sur la période de projection, un ralentissement de l'accroissement de la population active (+70 600 en projection contre +89 600 les 6 années précédentes) et de la population active occupée (+62 300 contre +100 500) qui s'explique en partie par un recul du nombre de personnes en âge d'activité (15-64 ans) de 16 900 unités en projection alors qu'il a encore augmenté de 13 600 durant la période précédente. La population active augmente néanmoins, ce qui est dû à la hausse, plus rapide, du

[99] Voir définitions sur https://www.iweps.be/indicateur-statistique/taux-demploi-20-64-ans-bit/

[100] Les données présentées sont arrondies au millier mais les calculs sont réalisés sur les données précises

taux d'activité : +3,6 pp sur la période de projection contre +3,4 pp durant la période précédente. Par contre, les taux d'emploi tant administratif que BIT croitraient un peu moins vite.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2024-2029, en nombre de personnes

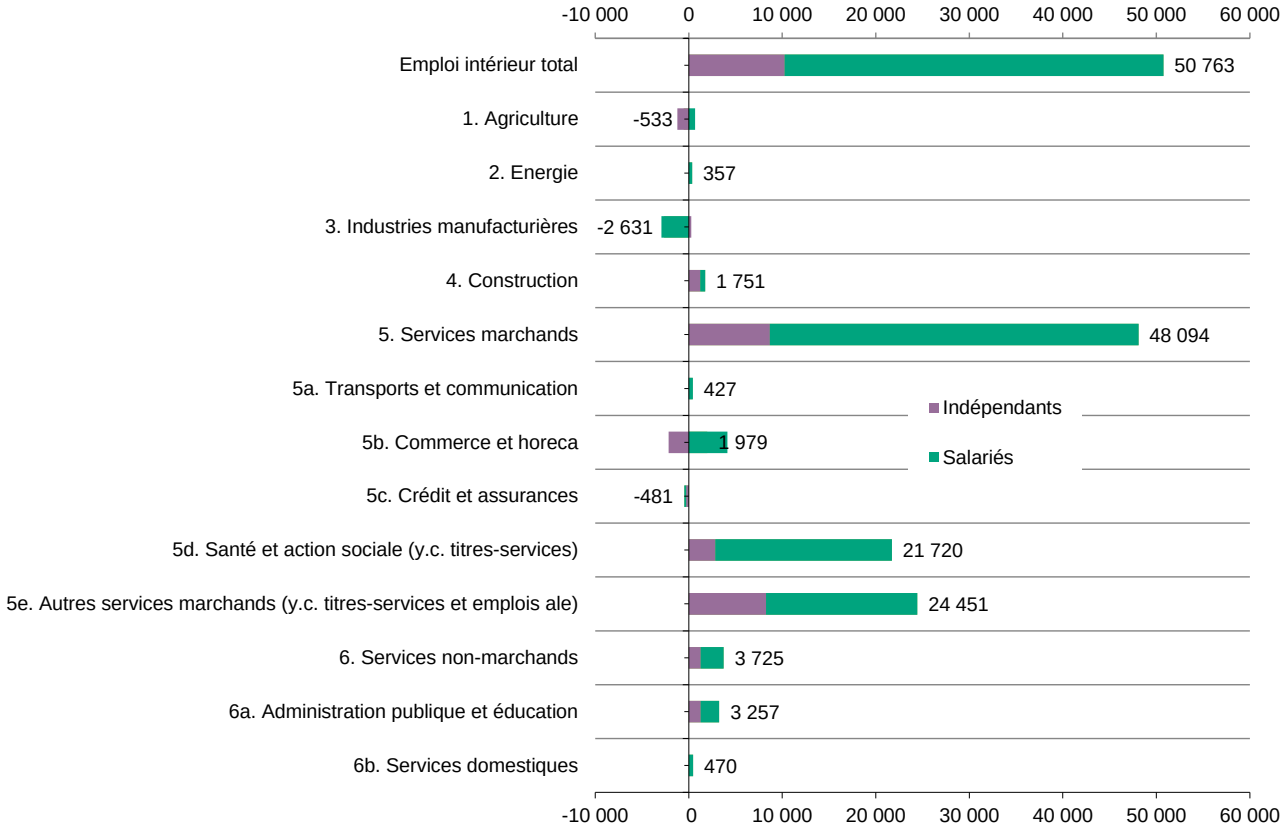

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Graphique 2 - Croissance de l'emploi intérieur wallon par secteur d'activité, comparaison de l'évolution entre 2017 et 2023 et entre 2023 et 2029, en nombre de personnes

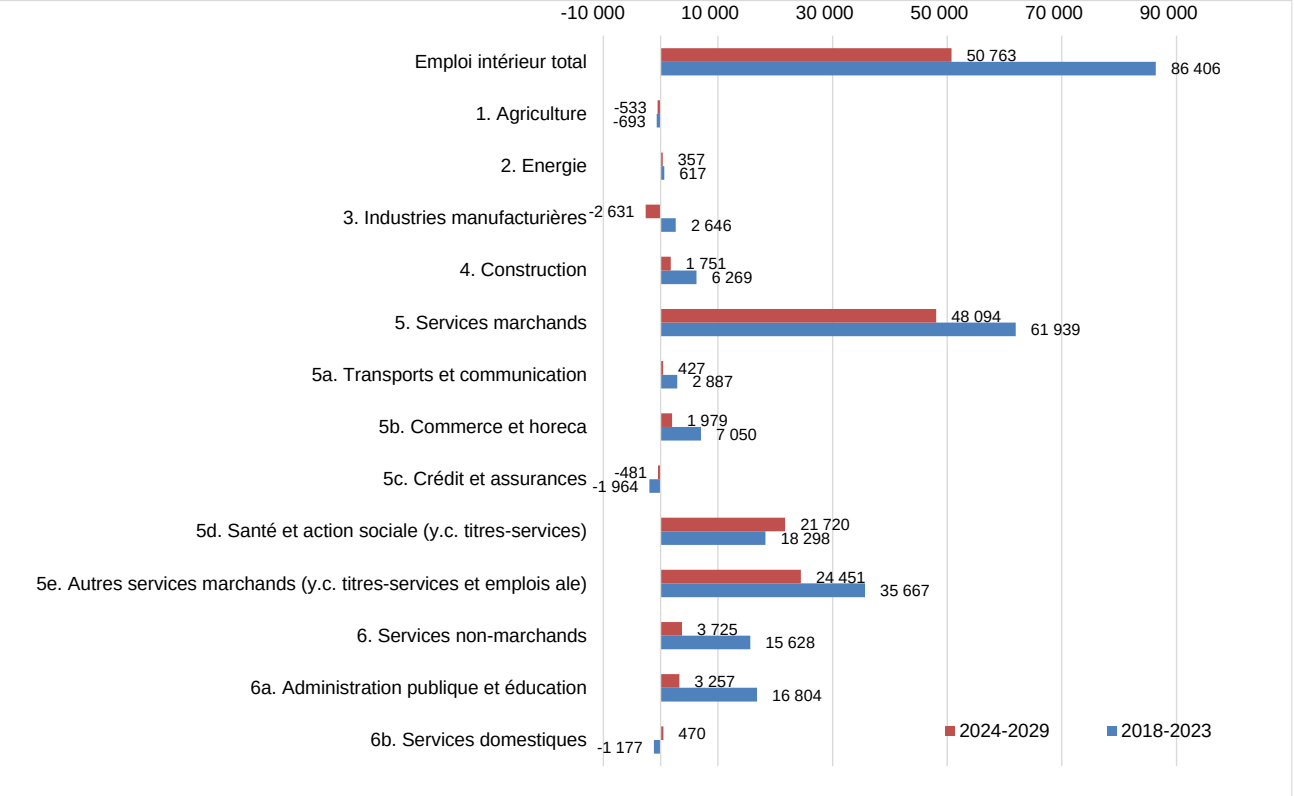

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

De 2023 à 2029 (période 2024-2029, voir tableau 2 et graphique 1), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 765 travailleurs, soit une hausse de +3,7 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %.

C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 48 094 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 21 719 emplois, soit +10,6% ou 1,7% en TCAM) et le secteur des autres services marchands (+24 451 emplois, soit + 7,8% ou 1,3% en TCAM) , les services non marchand contribuerait également à cette croissance (+3 726, +1,3% ou 0,2% en TCAM) ainsi que la construction (+1 751 emplois soit +2,0% ou 0,3% n TCAM), Par contre, l'emploi reculerait dans les industries manufacturières (-2 631 emplois, soit -2,0% ou - 0,3% en TCAM), l'agriculture (-534 travailleurs, soit -3,1% ou -0,5% en TCAM) et le secteur du crédit et assurances (-480 emplois ; soit -2,7% ou -0,5% en TCAM), poursuivant pour ces deux derniers secteurs la tendance au recul de ces dernières années.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 40 504 salariés soit +3,6% ou + 0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 260 indépendants soit +4,2% ou +0,7% en TCAM), et dans les deux statuts, principalement par les secteurs de la santé et action sociale et le secteur des autres services marchands.

Elle serait plus faible que durant la période précédente (évolution entre 2017 et 2023, voir tableau 2 et graphique 2) caractérisée par une croissance importante de l'emploi (86 405 travailleurs, soit une hausse de +6,8 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 1,1%), avec des augmentations record en 2021 (+27 659) et 2022 (+21 279) compensant très largement le léger recul durant la crise de la Covid 19 (-1 724). Le ralentissement de la croissance de l'emploi s'observe tant pour les salariés que pour les indépendants et dans la plupart des secteurs. Le secteur de la santé et action sociale est le seul pour lequel l'emploi croît plus vite sur la période de projection que par le passé.

Tableau 1 - Perspectives de population et du marché du travail sur la base du modèle HERMREG

	Estimations et projections en milliers de personnes				Différences en milliers de personnes			
	2022	2023	2024	2029	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)
					Total		Moyenne annuelle	
1. Population totale	3 672,0	3 687,0	3 697,0	3 731,5	67,6	44,5	11,3	7,4
2. Population d'âge actif	2 346,2	2 350,7	2 350,8	2 333,8	13,6	-16,9	2,3	-2,8
3. Population inactive	1 956,1	1 948,9	1 935,7	1 922,8	-21,8	-26,1	-3,6	-4,4
dont avec allocation ONEM :								
a. Interruptions de carrière à temps plein	4,0	4,0	3,9	4,0	0,3	0,0	0,1	0,0
b. Chômage avec complément d'entreprise (non demandeurs d'emploi)	3,2	1,8	1,1	0,5	-16,3	-1,3	-2,7	-0,2
4. Population active (5+6)	1 715,9	1 738,0	1 761,3	1 808,6	89,3	70,6	14,9	11,8
5. Population active occupée	1 509,4	1 517,9	1 525,2	1 580,2	100,5	62,3	16,8	10,4
a. Emploi intérieur	1 348,3	1 356,0	1 362,0	1 406,8	86,4	50,8	14,4	8,5
b. Solde frontalier	35,8	36,9	37,3	39,3	6,2	2,4	1,0	0,4
c. Solde des navettes interrégionales (1)	125,3	125,0	125,9	134,1	8,0	9,1	1,3	1,5
6. Chômage	206,6	220,2	236,1	228,4	-11,1	8,2	-1,9	1,4
a. Demandeurs d'emploi	206,5	220,1	236,1	228,4	0,5	8,3	0,1	1,4
dont chômage avec complément d'entreprise	3,6	3,0	2,3	0,6	0,0	-2,4	0,0	-0,4
b. Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	0,1	0,0	0,0	0,0	-11,7	0,0	-2,0	0,0
	En pourcentage				En points de pourcentage			
Taux d'emploi (5/2)	64,3	64,6	64,9	67,7	4,0	3,1	0,7	0,5
Taux d'activité (4/2)	73,1	73,9	74,9	77,5	3,4	3,6	0,6	0,6
Taux de chômage (concept BFP)(6/4)	12,0	12,7	13,4	12,6	-1,3	-0,1	-0,2	0,0
Taux de chômage (hors chômeurs âgés)	12,0	12,7	13,4	12,6	-0,7	-0,1	-0,1	0,0
Taux d'emploi BIT – 20-64 ans (2)	65,7	65,5	65,8	67,7	2,3	2,2	0,4	0,4

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

(1) Séries lissées basées sur les Enquêtes sur les Forces de travail et les données de l'ONSS.

(2) Mesuré sur la base de l'Enquête sur les Forces de travail; catégorie d'âge 20-64 ans

Tableau 2 - Estimations et projections de l'emploi intérieur wallon en nombre de personnes. Comptes régionaux et HERMREG.

	Estimations et projections en nombre de personnes				Différences en nombre de personnes			
	2022	2023	2024	2029	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)	Entre 2017 et 2023 (2018-2023)	Entre 2023 et 2029 (2024-2029)
					Total		Moyenne annuelle	
1. Agriculture	17 797	17 393	17 382	16 859	-693	-534	-116	-89
2. Energie	16 158	16 488	16 754	16 846	616	358	103	60
3. Industries manufacturières	132 937	133 306	132 782	130 675	2 646	-2 631	441	-439
4. Construction	89 093	89 542	89 291	91 293	6 269	1 751	1 045	292
5. Services marchands	812 836	818 010	822 902	866 104	61 939	48 094	10 323	8 016
a. Transports et communication	70 042	69 992	69 821	70 418	2 887	426	481	71
b. Commerce et horeca	211 871	211 624	210 834	213 602	7 050	1 978	1 175	330
c. Crédit et assurances	17 837	17 638	17 589	17 158	-1 965	-480	-328	-80
d. Santé et action sociale (y.c. titres-services)	202 323	205 378	208 177	227 097	18 299	21 719	3 050	3 620
e. Autres services marchands (y.c. titres-services et emplois ale)	310 763	313 377	316 481	337 828	35 667	24 451	5 945	4 075
6. Services non-marchands	279 467	281 286	282 864	285 012	15 628	3 726	2 605	621
a. Administration publique et éducation	275 202	276 980	278 225	280 237	16 804	3 257	2 801	543
b. Services domestiques	4 265	4 305	4 639	4 775	-1 177	470	-196	78
7. Total	1 348 288	1 356 025	1 361 974	1 406 790	86 405	50 765	14 401	8 461

Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Les **branches d'activité** retenues dans le système HERMES-HERMREG correspondent au regroupement de branches NACE-BEL 2008 suivant :

Dénomination de la branche	NACE-BEL 2008 (A38)
1. Agriculture	Agriculture, sylviculture et pêche (AA)
2. Énergie	Cokéfaction et raffinage (CD) + Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (DD) + Distribution d'eau, gestion et assainissement des déchets et des eaux usées (EE)
3. Industries manufacturières	
a. Biens intermédiaires	Industries extractives (BB) + Industrie chimique (CE) + Produits pharmaceutiques (CF) + Fabrication de produits en caoutchouc et d'autres produits minéraux non métalliques (CG) + Métallurgie et fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements (CH)
b. Biens d'équipement	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (CI) + Fabrication d'équipements électriques (CJ) + Fabrication de machines et d'équipements n.c.a. (CK) + Fabrication de matériels de transport (CL)
c. Biens de consommation	Industries alimentaires, fabrication de boissons et de produits à base de tabacs (CA) + Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (CB) + Travail du bois, industrie du papier et du carton et imprimerie (CC) + Fabrication de meubles et autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements (CM)
4. Construction	Construction (FF)
5. Services marchands	
a. Transports et communication	Transports et entreposage (HH) + Télécommunications (JB)
b. Commerce et horeca	Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (GG) + Hébergement et restauration (II)
c. Crédit et assurances	Activités financières et assurances (KK)
d. Santé et action sociale	Activités pour la santé humaine (QA) + Action sociale (QB)
e. Autres services marchands	Édition, services audiovisuels et diffusion de programmes de télévision (JA) + Services informatiques et services d'information (JC) + Activités immobilières (LL) + Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil de gestion, activités d'architecture et d'ingénierie, activités de contrôle et analyse technique (MA) + Recherche-développement scientifique (MB) + Publicité et études de marché, autres activités spécialisées, scientifiques et techniques (MC) + Services administratifs et autres activités de soutien (NN) + Activités artistiques, récréatives et de loisir (RR) + Autres services (SS)
6. Services non marchands	
a. Administration publique et enseignement	Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire (OO) + Enseignement (PP)
b. Services domestiques	Activités de ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et de services pour usage propre (TT)

Annexe 4 - Glossaire

4ème degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	L'enseignement secondaire comporte un 4ème degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
Accompagnement spécifique	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
Demandeurs d'emploi inoccupés	Demandeurs d'Emploi inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
Emploi Intérieur	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées	Personnes dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6ème secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
Formation initiale	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
Formation pour adultes	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale : Enseignement de Promotion sociale secondaire (les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes »), formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.
Indice de spécialisation (IS)	Part du secteur dans le Bassin, divisé par la part du secteur en FWB/Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le Bassin que dans l'ensemble du territoire considéré (FWB ou Wallonie selon les cas).
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de vieillissement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
Métier Prioritaire à la création	L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.
Métier Prioritaire au maintien	L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre

	géographique de l'offre et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.
Métier en pénurie	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
Métier/fonction critique	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profils de candidats non adaptés, …
ND	Données non disponibles ou non communiquées aux Instances.
Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature REM	Répertoire Emploi Métier, nomenclature métier utilisée par le Forem, basée sur la version 2 du ROME français.
Nomenclature ROME v3	L'arborescence de la nomenclature ROME V3 (3ème version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres) Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation. Le ROME V3 Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.
Occurrence	Nombre de fois qu'une option/formation est organisée dans un Bassin.
Opportunité d'emploi	Nombre de postes (hors mobilité interrégionale et autres partenaires) gérés directement par les conseillers aux entreprises du service public de l'emploi (Forem ou Actiris). Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », intérim, etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
Point de pourcentage	Unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages.
Pôle de synergie	Un pôle de synergie est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un Pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le Pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population active occupée	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.

Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.).
Positionnement métier	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers de la nomenclature REM, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le Service Public de l'Emploi pour préciser les compétences.
Ratio d'emploi intérieur	Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant. Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
Taux d'emploi	Proportion de personnes résidant en Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Thématiques communes	Les « thématiques communes » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics. Les thématiques communes sont composées d'une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre d'enseignement et de formation, ainsi de recommandations sur des métiers et d'autres enjeux transversaux et globaux

Annexe 5 - Acronymes

A	
Adeppi	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
ALT	Alternance
AMEF	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
APE	Aide à l'Emploi
ART.	Article
AS	Accompagnement Spécifique
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAP	Agence wallonne du Patrimoine
B	
BCSS	Banque Carrefour de Sécurité Sociale
BIM	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
BIT	Bureau International du Travail
C	
CDC	Centre de Compétence
CEC	Cadre Européen des Certifications
CECAF	Certificat de Compétences Acquises en Formation
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
CGO	Construction Gros Œuvre
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CLPIA	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
COEN	Coordination et Encadrement
COF	Centre d'Orientation et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPU	Certification par Unité
CQ	Certificat de Qualification
CRT	Centre de Réadaptation au Travail
CTA	Centre de Technologies Avancées
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
D	
DAO	Dessin Assisté par Ordinateur
DE	Demandeur d'Emploi
DEDA	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations
DEFI	Démarche Formation Insertion
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé
DGENORS	Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGS	Direction générale Statistique
DOA	Degré d'Observation Autonome
DREMT	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
EESSCF	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
EFE	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail

EPPA	Ecole Provinciale Postscolaire d'Agriculture
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ESA	Ecole supérieure des Arts
ETNIC	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
F	
FA	Formation pour adultes
FI	Formation Initiale
Forem	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FPS	Femme Prévoyante Socialiste
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
G	
H	
HE	Haute Ecole
HVAC	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
I	
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
IEPSCF	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
IPW	Institut du Patrimoine Wallon
IS	Indice de Spécialisation
IV	Indice de Vieillissement
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
J	
K	
L	
M	
N	
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
ND	Non Disponible
NTTP	Nombre total de périodes professeurs
O	
OBG	Option de Base Groupée
OE	Opportunité d'Emploi
OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
ONEm	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
OPIA	Opérateur de production en industrie alimentaire
OQMT	Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies

P	
P	Professionnel
p.p.	Point de Pourcentage
PE	Plein Exercice
PHARE	Personne Handicapée Autonomie Recherchée
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PoSy	Pôle de Synergie
Q	
R	
RAF	Reconnaissance des acquis de formation
RAP	Rapport Analytique et Prospectif
REM	Répertoire Emploi Métier
RIS	Revenu d'intégration sociale
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RW	Région Wallonne
S	
SFMQ	Service francophone des Métiers et des Qualifications
SFPME	Service Formation PME
SO	Sans Objet
SPF	Service Public Fédéral
SPOC	Single Point of Contact ou Point de contact unique
T	
TPE	Très Petites Entreprises
TQ	Technique de Qualification
U	
UE	Unité d'Enseignement ou Union Européenne
UE28	Union Européenne des 28 pays ayant appartenu à l'Union européenne entre 2013 et 2020
V	
VA	Valeur Absolue
VCA	Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers ou Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement des entreprises contractantes
VDC	Validation des Compétences
W	

BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT . FORMATION . EMPLOI

HAINAUT SUD

www.instancebassin-hainautsud.com
ibefe-hs@forem.be

Edition 2024

Editeur responsable : Forem-IBEFE Boulevard Tirou, 104 – 6000 Charleroi